La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ◆
vendredi 17 mai 1996
112e année No 205
58 pages, 4 cahiers
ÎLES-DE-LA-MADELEINE 1 $
60¢ TAXES EN SUS

Pour vos lunettes
La haute technologie Nikon®
7050 JEAN-TALON près des Galeries d'Anjou
352-1010
VU

Grand Prix de Monaco
Une journée difficile pour Jacques Villeneuve
page S5

Informatique
Québec prend enfin l'inforoute
page A10

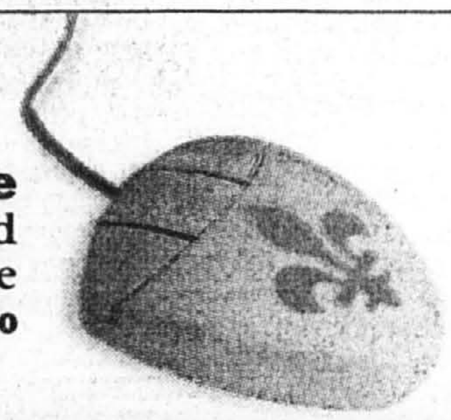

Économie
Grandes manoeuvres dans les quotidiens
page C1

Les pensions alimentaires: c'est la pagaille!

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La « machine infernale » de la perception automatique des pensions alimentaires fait des siennes. Pas moins de 2000 révisions d'ordonnances de divorce ont été transférées « par erreur » du ministère de la Justice à celui du Revenu avec pour résultat que des femmes attendent parfois depuis des semaines le chèque de pension que leur ex-époux, généralement bon payeur, aurait pu tout simplement leur donner en main propre.

Le cas de Gilles et de son ex-épouse Cécile — qui tiennent à garder l'anonymat — est éloquent. Leur divorce date de 1993, mais ils sont repassés en cour, le mois dernier, pour modifier le versement de la pension alimentaire. Plutôt que de rembourser les factures de son ex-femme, Gilles, qui n'a rien d'un mauvais payeur, assure son ex, lui versera désormais un montant forfaitaire aux deux semaines pour leur fils de 10 ans.

Il émet donc un premier chèque à la mi-avril au ministère du Revenu, puisqu'on l'a informé par lettre que son ex-femme et lui doivent désormais fonctionner selon les rè-

Voir **LES PENSIONS** *en A2*

Toute une victoire!

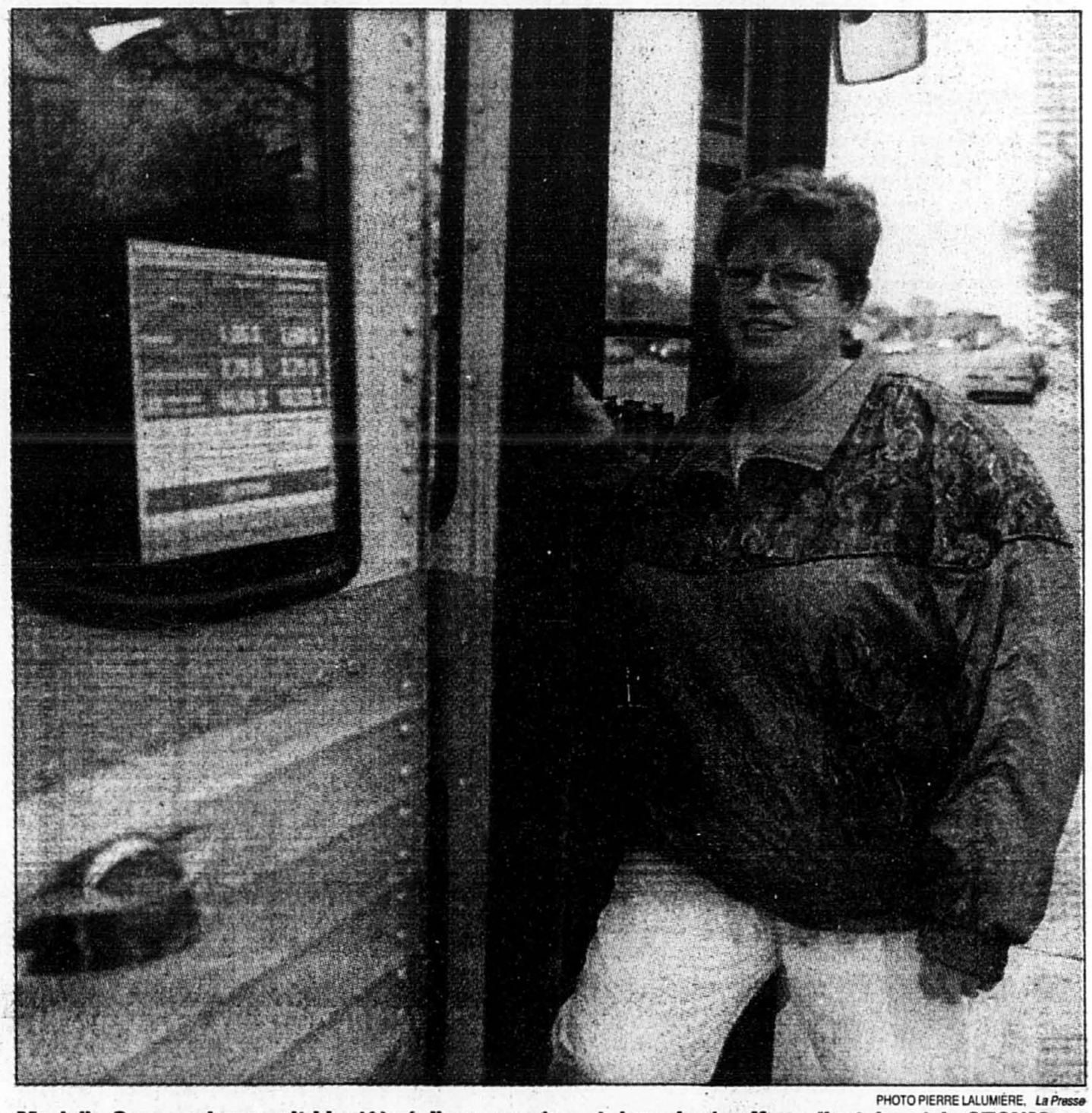

PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, *La Presse*

Murielle Gaumond pourrait bientôt réaliser son rêve et devenir chauffeur d'autobus à la STCUM.

La BN s'intéresse au secteur de la santé

ANDRÉ NOËL

La Banque Nationale s'intéresse de près au secteur de la santé, a indiqué Léon Courville, président et chef des opérations, au cours de son passage au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, hier.

En janvier, la banque a formé une entreprise en coparticipation avec la Metropolitan Life Insurance Co., la plus grande firme d'assurances américaine. Elle a aussi conclu un partenariat avec la Croix-Bleue, une autre compagnie d'assurances.

La Met Life, liée au holding du groupe Rockefeller, et d'autres compagnies américaines exercent de fortes pressions au Canada pour privatiser l'assurance-santé. Elles ont recours aux services du géant des relations publiques, Burson-Marsteller.

La Banque Nationale, la première banque au Québec, commanditait le congrès de l'Association des

Voir **LA BN** *en A2*

La STCUM doit faire marche arrière

MARC THIBODEAU

Une femme de 49 ans exclue du processus d'embauche des chauffeurs de la Société de transport de la communauté urbaine de Montréal (STCUM) en raison d'anomalies au niveau de la colonne vertébrale vient d'obtenir gain de cause, six ans plus tard, devant le Tribunal des droits de la personne.

« C'est trop tôt pour que je me réjouisse puisqu'il peut y avoir appel, mais il est certain que c'est une victoire pour les travailleurs », a lancé hier Murielle Gaumond, qui est aujourd'hui préposée aux bénéficiaires et présidente du syndicat des employés de service à l'hôpital de la Visitation.

Mme Gaumond était tombée des nues à l'automne 1990 en apprenant, à l'issue d'un examen radiologique de routine, que sa candidature était écartée puisque les anomalies risquaient, au dire de son employeur potentiel, de l'empêcher à moyen ou à long terme d'effectuer le travail de chauffeur.

« Un porte-parole de la STCUM m'a même assurée que je serais en fauteuil roulant dans cinq ou dix ans, alors que je n'avais eu mal au dos qu'une fois dans ma vie, pour quelques jours, en 1980. Ça n'avait aucun bon sens, d'autant plus que le travail très physique que je faisais à l'hôpital ne m'avait jamais causé de problème », dit-elle.

La décision de la STCUM était d'autant plus étonnante, ajoute Mme Gaumond, que la direction de l'hôpital de la Visitation ne s'était pas inquiétée de la

Voir **LA STCUM** *en A2*

Pour combien de temps?

Atel Behari Vajpayee (à droite) est devenu hier le 10e premier ministre de l'Inde au cours d'une cérémonie boycottée par des partis d'opposition déterminés à faire chuter dans les 15 jours son gouvernement nationaliste hindou minoritaire. Âgé de 69 ans et personnalité modérée, M. Vajpayee a déclaré qu'il dirigerait un « gouvernement propre » et soucieux des « aspirations du peuple ».

Nos informations en page B5

Les jeunes répugnent à porter le casque à vélo

ANDRÉ PRATTE

« Un casque ça protège mais il y a un inconfort avec ça sur la tête et ça n'a pas de style. »

Cette réponse écrite par un adolescent résume on ne peut mieux les résultats d'une recherche sur le port du casque cycliste: les jeunes savent que le casque peut leur éviter de graves blessures, mais ils le trouvent inconfortable et laid. Tellement qu'ils ne le portent pas.

Les données de cette enquête ont été présentées hier dans le cadre du congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), qui prend fin aujourd'hui à l'université McGill.

L'enquête a été réalisée par le Groupe de recherche interdisciplinaire mobilité, environnement, sécurité (GRIMES) auprès de quelque 1000 jeunes âgés de 12 à 16 ans des régions de Québec et de Trois-Rivières. Quand on leur a demandé l'automne dernier s'ils avaient porté leur casque au cours

Voir **LES JEUNES** *en A2*

INDEX

Annonces classées		- affaires	C2	Bridge	B10	Horoscope	B8	Opinions	B3
- index	B6	Arts et spectacles		Décès	C11	Informatique	A10	Politique	B1
- Immobilier	B6 à B9		A13 à A17	Économie	C1 à C8	Le monde	B5	Tabloïd Sports	
- marchandises	B9	- Ciné-horaire	A16	Éditorial	B2	Loteries	A2 et A7	- Réjean Tremblay	S5
- emplois	B9 et B10	- Télé-horaire	A13	Êtes-vous observateur?	B6	Mots croisés	B10 et S10		
- automobile	B10 et C9	Bandes dessinées	B7			Mot mystère	C9		

ÉDITORIAL

Équité: la chèvre, le chou et le plat
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Averses le matin, dégagement par la suite
Max. 22, min. 9
Cahier Sports, page 16

6 21924 98765 1

GERMAIN LARIVIÈRE
Ça vaut le déplacement!
COMPARAISON GRATUITE
OUVERT TOUS LES DIMANCHES DE 10H À 17H
4060, boul. Laurier, Sainte-Rosalie
(sortie 138 de l'autoroute 20)
1 800 363-1336 • 866-8691
Sainte-Rosalie Montréal
A057-120-D
MAYTAG
LAVE-VAISSELLE CICLO-NET md
PAS DE TPS
Rabais Spécial du fabriquant Jusqu'à 75$
• No 1 * auprès des consommateurs
• Cycles: Casseroles et poêles, Régulier, Rinçage d'attente, Porcelaine

Suites de la page une

La BN s'intéresse au secteur de la santé

LA BN / *Suite de la page A1*

hôpitaux cette semaine. Des orateurs des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la Nouvelle-Zélande — trois pays où l'assurance-santé est privée — ont donné des discours mercredi. Hier, c'était au tour de M. Courville.

Après sa conférence, il a rapidement répondu aux questions des journalistes concernant les visées de sa banque sur le réseau de la santé et le régime d'assurance-maladie. Il s'agit d'un sujet controversé: il est resté prudent.

« On verra ce qui va arriver, a-t-il répondu. Moi, manifestement, je pense que ce serait plus efficace si une partie (du régime) était privatisée... C'est mon opinion, mais je ne veux pas faire ce débat-là. »

Pourquoi serait-ce plus efficace?

« On aurait des innovations qui viendraient, des contrepoids. On aurait peut-être des choses nouvelles qui arriveraient, on aurait de la diversité. Actuellement, le système de santé est basé sur l'uniformisation et la centralisation. Moi, je dis qu'il faut décentraliser; peut-être que la privatisation est une bonne façon de décentraliser. »

M. Courville a ajouté que la BN avait beaucoup de clients dans le domaine hospitalier. « On siège aux conseils d'administration, on donne un montant énorme aux hôpitaux chaque année. On est un peu concerné par ce milieu-là. »

M. Courville est aussi vice-président du conseil d'administration de l'Institut C.D. Howe, lui-même étroitement lié à la Commission trilatérale de David Rockefeller et fervent défenseur de la privatisation.

La privatisation du régime d'assurance-maladie au Québec n'est pas pour demain. Mais tous les espoirs sont permis pour les assureurs privés. Pour l'instant, le ministre de la Santé, Jean Rochon, ne veut pas d'hôpitaux privés. Cependant, le régime d'assurance-maladie public pourrait couvrir moins de soins.

Jacques Nadeau, vice-président de l'Association des hôpitaux, a indiqué hier qu'un grand débat se tiendra à l'automne quant aux « services médicaux requis ». Le gouvernement pourrait décider de réduire le nombre d'actes médicaux couverts par le régime public. Cette réduction ouvrira une brèche pour l'assurance privée.

En 1992, le gouvernement conservateur a permis aux banques d'acheter des compagnies d'assurances. La Loi sur les banques sera modifiée l'année prochaine: les banques espèrent obtenir l'autorisation de vendre directement des polices d'assurances.

Les jeunes répugnent à porter le casque à vélo

LES JEUNES / *Suite de la page A1*

de l'été, 70 % ont dit qu'ils ne l'avaient jamais porté, contre seulement 5 % qui ont dit l'avoir toujours porté. Ceux qui ont mis leur casque à certaines occasions l'ont fait surtout pour la compétition, et jamais pour aller chez des amis.

Selon la professeure Françoise Côté, du GRIMES, ces données sont particulièrement inquiétantes parce que les jeunes de cet âge sont impliqués dans une part disproportionnée des accidents de vélo, notamment des accidents mortels.

Mais la résistance au port du casque est si forte qu'une loi serait impuissante à la renverser, selon Mme Côté. « Pour qu'une telle loi soit efficace, il faut qu'il y ait une masse critique de gens qui la respectent et qui font pression sur les autres. C'est pour ça qu'on a attendu avant d'adopter une loi rendant obligatoire le port de la ceinture de sécurité. »

Comment atteindre cette masse critique? Par l'éducation, croit Mme Côté. Or, la recherche du GRIMES ouvre de nouvelles pistes à cet égard. « Comme la principale barrière au port du casque, c'est que les jeunes le trouvent inconfortable, il faudrait peut-être examiner le casque lui-même, pour voir s'il est vraiment inconfortable, explique Mme Côté. Puis il faudrait voir si on ne peut pas changer la perception des jeunes. »

La vitesse pour le *thrill*

Une autre étude présentée au cours de cet atelier sur la sécurité routière indique que contrairement à ce qu'on a longtemps pensé, l'influence des amis n'a pas grand-chose à voir avec la décision des jeunes automobilistes de conduire vite. Les résultats de cette enquête du Coopératif de recherche en sécurité routière de l'Université de Sherbrooke (CORSUS) montrent que la vitesse relève d'un choix éminemment personnel.

« Les jeunes nous ont répondu que ce que leurs amis disaient ne les influençait pas, que c'est eux qui décidaient, a expliqué Thérèse Audet. Ce qui ressortait beaucoup comme raison, c'est qu'aller vite c'est « le *fun* », c'est un *thrill*. Des jeunes nous ont dit aussi que la vitesse leur permettait de se défouler et d'arriver plus vite à destination. »

La seule personne qui semble susceptible d'influencer le comportement du jeune automobiliste est... le policier. D'ailleurs, dans la recherche résumée plus haut sur le port du casque cycliste, la personne que les ados semblaient le mieux disposés à écouter à ce sujet est... le policier.

Les pensions alimentaires: c'est la pagaille!

LES PENSIONS / *Suite de la page A1*

gles établies par la perception automatique. Le chèque est encaissé le 3 mai. Le hic, c'est qu'en date d'hier, soit plus d'un mois plus tard, Cécile n'a toujours pas reçu un sou.

« Si c'était moi qui lui avais donné son chèque sans passer par le gouvernement, ça ferait longtemps qu'elle l'aurait eu. C'est une machine infernale, ça. Je savais bien qu'en mettant des fonctionnaires là-dedans, ça deviendrait compliqué », soupire Gilles, qui est lui même... fonctionnaire au gouvernement du Québec.

Heureusement, Cécile, qui travaille à temps partiel, n'a pas trop de problèmes financiers. « Ça pourrait par contre être très embêtant pour quelqu'un qui a besoin de cet argent-là pour payer son loyer », observe-t-elle.

Au ministère du Revenu, on indique qu'au moins 2000 personnes vivent la même histoire que Gilles et Cécile, puisque le ministère de la Justice envoie en vrac toutes les ordonnances de divorce rendues depuis le 1er janvier, alors que les révisions d'ordonnances, comme celle du couple, devraient normalement en être exclues. Sauf, évidemment, pour les mauvais payeurs.

« On se demande comment ces dossiers arrivent ici. Mais tout ça est transmis sur support informatique alors une fois que la machine est ouverte », explique Manon Tremblay, porte-parole du ministère du Revenu.

Le ministère doit en théorie communiquer avec les détenteurs des dossiers qui ne devraient pas être dans les fichiers du Revenu pour les aviser que leur dossier ne figurera pas dans le système de perception automatique.

« En principe, on essaie de corriger ces erreurs assez rapidement », dit Mme Tremblay, indiquant cependant ignorer le délai moyen d'attente. « Mais la priorité, c'est de faire sortir les chèques des personnes assujetties à la loi », souligne-t-elle.

Dans d'autres cas, les problèmes sont causés par les juges qui, ignorant les subtilités du système, inscrivent sur toutes les causes de divorce qu'ils rendent que le couple est soumis à la perception automatique. « À ce moment-là, on ne peut rien faire, le couple est entré dans le système et devra faire des démarches pour en sortir », explique Mme Tremblay.

Un couple qui divorce a le choix de se soumettre ou non au nouveau système de perception des pensions, moyennant évidemment l'accord des deux parties. La complexité des démarches dépend cependant des causes: dans certains cas, un simple formulaire signé par les deux ex-conjoints leur permet de continuer à effectuer les paiements comme avant.

Un père revendique ses droits

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

Un individu de Cap-de-la-Madeleine, Norman Levasseur, a pris en otage plusieurs milliers d'automobilistes sur le pont Laviolette, hier matin, parce qu'il voulait avoir un entretien avec le ministre de la Justice, M. Paul Bégin.

Levasseur, un technicien-ambulancier, s'est assis sur la structure supérieure du pont, obligeant la Sûreté du Québec à fermer les quatre voies de circulation à l'heure de pointe.

Il avait aussi installé une banderole portant l'inscription « Les enfants du divorce méritent mieux que des mères et des guichets automatiques ».

L'individu a expliqué qu'il voulait ainsi sensibiliser le ministre aux droits moraux et financiers des pères divorcés face à leurs enfants. Lui-même père de trois enfants en bas âge, Norman Levasseur revendique des droits d'accès et de garde plus souples pour les pères.

La STCUM doit faire marche arrière

LA STCUM / *Suite de la page A1*

présence de ces anomalies après un examen radiologique similaire, réalisé au moment de son embauche en 1989. « J'étais convaincue que la STCUM cherchait simplement un prétexte pour m'écarter », dit-elle.

Prétexte ou non, il s'agissait d'un bien mauvais critère à invoquer puisque la juge Michèle Rivest y a vu un cas évident de discrimination pour handicap, ce concept s'appliquant ici légalement même si, en réalité, aucun problème physique n'est ressenti par la plaignante.

La juge ordonne à la société de transport en commun de replacer Mme Gaumond dans le processus d'embauche et de l'intégrer à un poste de chauffeur — en lui accordant l'ancienneté perdue et les sommes dues à la caisse de retraite depuis 1990 — si elle présente les qualités et aptitudes requises à l'issue de la formation. La STCUM doit également verser 5000 $ en dommages moraux à Mme Gaumond.

La juge ordonne aussi à la Société de « cesser d'exiger des examens radiologiques de routine à l'embauche sauf lorsque des indications cliniques le justifient ».

Philippe Robert de Massy, l'avocat de la Commission ayant plaidé la cause de Mme Gaumond, estime que cette décision contribuera à réduire encore plus le champ des examens médicaux acceptables au moment de l'embauche.

Le jugement, dit-il, rappelle également que l'on ne peut écarter quelqu'un à cause d'une anomalie que l'on suppose, sans fondement scientifique, devoir se traduire éventuellement par une incapacité fonctionnelle.

« Il faut éviter les parties de pêche dans lesquelles l'employeur part en quête de toutes sortes de 'bibittes' qui ne sont liées à aucune condition clinique au moment de l'embauche, puisque ce type d'exploration aboutit trop souvent à des pratiques discriminatoires », dit-il.

La STCUM souligne pour sa part qu'elle est en train d'étudier le jugement. Le porte-parole, Michel Leboeuf, a rappelé que la Société disposait de 30 jours pour décider d'en appeler.

Une période d'attente de plus pour Mme Gaumond, qui a déposé sa plainte à la Commission des droits de la personne en novembre 1990 avant de la voir finalement portée devant le Tribunal en octobre 1995.

À la Commission, on se montrait plutôt embarrassé hier par ce laps de temps considérable. « Un tel délai n'est évidemment pas acceptable », a commenté Me Robert de Massy, en soulignant que d'importants efforts ont été entrepris aux cours des dernières années afin d'éviter de telles situations.

La principale concernée dit pour sa part n'avoir jamais perdu espoir, malgré la longueur du processus. « Je prenais ça avec humour, dit-elle. Lorsque j'appelais à la Commission, je leur disais que je finirais sans doute par obtenir mon poste à la STCUM à l'âge de la retraite. »

Une éventualité qui, conclut-elle avec satisfaction, paraît désormais écartée.

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Annonces classées : 285-7111
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes Annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annnonces : 285-6892
Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:
La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00205 Code du jour **20-5**

Vendredi, 17 mai 1996

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **297**
à quatre chiffres : **6103**

COLLECTE DE SANG

Aujourd'hui, seul le centre permanent de la Croix-Rouge, situé au centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), est ouvert de 9 h à 17 h.

PRÉCISION

■ Dans l'édition du 16 mai, *La Presse* écrivait que le Manoir Saint-Laurent, dont les 45 ex-employés d'entretien contestent leur licenciement, faisait partie du réseau des Manoirs-Soleil. Le Manoir Saint-Laurent appartient en fait au réseau des Résidences-Soleil. Le Manoir-Soleil de Chambly n'a rien à voir avec ce réseau.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Chirac a-t-il une politique?

■ Un an après son arrivée à l'Élysée, Jacques Chirac ne jouit toujours pas de la popularité fulgurante de ses quatre prédécesseurs: De Gaulle, Pompidou, Giscard et Mitterrand. Demain, dans le cahier Plus, Louis-Bernard Robitaille, le correspondant de *La Presse* à Paris, explique que Jacques Chirac, tout sympathique et volontariste qu'il soit, n'a peut-être pas de véritable politique et son leadership provoque beaucoup de perplexité chez les professionnels de la politique française.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Ottawa a-t-il bien fait d'appuyer la démarche judiciaire de Guy Bertrand pour lier le droit du Québec à la séparation à l'accord du reste du Canada?

En faisant du grabuge, les ambulanciers utilisent-ils la bonne façon de se faire entendre?
À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 18 %
Non: 82 %

Bell

La Presse

13ième FESTIVAL CRÉATIONS JEUNESSE

du 14 au 19 mai 1996
des adolescents des 4 coins du Québec vous présentent :
62 spectacles et une exposition visuelle
Théâtre de la Ville à Longueuil
180, rue Gentilly
Infos : OXY-JEUNES inc. (514) 849-5297

A160-506

Une présentation de : La Presse, CKOI 96,9 FM, Longueuil

Montréal métro

L'EXPRESS DU MATIN

Drogue et ruban adhésif

■ Un individu de 29 ans, Estime Guerley, a été accusé hier à Saint-Jérôme de possession et de trafic de cocaïne évaluée à près d'un demi-million de dollars. Il a été arrêté mercredi à l'aéroport de Mirabel alors qu'il arrivait d'Haïti. Les douaniers ont trouvé la drogue collée sur son corps à l'aide de ruban adhésif. Guerley a été remis à la Sûreté du Québec. Il a un casier judiciaire et la Couronne a réclamé une requête en cautionnement.

Comparution

■ L'automobiliste américain de 53 ans ayant causé un accident majeur en direction est sur l'autoroute Ville-Marie en fin de soirée mercredi, a comparu hier au palais de justice de Montréal afin de répondre à des accusations de négligence criminelle causant des lésions. Cornelius Schuyler Suydam, originaire du Michigan, faisait marche arrière dans la voie de droite afin de rejoindre la sortie menant au boulevard Saint-Laurent lorsque son véhicule a été embouti. Deux personnes ont été grièvement blessées dans cet accident.

Tuée par un autobus

■ Une dame de 80 ans est morte hier après avoir été heurtée vers 15 h par un autobus de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal à l'angle de l'avenue Garon et du boulevard Henri-Bourassa Est, à Montréal-Nord. La victime, qui a subi de multiples fractures au bassin et un traumatisme crânien, a été transportée d'urgence à l'hôpital du Sacré-Coeur de Montréal, où son décès a finalement été constaté vers 23 h. Au dire de la police, l'autobus aurait heurté la femme à basse vitesse après un arrêt réglementaire. Un témoin parlant espagnol devait être rencontré ce matin par les autorités afin de faciliter la reconstitution du drame.

Les policiers de Laval quasi unanimes

■ Les 147 policiers de Laval (sur une possibilité de 420) qui ont participé hier à l'assemblée spéciale convoquée par leur syndicat ont accepté à la quasi-unanimité les recommandations proposées. Pour ce qui est du refus d'accomplir une tâche par intérim à un poste supérieur, trois policiers ont voté contre et quatre se sont abstenus. Quant à la directive de la Fraternité de ne plus répondre aux appels sur téléavertisseurs en-dehors des heures de travail, tous les policiers présents ont voté en faveur. Le président de la Fraternité, André Nadon, soutient qu'il ne s'agit pas de moyens de pression, mais simplement de faire respecter à la lettre la convention collective de travail.

Sièges pour enfants

■ Voici quelques statistiques récentes de la Société de l'assurance automobile démontrant la nécessité de se doter d'un bon siège d'auto pour enfants: 42 % de ceux-ci sont bien protégés; 5 % des enfants de moins de cinq ans n'ont aucun système de retenue et 23 % utilisent la ceinture avec tous les risques que cela comporte; 45 % des sièges d'autos sont mal installés; lors d'un impact à 50 km/h, le poids de l'enfant est multiplié par 35; 50 % des accidents se produisent à 8 km ou moins du domicile; 60 % des collisions surviennent à moins de 50 km/h.

Bourque met Bouchard au défi de l'aider à mater les cols bleus

YVON LABERGE

Pierre Bourque a personnellement écrit hier au premier ministre Lucien Bouchard pour lui demander de le faire comparaître, avec le syndicat des cols bleus, devant la commission parlementaire de l'économie et du travail afin de dénouer l'impasse qui persiste depuis 18 mois entre Montréal et ses employés manuels.

« Le dossier est grave pour l'avenir de notre ville, a déclaré M. Bourque au conseil municipal hier. C'est très difficile de reprendre à des gens les avantages qui leur ont été consentis. C'est pour ça que j'ai écrit au premier ministre aujourd'hui (hier) une lettre personnelle pour lui dire que nous sommes prêts à nous rendre encore une fois à Québec. (...) S'ils veulent vraiment aider Montréal, faut que ça commence là ! »

Cela dit, le maire a répété que la situation est dramatique et que Montréal a un budget qui dépasse la capacité de payer de ses concitoyens. Selon lui, cela entraîne l'exode vers la banlieue et l'appauvrissement de ceux qui ont décidé de rester à Montréal.

« Oui, il va falloir qu'on se parle et c'est ça qu'on va faire en commission parlementaire, a précisé M. Bourque en réponse à une question du chef de l'opposition, André Lavallée. On va mener ce dossier pour le bien-être des Montréalais et ça commence justement par un nouveau partenariat avec nos employés. Il faut que ça passe par là. »

À cela, le chef de l'opposition RCM à l'hôtel de ville rétorque que oui, il faut baisser le plancher d'emploi, réorganiser la semaine de travail des employés manuels et augmenter leur productivité. Or, a-t-il ajouté en substance, c'est justement ce que proposait en décembre dernier le rapport du Conseil de médiation accepté par les cols bleus, mais rejeté par l'administration Bourque-Eloyan.

Pierre Bourque

« Je comprends que le maire aime voyager et se promener, a déclaré M. Lavallée aux journalistes, mais on ne peut pas retourner comme ça à Québec sans y aller avec la ferme intention de régler le conflit. »

Bref, croit-il, cela a assez duré. Il invite d'ailleurs le gouvernement Bouchard à avertir les parties que s'il n'y a pas reprise de la négociation, l'Assemblée nationale imposera une nouvelle convention collective basée sur le rapport de médiation.

Par ailleurs, le conseil municipal a autorisé hier la démolition du couvent Saint-Isidore, cité monument historique en 1990. Situé rue Notre-Dame, il s'agit du dernier vestige de l'ancien village de Longue-Pointe, dans l'est de Montréal.

Pour les 11 conseillers d'opposition qui ont voté contre la démolition du couvent, le maire Bourque et ses conseillers municipaux « vont porter longtemps ce boulet » à leurs pieds.

« C'est un acte éhonté de vandalisme et les élus de Vision Montréal se comportent comme des pharisiens de la culture », a clamé le conseiller municipal de la Coalition démocratique Montréal écologique, Marvin Rotrand.

PHOTO PC

Une touche de couleur

Stéphane Gladyszwski, étudiant en photographie, a délaissé temporairement la chambre noire pour peindre une clôture de fer forgé. Le jeune homme est un des nombreux étudiants dont l'emploi d'été consiste à rafraîchir les couleurs de Montréal au cours de la belle saison.

Pas d'olympiades, pas de cours

MICHÈLE OUIMET

Les compressions budgétaires ont des effets inattendus. À l'école secondaire Gérard-Filion, à Longueuil, de 500 à 600 élèves ont séché leurs cours pour protester contre l'annulation des olympiades, une sorte de mini-jeux olympiques scolaires.

Les élèves étaient déçus parce que les enseignants ont décidé de ne pas s'occuper des olympiades car ça ne fait pas partie de leur tâche.

Dans la foulée des compressions budgétaires, la tâche des enseignants a été alourdie, on leur a ajouté en moyenne 25 minutes d'enseignement par semaine. Furieux, ils ont décidé de ne faire aucun zèle et de s'en tenir strictement à leur boulot, bref de fonctionner avec la convention collective.

« Les olympiades ne font pas partie de la tâche des professeurs, a expliqué le directeur de l'école, Fernando Paquet. Elles devaient avoir lieu ce matin (hier) et les élèves étaient très déçus de voir qu'elles étaient annulées. C'est important pour eux et les meilleurs participent à des compétitions régionales. »

Hier matin, les élèves se sont donc tranquillement massés autour de l'école et ils ont refusé d'aller à leurs cours. Environ 150 d'entre eux se sont même rendus à la polyvalente voisine, Jacques-Rousseau, puis au centre administratif de la commission scolaire de Jacques-Cartier pour protester. Ils étaient escortés par la police.

À part quelques têtes brûlées qui ont, entre autres, arraché un piquet de clôture, tout s'est déroulé dans le calme, a tenu à préciser le directeur, Fernando Paquet.

Hier après-midi, le directeur a discuté avec les élèves et les enseignants pour essayer de sauver les olympiades. Pendant ce temps, à peine la moitié des élèves suivaient leurs cours, les autres manifestaient ou profitaient tout simplement de ce congé inespéré.

Une caution d'un million n'a pas suffi

ANDRÉ CÉDILOT

Même si la famille était prête à déposer un cautionnement d'un million de dollars, le juge Jean-Pierre Bonin, de la Cour du Québec, a gardé en prison Perri Perlini, qui avait la confiance des plus gros fournisseurs de drogue de Montréal.

Travailleur acharné, Perlini, 37 ans, vaquait à ses affaires personnelles tout en étant l'un des hommes-clés du « consortium Serero », impliqué dans le trafic international de haschisch, et du trafiquant de cocaïne Ernesto Baretto Morales.

Perri Perlini

Décrit comme le bras droit de Daniel Serero à Montréal, Perlini servait d'intermédiaire entre son « boss » et les autres membres du « consortium » impliqués dans les projets d'importation de cargaisons de haschisch. La drogue était transportée par avion (quand ça urgait !) ou par voie maritime.

Le dernier projet que la GRC et la CUM ont fait avorter portait sur une quantité de 300 kilos de cannabis. Cette saisie avait été effectuée en sol pakistanais. En brouille avec Serero, Perlini se serait ensuite associé à « Tito » Morales dans des affaires de contrebande de cocaïne depuis la Colombie.

En deux ans, l'enquête policière a démontré qu'il a été en contact avec plus de 50 criminels, dont la plupart figurent en bonne place dans le *Who's who* du crime organisé au Canada, notamment Ines Barbosa, Vincent Di Maulo et Adrien Dubois.

Le juge Bonin a par ailleurs accepté de remettre en liberté sous conditions Gabriele Casale, 26 ans, et Pedro Fiorello, 37 ans, qui ont joué des rôles jugés moins importants.

D'origine italienne, Casale agissait en quelque sorte comme entremetteur pour Serero et Morales auprès d'un mafioso ontarien (il a également voyagé avec Serero à Dubayy, l'un des sept territoires des Émirats arabes unis), cependant que l'Argentin Pedro Fiorello était l'un des messagers du clan Morales.

ESTĒE LAUDER

CADEAU AVEC ACHAT

Avec tout achat de 21 $ ou plus de produits Estée Lauder, recevez sans frais la prime «L'Élan du Printemps», une jolie boîte cadeau contenant: Deux rouges à lèvres; une boîte de rangement; Fruition; Crème Résilience; Anti-cernes crème unifiante; Eau de Parfum Pleasures. Offre en vigueur jusqu'au 25 mai ou jusqu'à épuisement des stocks. Une seule prime par cliente.

Peau de pêche avec Fruition

Complexe Réactivant Triple Action Fruition pour une peau souple et lumineuse.
30ml, 52$. 50ml, 82$
Complexe protecteur et revitalisant jour/nuit.
25ml, 55$. 50ml, 87$

AILES
LES AILES DE LA MODE

MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD • 672-4537

Claude Dubois roulait à 200 km/h, en état d'ébriété

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Arrêté au volant de sa Cadillac gagnée au Casino, après avoir roulé à une vitesse atteignant parfois 200 km / h, le chanteur Claude Dubois a reconnu, hier, à Saint-Jérôme, sa culpabilité à une accusation d'avoir pris le volant alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Il devra payer une amende de 300 $ en plus de faire un don de 700 $ à la Maison des handicapés physiques de Laurentides-Lanaudière. Il perd aussi le droit de conduire un véhicule automobile au Canada pour une période d'un an. Devant son plaidoyer de culpabilité, la poursuite n'a pas déposé de document démontrant une récidive. Dubois avait été arrêté et condamné pour une histoire similaire en 1984.

Le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Proulx, a expliqué au juge Louis-Michel Hétu, de la Cour du Québec, que le 20 mai 1994, des agents de la Sûreté du Québec avaient vu la luxueuse automobile rouler passablement vite dans le secteur des autoroutes 13 et 640.

Ils avaient finalement réussi à l'intercepter près de la rivière des Prairies, à la hauteur du boulevard Gouin. Me Proulx a ajouté qu'en roulant vite, le conducteur dépassait les autres voitures, ce qui a mis sa vie et celle des autres conducteurs en danger.

Quand M. Dubois, âgé de 46 ans à l'époque, a été conduit dans la voiture de police, il a tenu des propos plutôt aigres à l'endroit des agents. « Ce n'était pas des extraits de son répertoire habituel », a précisé le procureur de la poursuite.

Des remerciements

Une fois au poste, deux tests ont été effectués : le premier a démontré la présence dans le sang d'un taux d'alcool de 0,16 (deux fois plus que la limite permise) et le deuxième de 0,15.

Avant de quitter, deux heures plus tard, le poste de police avec un proche venu le chercher, Claude Dubois a remercié les agents pour leur gentillesse.

Normalement, pour une telle offense, l'amende est de 1000 $ et le juge Hétu a accepté une suggestion commune de la Couronne et de la défense (Me Richard Morin) pour qu'une partie de la somme soit remise à un organisme qui n'est pas subventionné. Pour pouvoir payer, l'été, les cégépiens qui s'occupent des handicapés, la Maison des handicapés physiques de Laurentides-Lanaudière doit faire des collectes.

À la fin de l'audience, Me Proulx a dit qu'il ne savait pas si le don de 700 $ du chanteur sera déductible d'impôt.

Sans perdre un instant, le juge Hétu a répondu : « J'espère que non ! » Me Morin s'est engagé à remettre le chèque de 700 $ hier.

Le directeur de la police de Pointe-Calumet a fait preuve de « négligence »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les fonctionnaires du ministère de la Sécurité publique qui ont enquêté sur le corps de police de Pointe-Calumet en viennent à la conclusion que son directeur, Jean-Paul Landreville, a été négligent et qu'il a mal fait son travail.

« Mais, dit avec soulagement le maire André Soucy, ils ne sont pas venus à la conclusion que M. Landreville avait fait des gestes frauduleux. »

Si les enquêteurs ne parlent pas de gestes frauduleux, ils soulignent cependant que sur les 54 contraventions émises par les policiers municipaux qui n'ont pas eu de suite à la cour municipale, la poursuite aurait dû procéder dans 15 cas.

On reprochait à M. Landreville le fait que les contraventions données par les policiers n'arrivaient presque jamais devant le juge de la cour municipale. « Vous savez, poursuit le maire, M. Landreville faisait un peu de tout, il patrouillait et il était proche de la population. De son côté, le ministère en vient à la conclusion que le service de police était mal structuré. Nous attendons une réponse de Québec à notre demande d'abolir notre corps de police. »

Avant de devenir chef à Pointe-Calumet, M. Landreville a été policier à Deux-Montagnes et avait été sujet d'une enquête de la défunte Commission de police du Québec. Lors d'une audience, un commissaire avait mentionné qu'il n'était pas apte à être policier.

Pointe-Calumet, municipalité située au nord-ouest de Montréal, a une population d'un peu plus de 5000 personnes et les autorités municipales soutiennent qu'elles n'ont pas les moyens d'avoir un service de police jour et nuit, comme le veulent les nouvelles normes du ministère de la Sécurité publique.

En attendant que Québec fasse connaître sa réponse, les trois policiers municipaux continuent leur travail sous la direction du caporal Yvon Beaudoin, prêté par la Sûreté du Québec.

Mode, chaussures, accessoires, cosmétiques, articles de bébé, bagages, meubles, appareils

SEARS AUJOURD'HUI

électroniques, literie, salle de bains, quincaillerie, rénovation, gros électroménagers

GRANDE LIQUIDATION!

POUR LA CHAMBRE À COUCHER ET LA SALLE DE BAINS

RABAIS 50%

LITERIE DANS UN SAC
Motif LNH pour enfants
Comprend douillette, ens. de draps et couvre-oreiller.

COORDONNÉS "CHINTAMANI" ET "STANHOPE" POUR LA CHAMBRE
Comprend douillette, draps, juponnage, cantonnières, couvre-oreillers.

SERVIETTES DE LA COLLECTION "ROYAL DOULTON"
Serviettes de toilette, débarbouillettes, serviettes de bain.

DRAPS DE BAIN
Modèle 'Radiance' 32 X 60" et en coton égyptien 36 X 72".

Plus OFFRES EXCEPTIONNELLES

COUETTES CHOISIES EN DUVET DE CANARD ARGENTÉ
Tout format
49,99-59,99 Ch.

SÉLECTION DE DOUILLETTES POUR ENFANTS
13,99 1 pl.

COUVRE-LITS VARIÉS
Tout format
14,99

DRAPS EN PERCALE DE LA COLLECTION "SPRINGMAID"
200 fils au pouce carré.
8,99 à 24,99

OFFRES EN VIGUEUR DÈS MAINTENANT ET JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS, sauf avis contraire

Marchandise en stock dans les magasins Sears seulement. Ne s'applique pas aux achats par catalogue ou des centres de liquidation. Le choix peut varier selon les magasins.

Offres spéciales d'ouverture du SAMEDI MATIN!
SAMEDI LE 18 MAI 1996, DE 8 H 30 À 11 H, dans la limite des stocks disponibles

Rabais additionnel 40%
SOUTIENS-GORGE SUSPENDUS ET CULOTTES COORDONNÉES OLGA, WARNER'S MD, VOGUE DESSOUS MD DÉJÀ EN LIQUIDATION
Différent de l'illustration
La choix varie selon les magasins

Rabais 30%
VÊTEMENTS TOUT-ALLER BAHAMA MD POUR HOMMES
La choix varie selon les magasins

Rabais 30%
TOUTES LES CHAUSSURES D'ENTRAÎNEMENT REEBOK MD POUR HOMMES ET FEMMES
La choix varie selon les magasins

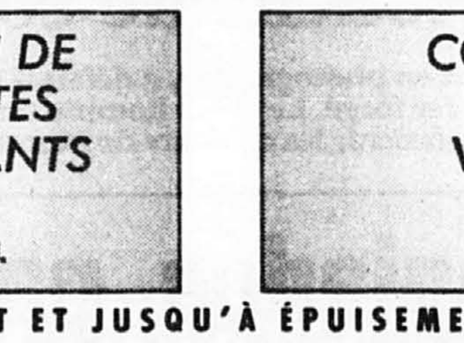

Rabais 40$
SCIE CIRCULAIRE CRAFTSMAN MD AVEC LAME AU CARBURE EN PRIME
Scie à moteur 11.0 A, 5000 tr/min pour coupe efficace et rapide. N° 21019.
Ord. 119,99. Ch.....79,99
Limite 1 prime par client. La prime doit être rendue en cas de retour.

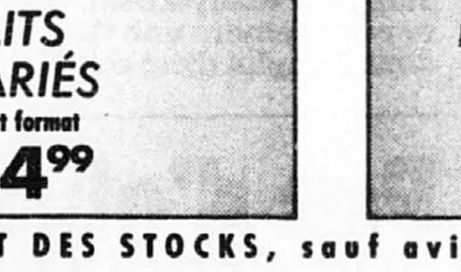

Moitié prix
PROFITEZ D'UN TRÈS BAS PRIX SUR CE BALADEUR RCA AM/FM stéréo à lecteur de cassette à 4 poussoirs et renforcement des graves. Ord. 34,99.
Ch.....17,49
N° 20791

En plus d'une foule d'autres bons achats en magasin...profitez-en!

RÉCLAME DU WEEK-END

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears.

Copyright Canada, 1996, Sears Canada Inc.

Aix-en-Outremont

Nathalie PETROWSKI

Régulièrement en revenant de la garderie, Junior devient subitement excité comme une puce et se met à hurler :

— Un train, maman, un train !

La crise commence aux abords de l'avenue du Parc et se poursuit le long de Van Horne où la congestion permet à Junior de jouer à cache-cache avec la « cabouse » qui file entre les édifices.

Parfois nous bifurquons sur Ducharme qui, depuis des générations, marque la frontière psychologique entre Outremont-machère et Outremont-les-tracks.

Combien d'enfants, aujourd'hui ministres ou chefs d'entreprise, ont joué le long des « tracks » pour y sauter les trains ou y culbuter les filles. Combien y ont découvert le sens profond de la vie et de l'ambition.

La semaine dernière, j'ai carrément arrêté la voiture pour que mon citadin de fils admire les reflets ambres du soleil couchant sur la gare de triage du Canadien Pacifique.

— Regarde-le bien ton train, mon trésor, c'est peut-être ton dernier.

— À cause ? m'a demandé Junior.

— À cause de Serge Ménard.

■■■

La grande différence entre Serge Ménard et moi, c'est qu'il n'habite ni à Outremont ni à quelques pas de la gare de triage du CP. Moi, oui.

C'est pourquoi plus je l'écoute vanter les splendeurs du projet immobilier du CP dans l'ancienne gare de triage d'Outremont, plus je trouve qu'il parle à travers son chapeau.

À la radio mardi, Monsieur le ministre de la Métropole frôlait le délire.

Il s'extasiait du fait que le projet d'un demi-milliard était la réplique du Cour Mirabeau à Aix-en-Provence. Moi, je le voyais déjà creuser la première pelletée de terre à Aix-en-Outremont.

Un peu plus et il en remettait avec le futur grand boulevard Beaubien large de six voies impériales se jetant sur une avenue du Parc devenue la réplique des Champs-Élysées.

Jean Drapeau et son village olympique, réplique de la Baie des Anges sur la Côte d'Azur, ne faisait pas mieux en matière de mégalomanie.

Quelle mouche en forme de promoteur, quelle danseuse à claquettes en forme de conseiller, a donc piqué Serge Ménard pour qu'il déraille de pareille manière ?

Je veux bien croire qu'il a besoin d'un projet d'envergure pour justifier son poste.

Je suis même prête à concéder que l'homme politique qui résiste à un cadeau d'un demi-milliard n'est pas encore né. Et que tout ministre a un agent immobilier qui sommeille en lui. Mais un peu de distance critique n'a jamais nui.

■■■

Pour justifier son enthousiasme, Monsieur Ménard s'appuie sur deux arguments.

Primo, le projet immobilier du CP va améliorer MA qualité de vie à Outremont.

Deuxio, le projet va ramener en ville des milliers de banlieusards en goguette.

Pour la qualité de vie, on repassera. Le projet du CP va d'abord augmenter MES taxes, sans oublier les vapeurs d'oxyde de carbone autour de MA maison.

Reste que je suis capable de passer l'éponge sur ces petits inconvénients. Après tout, j'ai choisi de vivre en ville, pas au fond des bois.

Je sais bien qu'on ne peut pas empêcher le progrès en ville, pas plus qu'on ne peut empêcher les terrains vagues de se développer.

Ce que je ne supporte pas, par contre, c'est qu'on me raconte des histoires.

Ce que je supporte encore moins, c'est qu'on s'incline aveuglément devant des promoteurs qui font toujours passer leur profits avant ma qualité de vie, merci.

Monsieur le ministre a répété à plusieurs reprises que son Aix-en-Outremont sera le refuge rêvé pour les jeunes familles qui veulent revenir en ville. Permettez-moi d'en douter.

Ce n'est pas un projet immobilier qui ramène les gens en ville. C'est un choix de vie.

Or, les gens qui vivent en banlieue sont très heureux où ils sont. Heureux de leurs bungalows et de leurs piscines hors terre. Heureux de leurs Réno-Dépôt et de leurs hypothèques pas trop chères.

Il leur arrive de pester contre la banlieue quand ils sont coincés sur les ponts. Mais, entre nous, ils pestent surtout pour la forme.

Car ce que le ministre oublie, c'est que ces gens ont CHOISI de vivre en banlieue. Parce qu'ils ont payé leurs maisons moins cher, mais surtout parce qu'ils y ont acheté la paix.

Montréal, pour eux, est un lieu de services, de travail et de transit. C'est tout, sauf un endroit pour vivre et élever des enfants.

Que leur offre Aix-en-Outremont en échange ? Des maisons unifamiliales à 300 000 $ ou des duplex en rangée qui commencent à 175 000 $.

À ce prix-là — un prix même pas à la portée du jeune maire d'Outremont qui a pourtant deux jobs et pas d'enfant —, ils auront à peine un bout de gazon à tondre et aucun coin pour installer leur piscine hors terre qui, de toute façon, est interdite à Outremont.

Expliquez-moi pourquoi des gens vont renoncer à leur bonheur de banlieue pour moins de terrain, une plus lourde hypothèque et un supplément de bruit, de trafic et de pollution.

J'allais oublier les écoles. Pas les écoles privées qui sont légion. Les écoles publiques. Pour l'instant, les deux écoles primaires de la CECM à Outremont affichent complet. Bientôt elles vont refuser des enfants.

Le CP a-t-il envie de bâtir une nouvelle école ?

Je le répète : la grande différence entre Serge Ménard et moi, c'est que le ministre n'habite pas à Outremont.

Au bruit et à la fureur de la ville, Monsieur Ménard a préféré Saint-Lambert.

Grand bien lui fasse. Mais s'il tient tant à ce que les gens reviennent à Montréal, qu'il commence donc par donner l'exemple.

■■■

La guerre des ploucs

■ Les gens de Sherbooke sont fâchés contre moi parce que je les ai soi-disant traités de ploucs.

En fait, ce ne sont pas eux que j'ai traités de ploucs, mais plutôt la direction de leur orchestre symphonique qui s'indigne du fait que l'OSM vienne jouer dans ses plate-bandes cet été.

Ce que les gens de Sherbrooke ignorent, c'est que Sherbrooke est la ville que je fréquente le plus après Montréal. C'est presque ma deuxième ville natale. J'y passe la moitié de mes étés et la plupart de mes fins de semaines.

C'est donc dire que si les gens de Sherbrooke sont des ploucs, j'en suis une aussi. Comme quoi, quand on se compare, on se console...

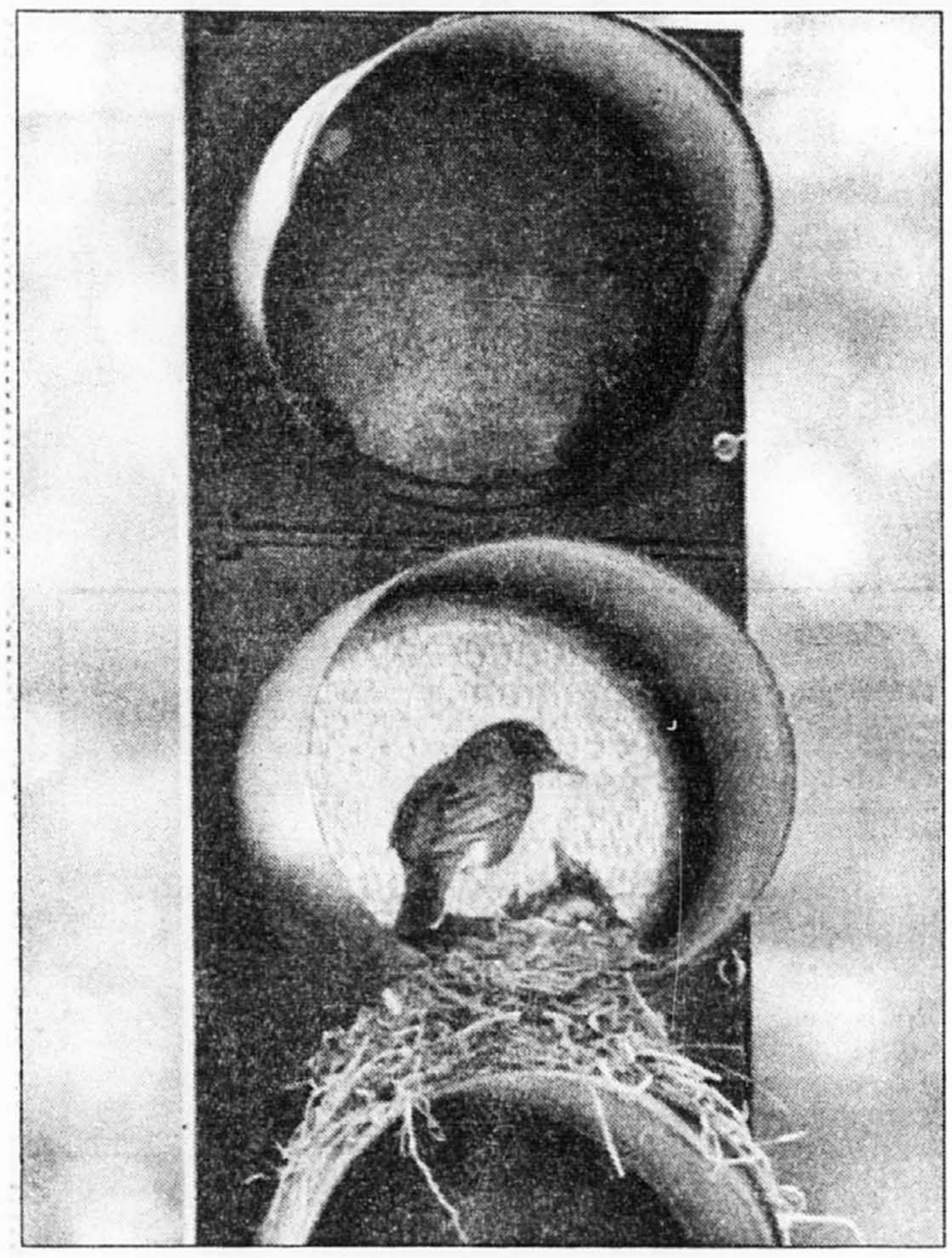

PHOTO AP

Ah, si mon merle...

Un merle d'Amérique et ses trois oisillons se sont installés devant le feu orangé de ces feux de circulation de la ville de Frankfort, au Kentucky. On ne sait pas s'ils quitteront le nid quand, l'été venu, le feu passera pour de bon... au vert.

Impacts négatifs du transfert des vols de Mirabel à Dorval

GILLES PAQUIN

Le transfert des vols de Mirabel à Dorval augmentera le bruit et la pollution dans les municipalités près de cet aéroport sans vraiment offrir d'avantages économiques, soutiennent de nouveaux experts retenus par un groupe de citoyens.

Fort de ces études, les Citoyens pour une qualité de vie (CQV) entreprendront aujourd'hui des procédures judiciaires pour contraindre les gouvernements d'effectuer une évaluation environnementale approfondie du projet de la société Aéroports de Montréal.

« La question n'est pas de savoir si la décision d'ADM est bonne ou mauvaise. La question est de savoir si ce projet aura, ou non, des impacts négatifs sur l'environnement », a déclaré le président de l'organisme, François Ghali, lors d'une conférence de presse.

Selon lui, l'attitude des gouvernements du Canada et du Québec est aussi « incroyable qu'inadmissible » dans cette affaire. Ils s'empressent d'enquêter conjointement sur les impacts possibles d'une dépollution du canal de Lachine, fréquenté seulement par des adeptes du vélo et du patin à roulettes, alors qu'ils ne réagissent même pas devant un projet de 200 millions qui se répercutera sur la qualité de vie de milliers de personnes.

Après avoir vainement demandé au ministre fédéral de l'Environnement et à son vis-à-vis du Québec d'intervenir, le groupe a décidé de se tourner vers les tribunaux pour obtenir satisfaction.

« La Loi sur la qualité de l'environnement donne le droit à la qualité de l'environnement. Le moins qu'on puisse attendre, c'est que nos élus fassent respecter la loi », dit M. Ghali.

François Ghali

Les avocats du CVQ, Jean Keable et Sylvain Lussier, demanderont au tribunal d'interdire à ADM d'entreprendre les travaux d'aménagement prévus à l'aéroport de Dorval avant que l'examen du projet soit terminé.

Le groupe a par ailleurs dévoilé de nouvelles études environnementales qui, selon lui, soulèvent suffisamment de questions pour que le projet d'ADM soit soumis à une commission d'enquête.

L'une a été réalisée par la firme D'Aragon, Desbiens, Halde et Associés, et elle soutient que les études sur la qualité de l'air publiées par ADM sont incomplètes. Deux autres ont été effectuées par Rowan, Williams, Davies et Irwin, une firme d'ingénieurs-conseils de Guelph experte dans le domaine aéroportuaire.

Selon ces derniers, le transfert des vols de Mirabel à Dorval aura des impacts défavorables importants sur le climat sonore des villes de Mont-Royal, Dorval et Saint-Laurent. Si les vols de Mirabel avaient été transférés à Dorval en 1995, le trafic aérien aurait augmenté de 23 % et le nombre de passagers de 62 %, écrivent-ils.

La contestation juridique de son projet n'a aucunement ébranlé la direction d'ADM, qui a continué hier de soutenir que rien ne l'obligeait à soumettre son projet à une évaluation environnementale.

« Nous respectons les lois du Québec et du Canada et nous avons vérifié auprès des autorités compétentes avant d'annoncer ce projet. Nous avons la certitude qu'il n'est pas visé par les lois sur l'environnement », a déclaré le porte-parole d'ADM, Michel Fréchette.

Selon lui, les travaux proposés ne visent aucunement à agrandir l'aéroport ou à accroître sa capacité. Il s'agit simplement de rénover un bâtiment, de construire une jetée internationale et d'étendre le stationnement.

Même en ajoutant les vols de Mirabel, il y aura encore moins de mouvements d'avions qu'il y en avait en 1975. Lorsque Dorval atteindra son point de saturation, il n'y aura pas de nouvelle piste puisqu'on enverra les nouveaux transporteurs à Mirabel.

Au cabinet du ministre de l'Environnement du Québec, David Cliche, on souligne que l'aéronautique relève de la compétence d'Ottawa et que si des études sont nécessaires, c'est au ministre fédéral de les commander. M. Cliche a par ailleurs demandé un avis juridique pour déterminer si Québec peut en ce cas exiger une telle intervention.

FONDATION QUÉBÉCOISE DES MALADIES MENTALES
(514) 529-5354
801, rue Sherbrooke Est
Bureau 300
Montreal (Québec) H2L 1K7

LE HOMARD EN FOLIE!!!
À la carte
134e anniversaire
Valeur de $10250.*
Chaque repas consommé en mai et juin 96 vous donne une chance de participer au tirage de la bague diamant.
*Certains règlements s'appliquent/Détails sur coupons de participation
7jours/semaine
$9.95
De 11h à 16h
Chez Pauzé
FRUITS DE MER
1657 Ste-Catherine O.
Tél: 932-6118
Une magnifique bague or véritable 14 Kt avec diamant de 1 carat.*
Le choix des consommateurs 1996 service de l'excellence
OR

Mettons en lumière les brillantes réussites !

Claude Frappier Électrique inc.
première entreprise d'électricité certifiée ISO 9002

Hydro-Québec et la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ) désirent souligner la performance exceptionnelle de la firme Claude Frappier Électrique inc., première entreprise au Canada dans son domaine à se voir décerner le certificat d'enregistrement de la norme ISO 9002-1994 pour les secteurs résidentiel, commercial et industriel.

Cette reconnaissance témoigne de l'avant-gardisme de l'entreprise Claude Frappier Électrique inc., de l'excellence de ses qualifications et de la hauteur de ses objectifs. Hydro-Québec et la CMEQ félicitent ce pionnier qui a osé relever le défi de la qualité totale.

La corporation des maîtres électriciens du Québec
Hydro Québec

Il n'y a pas de collecte des ordures ménagères ni de collecte sélective à Montréal
le lundi 20 mai.
Les citoyens sont invités à ne pas sortir leurs ordures et leur bac vert lors de ce congé férié.
Ville de Montréal

Affaire Matticks : aucun témoin en défense

Les avocats des quatre policiers accusés n'en voient ni la nécessité ni l'utilité

YVES BOISVERT

Le ministère public a terminé sa preuve après deux mois de procès hier et les quatre policiers de la SQ accusés de divers crimes dans l'affaire Matticks ont aussitôt annoncé qu'ils ne feront entendre aucun témoin en défense.

« Vu la nature et la qualité de la preuve de la Couronne, mon client ne voit ni la nécessité ni l'utilité de présenter quelque témoin que ce soit », a déclaré Me Jean-Claude Hébert, qui représente l'agent Pierre Duclos.

« Nous croyons qu'il y a amplement de matière pour prendre votre décision, et nous sommes contents d'en rester avec la présente preuve », a dit aux jurés de son côté Me Harvey Yarosky, avocat du policier Dany Fafard. Mes Gérald Soulière et Jean Dupuis, avocats de Michel Patry et Lucien Landry, ont pris la même position.

Duclos, Fafard, Patry et Landry étaient les enquêteurs dans l'affaire Matticks, où sept personnes étaient accusées d'avoir importé 26 tonnes de haschisch à Montréal, en 1994. On leur reproche (sauf à Patry) d'avoir fabriqué de la preuve contre le clan Matticks, d'avoir tenté d'entraver la justice en cachant des informations aux avocats de la Couronne et de s'être parjurés par la suite.

Le ministère public a fait entendre 36 témoins pour faire sa preuve, au nombre desquels un agent de la SQ qui a affirmé s'être parjuré au procès des Matticks à la demande des accusés (sauf Landry).

On reproche essentiellement aux policiers d'avoir tenté de faire croire que quatre documents compromettants avaient été saisis au bureau d'un des accusés. Selon la Couronne, ces documents ont été délibérément ajoutés à la preuve après la saisie par les policiers, qui ont ensuite menti sur plusieurs points, tant à la Couronne qu'au tribunal, pour camoufler cette « fabrication de preuve ».

La défense n'admet évidemment pas cette théorie. On a évoqué la thèse de l'erreur de bonne foi, selon laquelle un mélange de documents à la SQ aurait fait en sorte d'ajouter involontairement à la preuve ces documents. La défense a également mis en preuve des faits laissant voir que le clan Matticks a des tentacules à plusieurs endroits. On veut démontrer ainsi que les Matticks auraient pu être en possession de ces documents émanant de Douane Canada grâce à une taupe ayant voulu les avertir que la police était sur leurs traces. Une fois les documents saisis, ils auraient par la suite fait croire à un « plantage » par la police, étant dans l'impossibilité normalement de détenir ces documents envoyés confidentiellement par les autorités.

Me Pierre Lapointe, du ministère public, plaidera à compter de mardi pour la poursuite. Les quatre avocats de la défense plaideront ensuite à tour de rôle. On peut s'attendre à ce que les plaidoiries occupent toute la semaine prochaine.

Le juge Yves Mayrand, de la Cour supérieure, qui a présidé le procès, donnera ensuite ses directives aux sept femmes et cinq hommes du jury, qui devrait être envoyé délibérer dans la semaine du 27 mai.

Le maire de Sainte-Julienne demande des comptes à son prédécesseur

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Le nouveau maire de Sainte-Julienne, Claude Patenaude, demande la tenue d'une enquête publique de la Commission municipale du Québec sur la gestion passée de cette municipalité de la région de Lanaudière.

« C'est dans un souci de transparence, souligne M. Patenaude, et pour que toute la lumière soit faite sur des allégations d'irrégularités graves commises par des élus de l'administration précédente que le conseil municipal adresse au ministre des Affaires municipales sa requête. » M. Patenaude a été élu maire en novembre dernier. Il a succédé à Mario Melançon.

Cette requête est présentée après que le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, eut dépêché un vérificateur dans la municipalité de 6700 habitants.

Dans une lettre adressée à M. Patenaude, le ministre Trudel, écrit : « L'exercice a permis de constater que la conduite de certaines affaires de votre municipalité n'a pas toujours été menée conformément aux dispositions des lois municipales, notamment au chapitre de l'autorisation des dépenses, de la convocation d'assemblées spéciales, de la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil et des prévisions budgétaires adoptées au cours des dernières années. »

À quelques jours des élections de novembre, le maire sortant a convoqué une assemblée extraordinaire pour adopter des dépenses de plus d'un million, ce qui n'est pas permis par la loi parce qu'il n'y avait pas urgence.

La nouvelle administration municipale impute à celle qui l'a précédée les manifestations de résidants pour dénonces le maire Patenaude. La requête de M. Patenaude veut obliger ses prédécesseurs à expliquer par quelle négligence le surplus de Sainte-Julienne de 425 000 $ a été dépensé, et comment un déficit illégal récemment mis au jour par les vérificateurs de la municipalité a pu atteindre 114 000 $ en une seule année.

« Des prévisions budgétaires erronnées sont citées par d'anciens élus pour discréditer nos efforts de remettre les finances à flot. »

La nouvelle administration de la localité, dont la population atteint 18 000 personnes en été, se demande aussi comment il se fait que tous les contrats de travaux nécessitant des conseils d'ingénieurs étaient donnés à une firme dont le vice-président est le frère d'un ex-conseiller municipal.

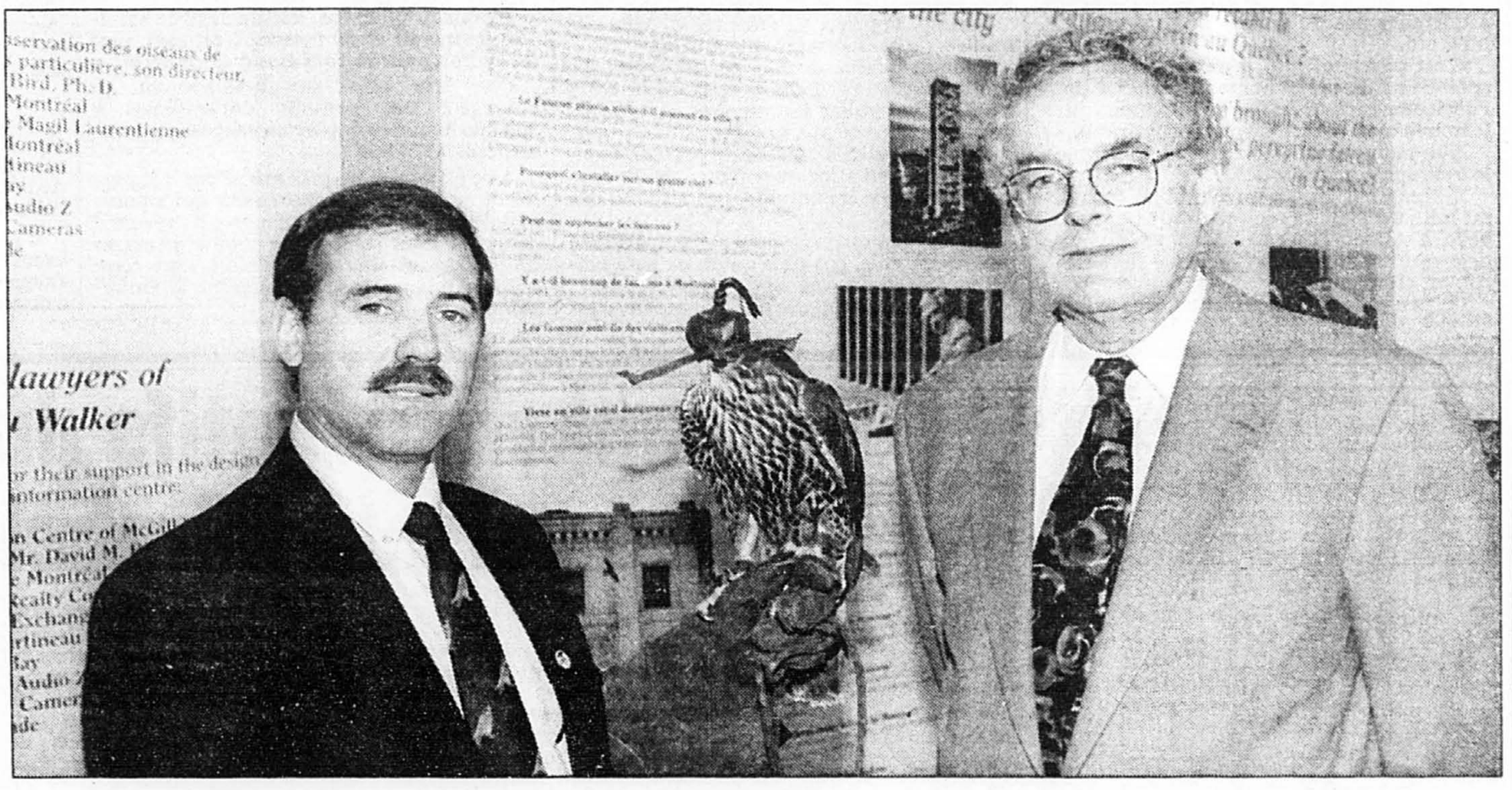

PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Pour tout savoir sur le faucon pèlerin

David Bird, directeur du Centre de recherche et de conservation des oiseaux de l'université McGill, et Francis Fox, avocat associé chez Martineau Walker, posent fièrement avec un faucon pèlerin dressé, à l'occasion de l'ouverture hier, du Centre d'information sur le faucon pèlerin de la firme d'avocats. Le principal attrait de ce centre est une caméra fixe installée au 32e étage de la Tour de la Bourse, qui permet d'observer une famille de ces rapaces qui y a été récemment installée. On peut aussi observer la scène par l'entremise d'un site Internet dont l'adresse est http://www.deev.com/Martineau-Walker/

Des roues de camion atterrissent au cimetière

MARCEL LAROCHE

Après un « vol plané » du haut de l'autoroute Métropolitaine, deux roues de camion ont atterri dans le cimetière les Jardins Urgel Bourgie, à Saint-Laurent, endommageant légèrement la structure d'un muret en granit servant de columbarium.

Cet incident plutôt inusité, qui n'a heureusement fait aucun blessé, s'est déroulé en pleine heure d'affluence, vers 6 h 30 hier, à l'intersection des boulevards Côte-de-Liesse et Sainte-Croix, dans le nord-ouest de Montréal.

Alertés par des témoins, les policiers du poste 14 de la CUM ont bien dû se rendre à l'évidence : un jeu de roues et une partie d'essieu provenant vraisemblablement d'un camion circulant vers l'ouest sur la 40 se sont détachés accidentellement pour se retrouver six mètres plus bas, directement dans le cimetière !

M. Denis D'Etcheverry, vice-président au marketing au cimetière Urgel Bourgie situé sur Côte-de-Liesse, a précisé hier à *La Presse* que les dommages à la propriété étaient minimes, le choc des roues en chute libre ayant surtout été absorbé par le muret en granit et où sont entreposées des urnes qui n'ont pas été brisées.

Sans les travaux présentement en cours sur l'autoroute Métropolitaine, l'incident aurait pu avoir des conséquences tragiques puisqu'il s'est produit à proximité d'un endroit où se trouve habituellement un arrêt d'autobus de la STCUM.

L'incident qui semble s'être produit à l'insu du camionneur, laisse plutôt perplexes les policiers de la CUM qui tentaient toujours hier de retrouver le propriétaire du mastodonte.

Rappel de médicaments

Presse Canadienne

Searle Canada, une filiale de Monsanto Canada, procède au rappel du médicament Synarel, prescrit sous ordonnance, et au rappel partiel des contraceptifs oraux Brevicon et Synphasic.

Fabriqués pour Searle Canada, ces trois produits portent l'étiquette de Syntex.

Searle Canada a pris cette décision après avoir mis la main sur des emballages contrefaits distribués illégalement.

Searle Canada demande aux patientes en possession d'un flacon de Synarel de cesser immédiatement de prendre ce médicament et de le rapporter à leur pharmacien. Searle Canada demande également aux pharmaciens de lui retourner tout leur stock de Synarel.

Têtes d'affiche

■ *Joyeuse fête !* à Reine-Aimée (Bessette) Sigouin qui célèbre en ce 17 mai son 100e anniversaire de naissance. Native de Saint-Jérôme, elle s'est établie à Montréal après avoir épousé Lucien Sigouin. Ce dernier travaillait pour Hydro-Québec ; avec l'aide de sa femme, il a également tenu un petit commerce de réparation de bicyclettes. Mme Sigouin est aussi tombée en amour avec l'orgue, instrument dont elle a joué jusqu'à l'âge de 82 ans. Depuis 1989, elle réside avec sa soeur Lucienne au Centre Jean-de-La-Lande, un centre d'hébergement et de soins de longue durée du Plateau Mont-Royal. Le personnel de la résidence et tous les locataires souhaitent une longue vie et une excellente santé à leur centenaire.

■■■

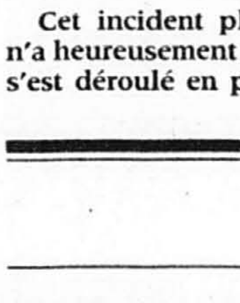

Anthony Kavanagh

■ Malgré et à cause de ses maux de tête, Anthony Kavanagh donnera un spectacle-bénéfice au profit de la Fondation québécoise de la migraine et des céphalées, le 8 juin, à 19 h, au Théâtre National, 1220, rue Sainte-Catherine Est. Porte-parole de cette Fondation et lui-même affecté par le problème, l'humoriste Kavanagh rappelle que les fonds ainsi recueillis serviront à la recherche pour le mieux-être d'un million de Québécois souffrant de migraine et aux plus nombreux encore à souffrir de céphalées. Coût : 23,80 $, 50 $ et 100 $. Renseignements : 529-3449 ou 521-0025.

■■■

■ Spectacle-bénéfice du groupe Possession Simple, au profit d'Intégration jeunesse (intégration au marché du travail pour des jeunes de 18 à 30 ans, sans emploi et sans qualification). La chanteuse Luce Dufault et le jeune humoriste Guy Nantel (champion de la *Course destination monde*) seront aussi sur la scène du Club Soda, le 21 mai, à 21 h. Coût : 15 $. Renseignements : 598-7319.

■■■

■ Le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, sera appelé à faire part de son engagement dans la relance économique de la région métropolitaine et du rôle que son ministère entend jouer, alors qu'il sera le conférencier invité du premier déjeuner-causerie du Regroupement des commerçants du centre-ville (Destination centre-ville). Le déjeuner sera servi à l'hôtel Westin Mont-Royal, aujourd'hui, 17 mai, à 12 h. Renseignements : 872-4757.

■■■

■ Deux auteurs se partagent cette année le prix Coopers & Lybrand du livre d'affaires, Pierre P. Tremblay pour *La politique fiscale (à la recherche du compromis)*, et Emmanuel Nyahoho, pour *Finances internationales (théorie, politique et pratique)*. Ils se partageront la bourse de 10 000 $ offerte par la firme de comptables agréés et conseillers en management Coopers et Lybrand.

Louis Boudreau

■ Louis Boudreau, directeur des affaires publiques de la compagnie Rothmans, Benson & Hedges, a récemment remis un chèque de 10 000 $ au docteur Guy Drouin, du service d'urologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'agit du deuxième don du genre, fait par une compagnie de tabac, pour l'acquisition d'un laser devant servir au traitement des cancers génito-urinaires.

■■■

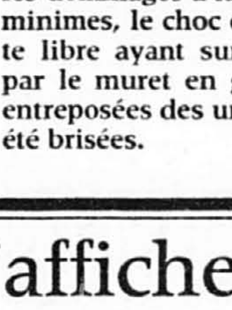

Yves Archambault

■ Dans le cadre de la célébration de ses 20 ans, la Fondation de l'UQAM a organisé une rencontre entre ses donateurs et quelques-uns de ses boursiers. L'Université du Québec à Montréal en a profité pour remettre sa prestigieuse Médaille à trois hommes d'affaires qui ont contribué généreusement au développement de l'université. Il s'agit d'Anthony Comper, président et chef de l'exploitation à la Banque de Montréal ; d'Yves Archambault, président et chef de l'exploitation de Réno-Dépôt, et de Guy Marier, premier vice-président chez Bell Canada.

■ Café-rencontre pour les gens atteints de cancer et leurs proches, dans le but d'échanger et surtout de dompter les craintes et l'angoisse qui se manifestent naturellement chez tout cancéreux. Ces rencontres sont organisées par la section montérégienne de la Fondation québécoise du cancer. La première soirée se tiendra le mardi 21 mai, de 19 h à 20 h 30, au 150, rue Grant, à Longueuil. Renseignements : 670-9431.

■■■

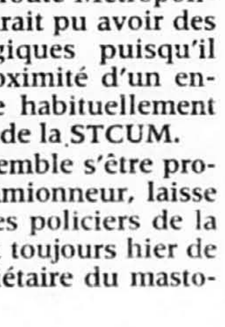

Anthony Comper

■ La Banque de Montréal vient de remettre ses dons recueillis dans le cadre de la campagne de souscription de Centraide du Grand Montréal pour 1995, soit un chèque de 392 895 $ signé par Anthony Comper, président et chef de l'exploitation de la Banque de Montréal. La remise du chèque à la présidente de Centraide, Michèle Thibodeau-De Guire, s'est faite en présence des employés de la succursale principale de la banque. Les employés ont contribué pour 107 895 $, le don corporatif étant de 285 000 $.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

L'attente à Sainte-Justine : ce sera mieux en septembre

Trois mille patients devront attendre six mois en moyenne

MARIE-CLAUDE GIRARD

La liste d'attente en chirurgie à l'hôpital Sainte-Justine devrait diminuer cet automne avec l'arrivée de trois anesthésistes.

Actuellement, cette liste compte environ 3000 patients, lesquels doivent attendre six mois en moyenne. « On peut dire que c'est le creux de la vague et qu'on s'en va vers une amélioration », note le docteur Lucie Poitras, directrice des services professionnels à l'hôpital.

Interrogé à ce sujet, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, s'est fait lui aussi rassurant : « Dans l'ensemble des listes d'attente, ça diminue et c'est sous contrôle. » Il a expliqué que la pénurie était due à une conjoncture malheureuse, un anesthésiste s'étant blessé, une autre ayant pris un congé de maternité.

En neurologie et en cardiologie, où les urgences sont souvent plus dramatiques, les délais demeurent plutôt rares. Par contre, en urologie, il y a 600 patients en attente. Mais la situation s'explique aussi par la rareté des urologues pédiatriques : il n'y en a qu'un à Sainte-Justine.

Quant à la jeune Katryn Bourassa qui attend depuis le mois de mars d'être opérée aux oreilles, le docteur Poitras soutient que son cas sera jugé comme les autres, selon la gravité de la situation.

Les centres hospitaliers de la région de Montréal sont toujours à la recherche d'une quinzaine d'anesthésistes. Toutefois, dans l'ensemble de la province, la pénurie s'est un peu atténuée depuis deux ans. « Il n'y a pas de crise, mais il manque encore entre 60 et 70 spécialistes », affirme le président de l'Association des anesthésistes et réanimateurs, le docteur O'Donnel Bédard. Il estime que l'équilibre devrait être atteint d'ici cinq ou dix ans.

Pour l'instant, la demande est telle que plusieurs anesthésistes profitent de leurs vacances pour aller dépanner leurs confrères en régions éloignées.

Seul hôpital pédiatrique universitaire de la province, Sainte-Justine n'est pas très alléchant pour les anesthésistes. Le salaire y est moindre et l'âge des patients suscite des difficultés additionnelles. Selon le docteur Poitras, les spécialistes en pédiatrie gagnent en moyenne 20 % de moins que leurs collègues qui soignent des adultes.

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Au pays de la fibrose

Céline Dion s'est prise d'affection hier soir pour ce jeune garçon qui lançait des pétales de rose sur les invités d'honneur du bal impérial chinois, tenu au Windsor, rue Peel, au profit de l'Association québécoise pour la fibrose kystique. Près de 900 personnes, dont plusieurs célébrités, ont participé à l'événement-bénéfice, qui mettait notamment à l'honneur près de 150 adeptes de taï chi.

Mutations en services de santé : ça va vite et Rochon aime ça comme ça

LILIANNE LACROIX et PC

Les changements se déroulent pas mal trop vite dans le domaine de la santé pour certains, mais il ne faut surtout pas compter sur le ministre Jean Rochon pour ralentir le rythme, du moins pour le moment. Néanmoins, assure-t-il, il n'est pas question de nouvelles fermetures. « On en a plein les bras pour les prochaines années avec les fermetures déjà prévues. »

Conférencier au congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, devenue depuis quelques jours l'Association québécoise pour les services de santé et les services sociaux (AQSSSS), le ministre a insisté sur l'importance d'accélérer encore. « Ça ne donne rien de nier la réalité économique. La pression est là qui nous force à aller de l'avant. Il y a du temps qu'on n'a plus, qu'on a laissé glisser. Si on ne veut pas manquer le bateau, il faut accélérer pour rejoindre le peloton. Après seulement on pourra prendre l'altitude de croisière... »

« C'est clair que le ministre nous demande d'accélérer, mais nos gens auraient sûrement aimé entendre parler de cibles budgétaires. Si on connaissait déjà les contraintes de l'an prochain, ça serait beaucoup plus facile de prévoir et de gérer. Il faudrait que le ministre montre plus de transparence. Pourquoi ne pas donner l'heure juste aux administrateurs et à la population ? » a déclaré M. Jacques Nadeau, vice-président à la direction de l'AHQ, devenue l'AQSSSS.

Pour le ministre, l'hôpital demeure extrêmement important et jouera un rôle de gardien de but. « Quand on en a besoin, le gardien sera là pour assurer les services. Mais l'offensive sera plus présente sur le terrain pour assurer les services de première ligne. »

« Des fois, le gardien est le sauveur de l'équipe », rappelle en souriant M. Nadeau.

Insistant sur son intention de clarifier la situation, le ministre s'est lancé dans une description technocratique des changements passés et à venir qui a arraché à un assistant ce cri du coeur : « S'il n'arrête pas de clarifier, je ne comprendrai plus rien... »

Pourrait-il y avoir des hôpitaux privés au Québec ? « Il n'en est pas question », avertit le ministre de la Santé et des Services sociaux Jean Rochon.

Le Dr Rochon a d'abord repoussé l'idée de permettre la transformation d'hôpitaux qui doivent fermer, selon le plan prévu à Montréal, en centres hospitaliers privés. « On ne fera pas des hôpitaux privés. »

Même avec les restrictions budgétaires dans le réseau public, « on est capable de maintenir nos services » et notre système public, a assuré le ministre Rochon. Permettre l'ouverture d'hôpitaux privés équivaudrait à « s'en remettre à un système parallèle privé » et, à ce moment, « on tomberait dans un système à deux vitesses », ce qu'il refuse.

Le ministre garde toutefois la porte ouverte au système privé dans le domaine de l'hébergement, par exemple. Il rappelle que déjà 22 à 23 % du budget de la Santé et des Services sociaux y est consacré. Il compte maintenir cet équilibre.

Le MEMO ne veut plus d'écoles catholiques

MICHÈLE OUIMET

Le MEMO, le parti de l'opposition à la CECM, a demandé hier au gouvernement d'instaurer non seulement des commissions scolaires linguistiques, mais aussi de révoquer le statut catholique de toutes les écoles.

Le MEMO souhaite que les écoles deviennent laïques et que l'enseignement religieux soit offert seulement là où le nombre le justifie.

Cette proposition va à l'encontre de la loi 107 qui, tout en créant des commissions scolaires linguistiques sur tout le territoire de la province, maintient le statut confessionnel des écoles. D'ailleurs, la loi 107 oblige toutes les écoles à offrir des cours de religion.

La proposition du MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte), dévoilée hier en conférence de presse, se veut une réplique à Michel Pallascio, le président de la CECM et chef du parti catholique au pouvoir, le RSC (Regroupement scolaire confessionnel).

Mercredi soir, vers 23 h, le Conseil des commissaires a voté en faveur d'une proposition qui crée un comité dont la tâche consistera à partager les écoles entre les commissions scolaires linguistiques nouvellement créées et la CECM. L'opposition a voté contre la création de ce comité et le vice-président de la commission scolaire, Benoit Bessette, a précisé qu'il n'était pas question que les membres du MEMO en fassent partie.

Hier, le MEMO a suggéré un échéancier à la ministre de l'Éducation, Pauline Marois. Il y aurait d'abord une consultation populaire, probablement un référendum, dès l'automne 1996, où tous les citoyens de l'île de Montréal répondraient aux deux questions suivantes : sont-ils favorables à l'établissement d'une école sans statut confessionnel ? et souhaitent-ils que l'école dispense un enseignement religieux ?

La ministre pourrait ensuite déclencher des élections scolaires et mettre en place les conseils provisoires, formés par les commissaires nouvellement élus, qui verraient au partage des écoles entre les commissions scolaires.

Le MEMO souhaite aussi qu'il y ait seulement deux commissions scolaires sur le territoire de l'île de Montréal, une francophone, qui compterait 143 000 élèves, et une anglophone, fréquentée par 52 000 élèves.

Michel Pallascio a affirmé qu'il n'y avait pas grand-chose de nouveau dans la proposition du MEMO et que la position des partis politiques à la CECM était aux « antipodes ».

SANTÉ CAPILLAIRE
PROGRAMME DE SOINS CAPILLAIRES NATURELS

Micheline Grimard
INFIRMIÈRE & NATUROPATHE
Membre de O.I.I.Q., B.E.O., C.P.M.D.Q.
31 années d'expérience en SANTÉ
dont 6 ans d'expérience CAPILLAIRE V2373115
MTL : 289-9762 • Rive-Sud : 446-6100

RESTAURANT
BETTER & GLICK
4382 boul. St-Laurent, 845-4554
SAUCISSES MOULES À VOLONTÉ BROCHETTES
PASTA FONDUES À VOLONTÉ VODKAS V2378888

RAYMOND & HELLER
Importateurs, grossistes et nettoyeurs de tapis depuis 66 ans
VENTE DE LIQUIDATION DE TAPIS D'ORIENT AUTHENTIQUES
Le propriétaire prend sa retraite et liquide tout son stock.
L'entrepôt sera vendu, loué ou utilisé comme atelier de nettoyage de tapis.
Les étiquettes indiqueront à la fois le PRIX DE LIQUIDATION et le PRIX DE DÉTAIL VÉRITABLE.
Plus de 1 500 tapis ayant une valeur au détail de plus de 1,75 million de dollars. La liquidation comprend des tapis importés d'Afghanistan, de Chine, de l'Inde, de l'Iran, du Pakistan et de la Turquie, plus des cargaisons commandées mais non livrées.
• Ventes finales • Livraison, si nécessaire avec frais
• Paiement comptant, par carte Visa ou MasterCard, ou par chèque.
6681, avenue du Parc, Montréal
(angle rue St-Zotique, entre rues Beaubien et Beaumont)
Du lundi au mercredi, de 10 h à 18 h
Le vendredi, de 10 h à 21 h / Le samedi, de 10 h à 17 h
271-7750
2378929;517

Solarium Zytco
Trois-Saisons SPÉCIAUX DU PRINTEMPS
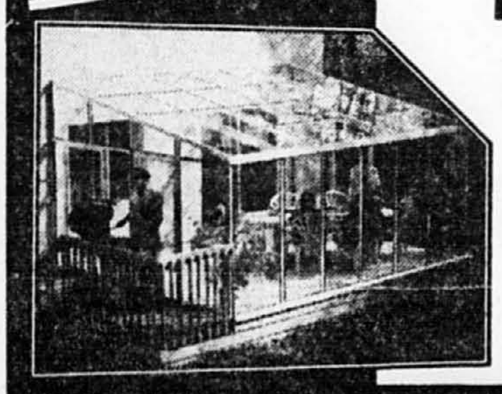
☑ STORES GRATUITS INCLUS AU TOIT.
☑ À PARTIR DE $99. PAR MOIS.
☑ FINANCEMENT À 4.9 % D'INTÉRÊT.
4940 Bois-Franc, St-Laurent, Qc, H4S 1A7 1-800-361-9232
(514) 335-2050 OUVERT LE SAMEDI

Sauvons les malades chroniques du Saint-Laurent
Joignez-vous au Fonds mondial pour la nature (WWF)
866-3159 de Montréal 1 800 866-3497 d'ailleurs au Québec
WWF

résultats loto-québec

6/49 Tirage du 96-05-15

12 14 16 41 45 48

Numéro complémentaire: 47

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	2 429 123,60 $
5/6+	2	364 368,50 $
5/6	217	2 686,60 $
4/6	12 015	93,00 $
3/6	239 369	10 $

Ventes totales: 16 115 416,00 $
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 $
Prochain tirage: 96-05-18

Extra Tirage du 96-05-15

NUMÉROS	LOTS
271187	100 000 $
71187	1 000 $
1187	250 $
187	50 $
87	10 $
7	2 $

Banco Tirage du 96-05-16

9	10	11	13	14
16	17	20	28	29
30	31	33	35	39
42	48	62	64	66

TVA, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Avocat du bureau de Claude F. Archambault condamné à rembourser un client déçu

YVES BOISVERT

Dans une décision où l'avocat criminaliste Claude F. Archambault ne paraît pas sous son meilleur jour, la juge Danielle Grenier, de la Cour supérieure, vient de condamner un ex-employé de son bureau, l'avocat Pierre Grygiel, à rembourser 800 $ à un client à qui l'on a fait de « fausses représentations ».

Au mois de juin 1992, M. Guy Matte requiert les services de l'avocat Claude F. Archambault pour le défendre dans une cause criminelle. Archambault refile le dossier à un jeune avocat de son bureau, Me Grygiel.

Après un procès à Granby, Matte est déclaré coupable. Me Grygiel lui a facturé des honoraires raisonnables de 1500 $ pour le procès. Maintenant, Matte veut interjeter appel, ce dont s'occupe Grygiel pour 1500 $.

Matte, cependant, va voir Archambault pour se plaindre de Grygiel. Il veut un autre avocat. La juge Grenier, qui a entendu les témoins, conclut qu'Archambault s'est alors engagé à confier l'appel à une autre avocate de son bureau. Fort de cette assurance, Matte a versé 800 $ d'honoraires pour la suite des choses.

Mais l'avocate n'aurait pas eu le temps de prendre le dossier, et c'est finalement Grygiel qui s'est occupé de l'appel. Archambault a dit à Matte qu'en appel, il serait possible de faire entendre des nouveaux témoins, et Matte fondait beaucoup d'espoir en cette possibilité. Il croyait pouvoir se faire acquitter ainsi.

Soulignons que Claude F. Archambault n'était pas poursuivi. C'est Me Grygiel seul qui devra donc rembourser les 800 $ au client déçu. Il dispose de 30 jours pour en appeler.

L'APCHQ veut changer d'interlocuteur

MARIE-CLAUDE GIRARD

L'APCHQ remet en cause la légitimité de la coalition syndicale dans la construction et demande au gouvernement de restructurer les syndicats impliqués de façon à ce qu'ils représentent uniquement les travailleurs du secteur résidentiel.

« Les syndicats ne disposent pas d'un véritable mandat de grève. La rébellion des travailleurs à la fin de la grève en témoigne », a affirmé hier le négociateur de l'APCHQ, Jean-Marie Meunier, lors d'une conférence de presse. Son association soutient que 76 % des syndiqués qui « se prononcent sur le sort » de la construction résidentielle proviennent des autres secteurs de l'industrie.

« Comment peuvent-ils savoir dans quels secteurs travaillent les membres qui ont voté ? » s'étonne pour sa part Yves Paré, directeur général de la FTQ-Construction. Le chef syndical ne mâche pas ses mots : « Ils sont fous raide. Ils ne savent plus quels arguments amener. »

Après une rencontre avec l'APCHQ, le ministre du Travail, Matthias Rioux, a dit qu'il prendrait position la semaine prochaine. « Il faut que ça se règle assez vite. J'espère qu'un bon pas sera fait la semaine prochaine », a-t-il dit. Ces propos laissent sceptique le président du Conseil provincial des métiers de la construction, Maurice Pouliot. « Il faut vivre sur une autre planète pour penser que cela peut se régler si tôt. On est aussi éloignés qu'à l'époque de la grève. »

Nous voyons à votre santé

Tous les jours, les infirmières sont présentes lors d'événements heureux de la vie et aussi quand les Québécoises et les Québécois vivent des moments difficiles. Depuis toujours, elles sont au cœur du système de santé. Nouvelles technologies, chambardements économiques et sociaux, elles démontrent chaque jour que leur expertise est grande sans jamais cesser d'être profondément humaines. À l'hôpital, à la maison, où que vous soyez, l'engagement des infirmières est toujours le même : être là quand vous avez besoin d'elles.

Faites confiance aux infirmières pour soigner votre avenir

Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

Parlez plus bas.

Le plus vaste réseau cellulaire souterrain au Canada prend de l'expansion, grâce à Bell Mobilité. En ce moment, nos abonnés obtiennent une réception cellulaire parfaitement claire, partout dans le centre-ville souterrain de Montréal. Dès le 30 juin, notre réseau s'allongera jusqu'à 26 kilomètres, ce qui permettra de l'emprunter aussi bien sous la Place des Arts que sous le Complexe Guy-Favreau et le Complexe Desjardins. Chez Bell Mobilité, nous ne nous contentons pas d'explorer les possibilités du cellulaire en surface. Nous creusons plus loin. 1 800 361-0040.

Bell *Mobilité*MD

LES DOUBLÉS

Achetez par deux et économisez chez A. Gold & Sons

Ouvert la Fête de Dollard, lundi 20 mai

ACHETEZ 1 COMPLET À 495$ ou 595$ ou 695$
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
De valeur égale • Groupe sélectionné • Léger supplément pour les retouches

Ordinaire 79,50$/ch. **2 POUR 98$** Économisez 61$

Ordinaire 55$ ch. **2 POUR 79,99$** Économisez 30$

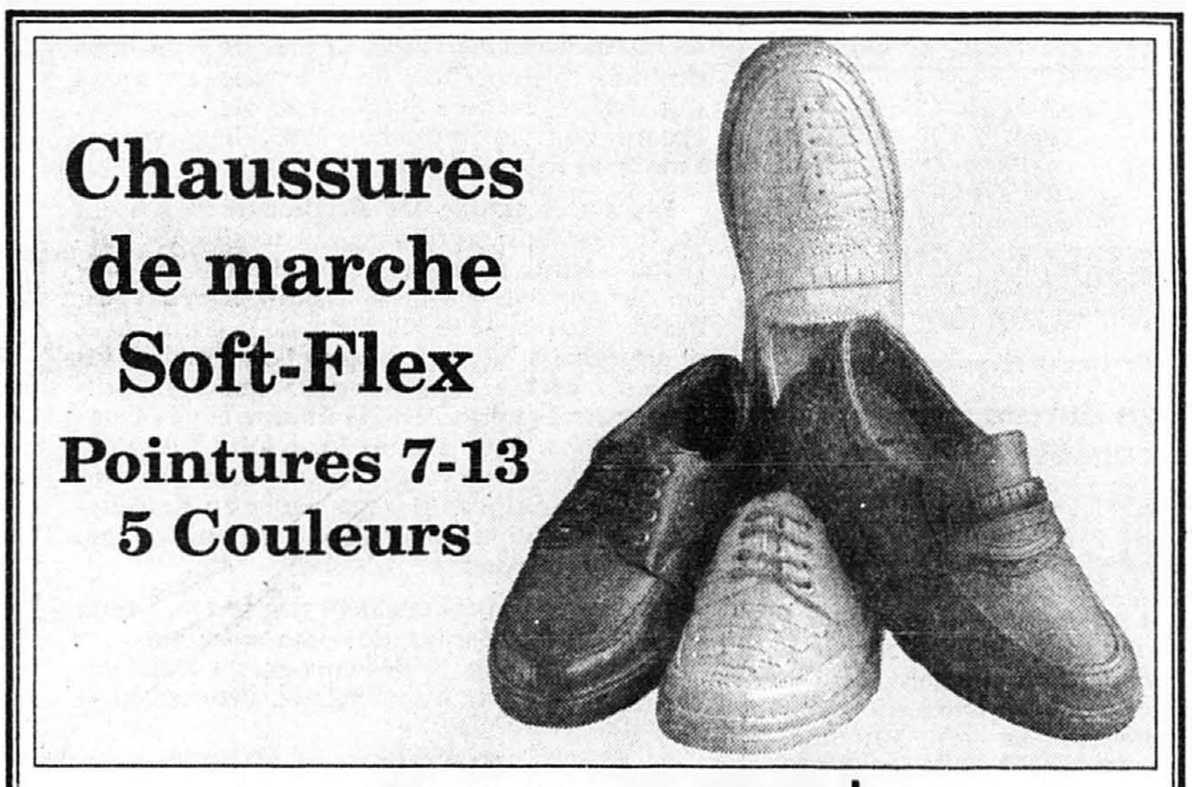

Ordinaire 90$/paire **2 POUR 150$** Économisez 30$

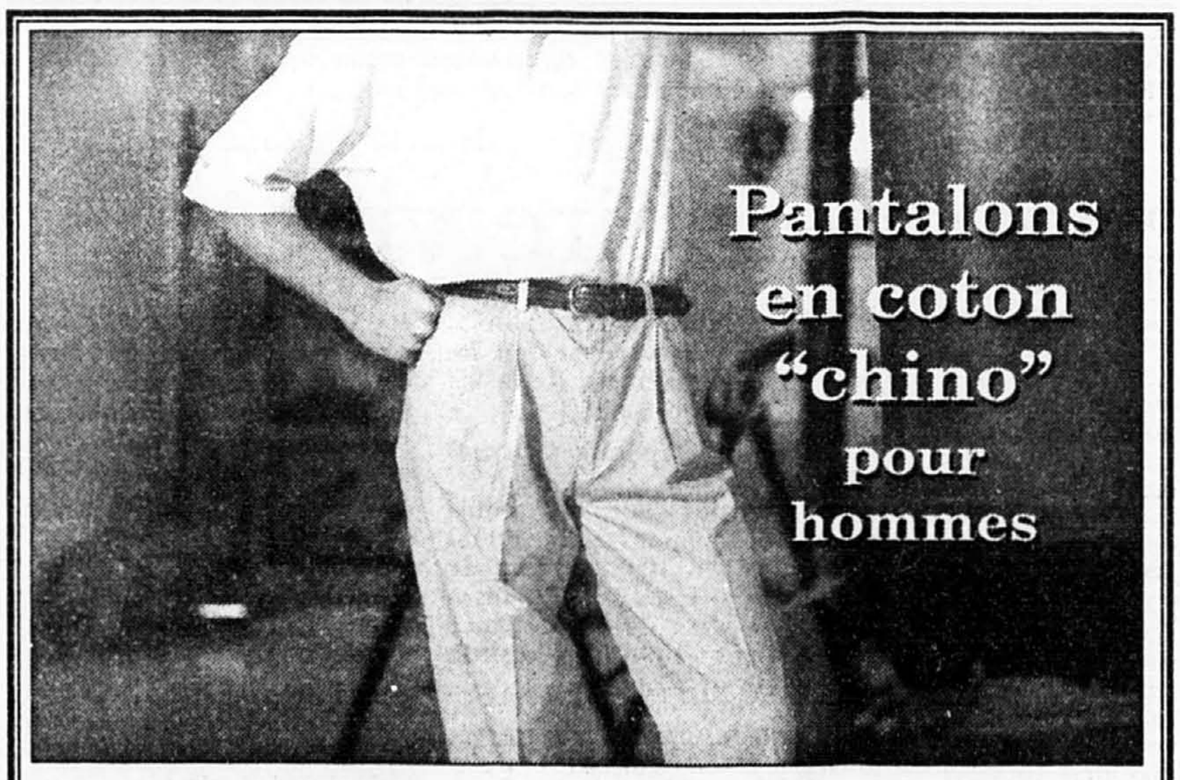

Ordinaire 68$ ch. **2 POUR 96$** Économisez 40$

Ordinaire 95$ ch. **2 POUR 139$** Économisez 51$

À l'extérieur de Montréal commandez SANS FRAIS 1-888-622-GOLD

960, Sainte-Catherine Ouest
Les Galeries d'Anjou
La Place Vertu
Fairview Pointe-Claire

A. Gold & Sons
Depuis 1899

Centre Rockland • Carrefour Laval
Promenades Saint-Bruno
Mail Champlain Brossard
No. 11, York, Ottawa • Place Ste-Foy, Québec

Venez visiter notre entrepôt, aussi, pour des super aubaines tous les jours!

Informatique

MICRO EXPRESS

Une adresse électronique par télécopieur

■ Il est maintenant possible de recevoir et d'expédier du courrier électronique même si l'on ne dispose pas d'un ordinateur. Contre un abonnement de base de 30 $ par année, le fournisseur d'accès Rézo i.média fournit une adresse électronique et se charge de faire suivre par télécopieur les courriers électroniques qui lui parviennent. Pour 5 $, la compagnie se charge aussi d'expédier par courrier électronique les lettres qu'on lui fait parvenir par télécopieur. Certains cafés électroniques offrent un service de location d'adresses électroniques, mais la consultation se fait sur place.

Production 96 devient Communications 96

■ Un mois avant INET'96, la huitième conférence des professionnels des industries de la culture et des communications, Production 96, s'attaque au phénomène Internet. Organisée par le magazine *Qui fait quoi*, la conférence a pour thème « La République de l'information » et propose une série de conférences portant sur la société de l'intangible, l'économie dématérialisée, le travail virtualisé et l'univers numérique. Le rendez-vous a lieu du 21 au 25 mai à l'Hôtel du Parc.

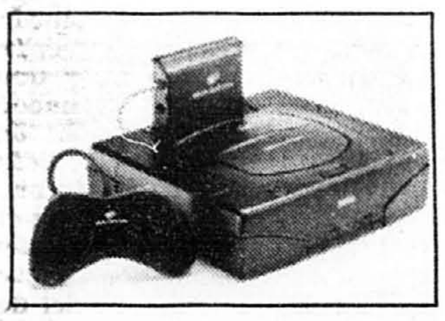

Sega Saturn lance sa console à 500 $

■ La compagnie Sega a annoncé aujourd'hui le lancement du Sega Saturn Net Link, une console équipée d'un modem à 28,8 kbps qui permettra d'accéder à Internet par l'intermédiaire de la télévision. La console devrait coûter moins de 450 $ US et être commercialisée cet automne. Sega emboîte donc le pas à Apple et Oracle, qui ont lancé leur propre version du terminal Internet à 500 $.

Avant et après la mise en page

■ Un nouveau magazine québécois à l'intention des infographistes débutants et plus avertis a vu le jour. *Avant&Après*, un bimestriel de 20 pages, présente des trucs et des conseils et, avec force illustrations, réexplique les notions de composition nécessaires pour réaliser des produits infographiques de qualité. Comment dessiner un logo, concevoir un dépliant et choisir les caractères graphiques appropriés. Cette traduction française du magazine *Before&After* n'est offerte que sur abonnement au prix de 69 $ par année.

Camelot Info ouvre une méga-librairie informatique

■ Camelot Info a déménagé ses pénates à la Place Ville-Marie et abrite aujourd'hui la plus grande librairie informatique au monde, avec 1000 CD-ROM, 2000 logiciels et 10 000 titres de livres. Créé il y a 20 ans, Camelot Info emploie une trentaine de personnes à ses deux magasins situés au square Phillips et à la Place Ville-Marie.

L'inforoute d'ici: deux ans et 50 millions plus tard

ANDRÉ BÉLANGER
(andreb@sim.qc.ca)

On avait craint qu'il ne récolte que des miettes, mais voilà qu'avec le nouveau budget du Québec, le Fonds de l'autoroute de l'information (FAI) vient d'être reconduit pour trois ans avec un budget de 20 millions par année. Deux ans après sa création, quel bilan peut-on faire de son action ?

Jusqu'en décembre dernier, la gestion du FAI était à l'image de la politique gouvernementale en matière d'inforoutes : éparse et improvisée. Aux prises avec une gestion « bordélique », de l'avis de son nouveau président Robert Thivierge nommé en août dernier, le FAI a dû traiter en catastrophe 141 demandes entre le 10 octobre et le 10 novembre dernier. Résultat : encore aujourd'hui, 14 projets n'ont toujours pas fait l'objet de conventions signées et trois autres projets, d'une valeur de 5,8 millions, attendent l'aval du Conseil des ministres.

« Quand le gouvernement a mis sur pied le FAI, (...) il ne savait pas où il s'en allait », a déclaré M. Thivierge à un quotidien en décembre dernier.

La décision du FAI de financer le développement d'infrastructures au lieu de contenus avait aussi soulevé l'ire de plusieurs observateurs. Les chiffres du Secrétariat de l'autoroute de l'information, responsable du FAI, confirment leurs appréhensions : pour les 52 projets acceptés, 55 % de l'argent a été octroyé à des projets d'infrastructures et de technologie contre 45 % pour des projets d'applications et de contenu.

La part du lion (9 millions de dollars) est d'ailleurs revenue aux câblodistributeurs, soit 950 000 $ pour aider Cogeco à lancer son service Internet à haute vitesse et près de 8 millions destinés au projet UBI de Vidéotron, un projet qui doit rejoindre 33 000 foyers au Saguenay. Promis pour le printemps 1995, le projet est sans cesse reporté depuis.

Les autres grands bénéficiaires du Fonds ont été le Réseau interordinateurs scientifiques québécois (RISQ) qui, avec 5,4 millions de dollars, entend relier les régions du Saguenay, du Bas-du-Fleuve, de la Mauricie, de la Gatineau et de l'Abitibi à Internet avec un lien à grande vitesse et... les bibliothèques québécoises. En juillet dernier, la ministre de la Culture et des Communications, Mme Louise Beaudoin, puisait 7 millions de dollars du FAI pour financer le projet de 13,8 millions devant mener au branchement des bibliothèques publiques québécoises au réseau Internet.

Les autres projets touchent des secteurs aussi variés que les réseaux de communications, les produits culturels, le développement technologique de produits commerciaux, l'éducation et la santé.

Dans le domaine de l'éducation, par exemple, le projet Hyperguides-RECTO mené par l'Université du Québec a reçu 3,7 millions de dollars afin de concevoir des outils pour développer l'enseignement à distance et mettre au point des contenus de formation adaptés aux nouvelles technologies.

La Communauté urbaine de l'Outaouais a aussi reçu une aide substantielle de 1,57 million de dollars pour son projet Hiérapolis, qui permettra entre autres à des municipalités de la région de monter une vitrine sur le réseau Internet et d'y diffuser des informations sur la santé, l'éducation, la culture et le tourisme.

Le Libertel de Montréal (616 000 $), pour sa part, entend offrir gratuitement au Montréalais un accès à des informations communautaires et municipales, doublé d'une adresse de courrier électronique et d'un accès à Internet, mais en mode texte seulement. Son président, André Laurendeau, a annoncé cette semaine qu'il ouvrirait ses portes « avant septembre prochain », soit avec près d'un an de retard sur l'échéancier.

Des projets multimédias, comme la création d'un site W3 et d'un CD-ROM promotionnel pour le compte du Musée de la civilisation du Québec, viennent compléter le portrait.

Certaines subventions ont donné des fruits, comme ça a été le cas avec CEDROM-SNI. Le micro-serveur d'information électronique qu'il a développé donne aujourd'hui accès aux archives des principaux quotidiens québécois, dont *La Presse*, par l'intermédiaire d'Internet. CEDROM-SNI lançait d'ailleurs cette semaine les archives du journal *Le Monde* sur CD-ROM et annonçait l'ouverture d'un bureau en France.

Le FAI a aussi financé un projet de télémédecine coordonné par l'Hôtel-Dieu de Montréal (600 000 $), une formation multimédia pour des propriétaires de lots boisés privés et des travailleurs sylvicoles en forêt privée de la région de Rimouski (600 000 $) et une réflexion à caractère philosophique dirigée par le groupe AGORA sur le sens à donner au déploiement de l'inforoute québécoise.

Les barons de la quincaillerie devraient céder leur place aux producteurs de contenus au cours de la deuxième phase du FAI, si on en croit la ministre de la Culture et des Communications, Louise Beaudoin. « Les fonds destinés au FAI seront désormais axés davantage sur le contenu, et particulièrement le contenu francophone », a-t-elle déclaré récemment.

Le gouvernement québécois n'a pas caché qu'il compte laisser à l'entreprise privée le soin de développer les infrastructures. Au yeux de la ministre Beaudoin, qui commence à peine à naviguer sur Internet, il est grand temps de parler de l'inforoute comme d'un « vrai projet de société ».

Les critères d'attribution des fonds devraient être rendus publics vers la mi-juin à l'adresse suivante :
www.gouv.qc.ca/gouv/francais/minorg/sai/
On peut aussi communiquer avec le FAI à l'adresse suivante : fai@sai.qc.ca

Choisissez la mémoire vive

MICRO-RÉPONSES

André Bélanger

Q — *Je vous soumets mon problème : j'ai un 486SX avec 8 Mo de mémoire vive et un modem de 14,4 kbps. On m'offre le choix entre faire passer ma mémoire vive de 8 à 16 Mo ou me procurer un modem de 28,8 kbps. Que me conseillez-vous pour favoriser mon accès à Internet ?*

R — Laissez tomber le modem et optez pour la mémoire vive. Les logiciels étant de plus en plus gourmands, il est à peu près devenu impossible aujourd'hui de naviguer avec seulement 8 Mo de mémoire vive. Netscape 2.01 se réserve un minimum 4,3 Mo, Eudora un autre 500 K. Ajoutez-y un logiciel de traitement de textes et vous arrivez vite à l'étranglement. Les 4 Mo de mémoire vive supplémentaires (environ 200 $) vous aideront non seulement à naviguer, mais ils vous permettront de profiter pleinement des autres logiciels dont vous disposez. Si votre budget ne vous le permet pas, optez pour l'achat du logiciel RAM Doubler qui, pour 90 $, permet de maximiser l'utilisation de la mémoire vive disponible. Cette solution hybride se fait au prix d'un ralentissement de la vitesse de votre processeur.

Par ailleurs, la réputation du modem 28,8 kbps est surfaite. La mauvaise qualité des lignes téléphoniques dans la région de Montréal vous permet en effet rarement de rouler à des vitesses supérieures à 21 kbps. Le gain de performance sur un modem à 14,4 kbps se situe en fait autour de 50 à 60 %.

Q — *Je me bute parfois au message suivant lorsque je tente d'accéder à un site W3 : « There was no response. The server could be down or is not responding. If you are unable to connect again later, contact the server's administrator. » De quoi s'agit-il ?*

Richard Bastien

R — Le message indique que le serveur du site W3 que vous tentez de joindre est probablement inopérant ou inexistant. De tels messages sont de plus en plus communs, alors que de nombreux sites W3 (20 % selon certains estimés) indexés dans les engins de recherche sont abandonnés par leurs créateurs depuis belle lurette. Il n'y a guère d'autre solution que de s'y résigner.

Vous avez des questions, des problèmes, des commentaires ? Communiquez avec nous. Chaque semaine, nous répondrons à l'une ou l'autre de vos interrogations.

Par courrier électronique : redactio@lapresse.com

Par la poste : Micro-réponses, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Voici notre nouvelle adresse internet pour trouver un emploi :

http://www.LaPresse.com/Probec

Vous cherchez un emploi? Les annonces de la section Carrières professions, identifiées par l'adresse susmentionnée, seront maintenant accessibles sur Internet au début de la semaine suivant leur parution. Vous pourrez remplir jusqu'à 50 demandes d'emploi et envoyer votre CV directement aux employeurs sélectionnés.

De plus, vous pourrez expédier votre CV par courrier électronique dans une base de données destinée aux employeurs. Simplifiez votre recherche d'emploi! Vous augmentez vos chances de succès en tapant la bonne adresse : http://www.LaPresse.com/Probec

La Presse

C2370858

Internet Internet Internet Internet Internet INTERNET Internet Internet Internet Internet

Les restrictions menacent la santé dentaire des Québécois

Vingt-sept millions de moins pour les assistés sociaux

CAROLE THIBAUDEAU

Les Québécois ont de bien meilleures dents qu'il y a dix ans, affirment les chercheurs. Il y a cependant place pour beaucoup d'amélioration : les caries chez les enfants de moins de quatre ans et la santé de la gencive chez les adultes demeurent préoccupantes pour les dentistes en santé publique.

À l'issue d'une conférence qu'elle donnait hier au 64e congrès de l'ACFAS, Mme Marie Olivier, dentiste à la direction de la Santé publique de Montréal-Centre, a exprimé sa crainte devant les réductions budgétaires annoncées par le ministre de la Santé dans les soins dentaires aux assistés sociaux : 27 millions, presque la moitié du programme. « Les dentistes en santé publique espèrent faire entendre leurs recommandations au gouvernement, dit-elle. En un premier temps, nous nous réunissons début juin pour définir comment nous allons diffuser notre rapport. »

Ce rapport, présenté hier au congrès, fait le point sur l'état dentaire des adultes de 35 à 44 ans. Un échantillonnage de 2110 personnes a été examiné, dont 987 dans l'île de Montréal et l'île Jésus.

64e congrès de l'ACFAS

La chercheuse et son équipe ont constaté que 20 dents sur 32, en moyenne, ont connu la carie chez les 35-44 ans. Sur les vingt dents touchées, une moyenne de 8,2 sont absentes, 10,6 ont été traitées par une obturation et 1,2 demeure à traiter.

« Le niveau de traitement est très bien, fait remarquer Mme Olivier. Mais un manque moyen de 8,2 dents, c'est énorme. C'est dommage de choisir l'extraction au lieu du traitement d'un abcès, lequel peut coûter, il est vrai, jusqu'à 1000 $. »

Mais c'est du côté des gencives que les choses se gâtent. Saignements, présence de tartre, poches entre la dent et la gencive montrent que la dent, si on l'a conservée, est menacée.

Les adultes examinés avaient dans une proportion de 95 % besoin d'instruction d'hygiène pour leurs gencives, dit Mme Olivier. Une poche de quatre à cinq millimètres était présente chez 52,2 % des sujets (besoin d'un détartrage et d'un curetage) et une poche de six millimètres ou plus chez 21,4 %, ce qui nécessite une chirurgie.

« C'est comme pour une voiture, explique Mme Olivier. Un entretien régulier peut éviter un pépin majeur. Malheureusement, cela représente un luxe pour une grande catégorie de personnes. »

Un des objectifs de Santé Québec est de réduire de 50 % la carie chez les jeunes de l'école primaire. « Mais 60 % des caries du primaire sont à la maternelle, souligne un autre conférencier, le dentiste Pierre Corbeil, qui a examiné plus de 2500 enfants de la Montérégie. Il est clair qu'il faut intervenir chez les zéro à quatre ans, ce qui est difficile. »

SONDAGE

SOM La Presse DROIT DE PAROLE

■ Selon-vous, parmi les contraintes suivantes, qu'est-ce qui empêche le plus les jeunes couples qui en veulent d'avoir des enfants?

Ensemble *(n: 1003)*

Difficulté d'avoir un emploi	19
Difficulté de concilier le travail et la vie familiale	13
Manque de services de garde	2
Peur de se retrouver sans conjoint	7
Difficultés économiques	35
Perception d'avenir limitée des enfants	6
Coût que ça implique	9
Autre	5
NSP / NRP	4

■ Si toutes les conditions économiques favorables étaient réunies, aimeriez-vous avoir?

Ensemble *(n: 600)*

1 enfant	8
2 enfants	32
3 enfants	20
4 enfants et plus	16
Aucun enfant	23
NSP / NRP	1

Ce sondage a été réalisé entre le 10 et le 15 mai 1996. Au total, 1011 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est estimée à 3,61% pour l'ensemble des 1003 répondants. Nous avons également demandé aux répondants âgés de moins de 45 ans combien d'enfants ils aimeraient avoir. Ce sondage fera l'objet de la discussion à l'émission
Droit de parole *ce soir à 20 h à Radio-Québec.*

Infographie *La Presse*

La déportation des... Français !

Le « grand dérangement » n'a pas touché que les Acadiens

ANDRÉ PRATTE

Quelque 2000 Français d'origine furent déportés aux côtés des Acadiens lorsque les Anglais prirent possession de ces territoires en 1755 et 1758. Dans le cadre du congrès de l'ACFAS, Robert Larin, étudiant au doctorat en histoire à l'Université de Montréal, a levé le voile sur ce recoin ignoré de l'histoire acadienne.

« Je reproche beaucoup aux historiens de l'Acadie de ne jamais nous parler des Européens qui ont été rapatriés dans leur pays d'origine », a confié M. Larin à *La Presse* .

14 000 plutôt que 10 000

La plupart des historiens évaluent à 10 000 le nombre d'Acadiens déportés aux États-Unis et en France. Après s'être longuement penché sur les recensements de l'époque, M. Larin estime qu'outre les soldats, 2700 Européens vivaient en Acadie en 1755. La plupart habitaient l'île Royale et Louisbourg (le Cap-Breton actuel) ou l'île Saint-Jean (l'Île-du-Prince-Édouard d'aujourd'hui). Plusieurs d'entre eux étaient déjà bien implantés en Acadie.

Que leur est-il arrivé lorsque les Anglais ont pris possession de ces territoires ? Ils ont été, eux aussi, déportés. Ou si l'on veut, rapatriés. « Quand ils arrivaient en France, on leur versait une allocation pour leur permettre de retourner là où ils disaient être nés », explique M. Larin.

Le « grand dérangement » n'aurait donc pas touché 10 000, mais près de 14 000 personnes, dont quelque 2000 Européens et 1000 personnes nées dans l'Acadie insulaire (les îles Royale et Saint-Jean).

Lors de la déportation de 1755, qui toucha l'Acadie continentale (aujourd'hui le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse sans le Cap-Breton), pratiquement toutes les 7250 personnes envoyées dans ce qui deviendra les États-Unis étaient d'origine acadienne. Mais la déportation de 1758, qui vida les îles Royale et Saint-Jean, ne fut « acadienne » qu'à 53 %, selon les estimations du chercheur.

Les Canadiens errants

Parmi tout ce monde, les Anglais déportèrent aussi... 74 Canadiens, des gens nés dans ce qui est aujourd'hui le Québec. Ceux-ci seront bientôt rejoints en France par environ 4000 compatriotes qui choisirent de s'expatrier après la Conquête. Si on sait assez bien ce qui est arrivé aux Acadiens déportés, on ignore tout de ces Canadiens qui, volontairement ou involontairement, sont arrivés en France entre 1758 et 1763. C'est à écrire leur histoire que se consacrera maintenant Robert Larin.

Un incident perturbe la destruction des BPC

Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

Un incident survenu dans un bâtiment du chantier de destruction des BPC à Manic 2, au nord de Baie-Comeau, a entraîné l'application du plan des mesures d'urgence durant la nuit d'hier.

L'alerte a été lancée vers 1 h 20 quand un contremaître de la compagnie Sanexem a constaté qu'une épaisse fumée se propageait dans un des deux bâtiments de décontamination.

Selon la directrice du projet pour Sanexem, Laura Hébert, du papier déchiqueté et décontaminé en phase finale de séchage s'est consumé à l'intérieur d'un autoclave, créant une surpression qui a entraîné l'ouverture d'un couvercle d'inspection.

La fumée provenant de la combustion du papier s'est propagée dans le bâtiment, mais aucune flamme vive n'a été aperçue. Les quatre travailleurs qui s'y trouvaient n'ont pas été incommodés par la fumée. Les pompiers ont aussi été dépêchés sur les lieux, mais ils n'ont pas eu à intervenir.

Une analyse complète de la situation sera toutefois réalisée afin d'identifier clairement les causes de l'incident et recommander des mesures pour en éviter la répétition, a indiqué Mme Hébert.

Les PrintPartner 10 et 14 de Fujitsu sont arrivées.

De véritables imprimantes laser qui donnent plus pour moins aux utilisateurs des groupes de travail et de réseaux.

Remise de 200$ en argent ou 4 cartouches de poudre d'encre additionnelles (200$ PDSM)

Composez le 1-800-663-0756 et découvrez comment vous obtenez *plus pour moins* de Fujitsu, le deuxième plus grand fabricant d'ordinateurs au monde.

Montréal : (514) 685-6262

FUJITSU
INFORMATIQUE, COMMUNICATIONS, MICRO-ÉLECTRONIQUE

*La promotion «Remise en argent/Cartouches de poudre d'encre» est une offre à durée limitée faite directement par Fujitsu Canada.

VENTE DE PIANOS

YOUNG CHANG

D'OCCASION 35,33 $ à queue 80.76 $ 48 mois

NEUF 78,24 $ Piano à queue 216,03 $ 48 mois

LIQUIDATION D'INVENTAIRE

Droit	950 $
Baldwin Howard	1 200 $
Mason Risch	1 750 $
Yamaha	2 350 $
Automatique	3 750 $
Heintzman	2 950 $
Kawai Studio	4 350 $
Willis Apt	1 200 $
Yamaha Grand	6 950 $
Baldwin Hamilton	3 550 $

4 jours seulement

Location et financement disponibles

Ouvert dimanche 10h à 16h

Transport inclus 100 km taxes en sus

Robert Bouthillier Musique
3338, rue Bélair, Montréal, Québec H2A 2A4, Tél.: 722-8741
5770, av. Decelles, Montréal, Québec H3S 2C6, Tél.: 738-6640

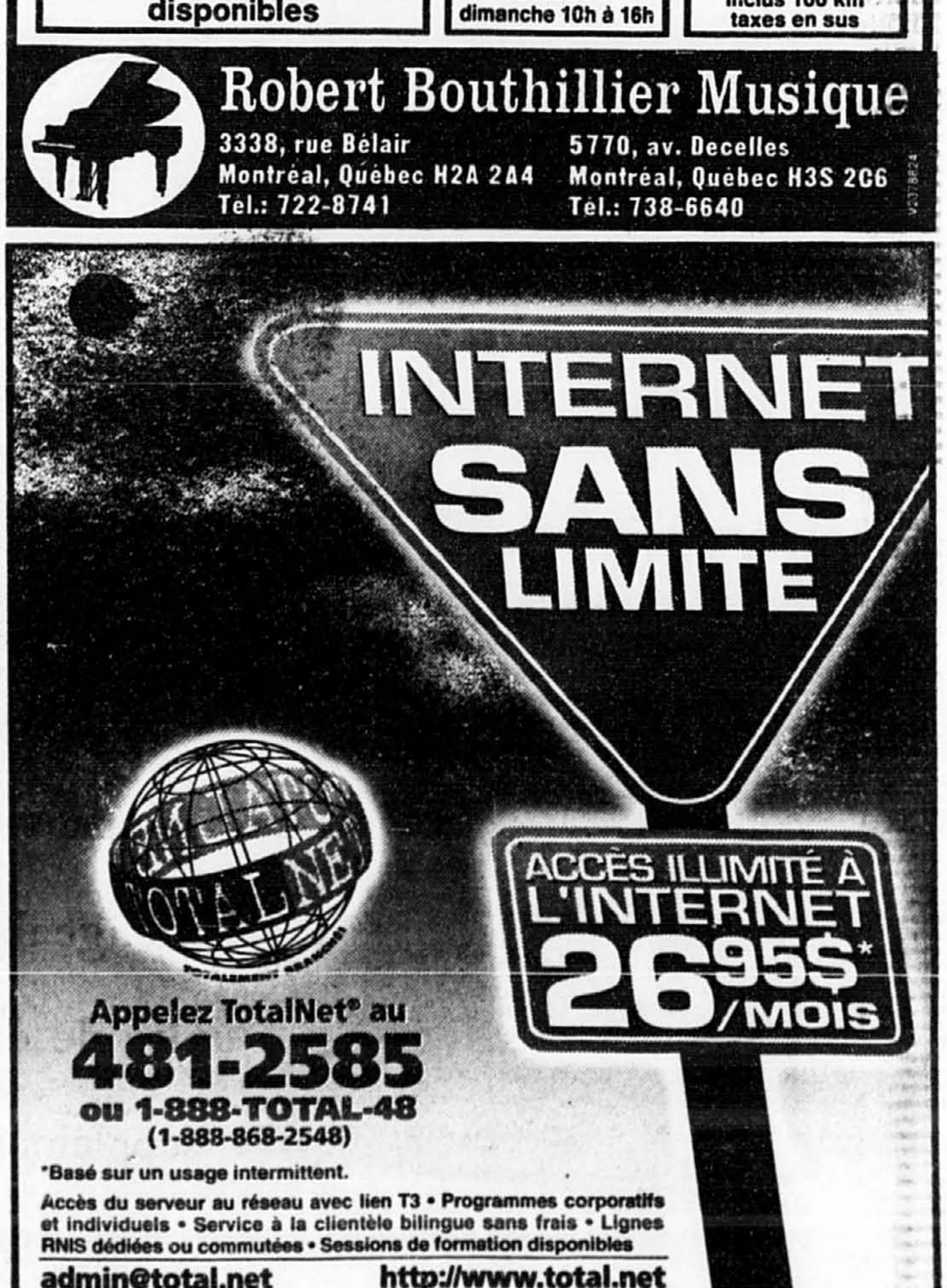

C'EST COMME SI VOUS TROUVIEZ DANS VOTRE BOÎTE DE CÉRÉALES DEUX PRIMES DE GRAND LUXE.

Mieux encore, vous n'avez pas à avaler des quantités de céréales sucrées pour devenir admissible.

Il suffit d'acheter n'importe quel bloc-notes Compaq LTE 5000 avec écran à matrice active d'ici le 30 juin. Vous obtiendrez alors gratuitement une puissante carte PC modem/télécopieur de 28,8 Kbps et une mallette en cuir, le tout d'une valeur de près de 800 $*. Pas mal mieux qu'une toupie en plastique, non ?

Et comme le LTE 5000 est un Compaq, vous savez aussi que vous obtenez pour votre argent un bloc-notes fiable de toute première qualité.

Grâce à une conception modulaire innovatrice, vous pouvez personnaliser votre bloc-notes en insérant simplement l'un des quatre dispositifs interchangeables : une unité de disque dur supplémentaire, une unité de disquette, une batterie auxiliaire ou une unité CD-ROM. Le LTE 5000 est si polyvalent qu'il pourrait passer pour un ordinateur de bureau portatif.

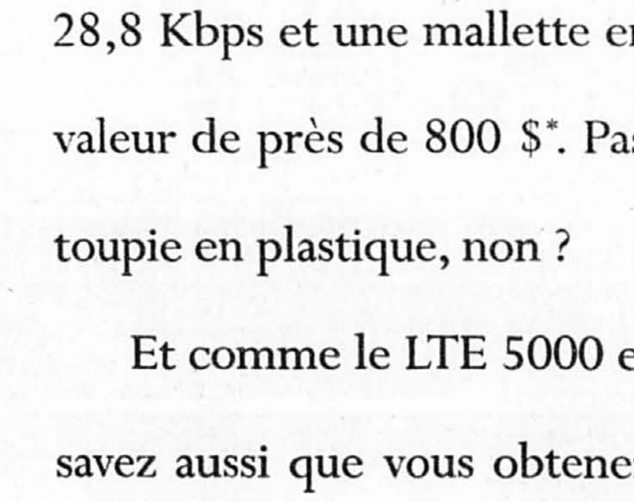

Ce bloc-notes à la fine pointe de la technologie intègre aussi une carte graphique PCI, un grand écran mesurant jusqu'à 12,1 po, ainsi que la vidéoanimation plein écran. Le tout fondé sur processeur Pentium®.

Ajoutez à cela la mallette et le modem/télécopieur gratuits, et vos voyages d'affaires seront décidément plus faciles à prendre.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou les coordonnées du revendeur Compaq le plus près de chez vous, appelez au 1 800 567-1616.

Vous découvrirez alors l'offre de bloc-notes la plus alléchante qui soit.

COMPAQ

Votre vie en sera transformée.

*Valeur de 800 $ fondée sur les prix de vente estimatifs. Les prix peuvent varier d'un revendeur à l'autre. L'offre n'est valide qu'au Canada, du 15 avril au 30 juin 1996. Le modem et la mallette sont gratuits à l'achat de tout modèle LTE 5000 avec écran à matrice active. Compaq et LTE 5000 sont des marques déposées de Compaq Computer Corporation. Les logos Intel Inside et processeur Pentium sont des marques de commerce d'Intel Corporation. Les noms des autres produits mentionnés ci-dessus peuvent être des marques de commerce de leurs sociétés respectives. ©1996 Compaq Computer Corporation. Tous droits réservés.

Arts et spectacles

Good Morning Céline !

TÉLÉVISION

Louise Cousineau

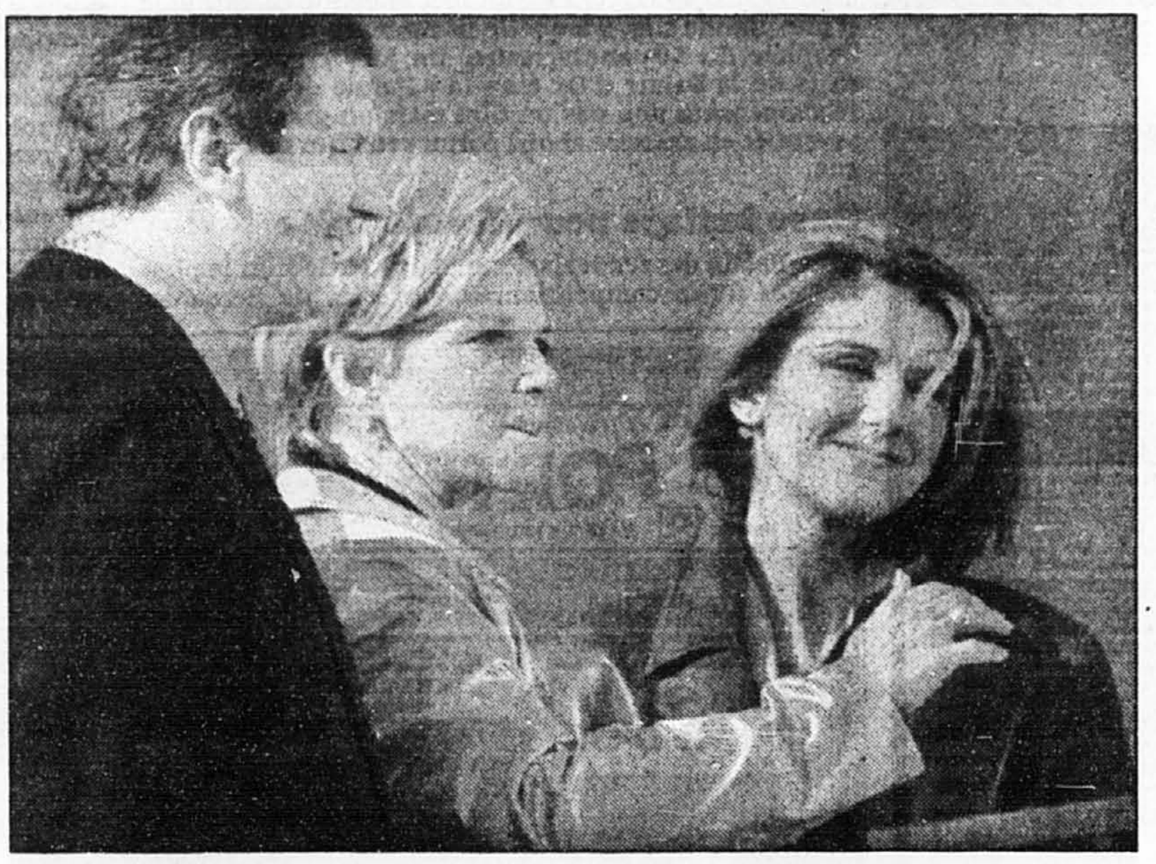

Céline Dion, dans son manteau Chanel, en compagnie des animateurs Charles Gibson et Joan Lunden sur la Terrasse Dufferin à Québec hier matin.

Ceux qui trouvaient qu'il n'y avait pas eu assez de place pour Céline Dion avant-hier chez *Oprah Winfrey* ont été vraiment gâtés hier matin par l'émission *Good Morning America* du réseau ABC. Non seulement Céline Dion a chanté devant 500 personnes dans la salle de bal du Château Frontenac — il est resté 2000 fans dehors et il était 7 h du matin ! — mais les animateurs Joan Lunden et Charles Gibson l'ont gardée jusqu'à la fin de l'émission.

Un triomphe pour Céline, qui a été charmante et a su esquiver le dossier constitutionnel qui fascine les Américains. Lucien Bouchard s'était expliqué là-dessus plus tôt dans l'émission. Jean Chrétien avait participé à l'émission d'avant-hier.

Depuis les Jeux de Barcelone, notre Céline a appris que les professions de foi politiques sont dangereuses pour une artiste au Québec. Quand il a été question du sujet épineux, Céline a déclaré qu'elle voulait chanter en français toute sa vie, mais que si elle peut chanter en anglais aussi, tant mieux. « Et j'apprends l'espagnol », a-t-elle conclu.

Elle a rappelé en riant qu'à ses débuts en anglais, elle chantait *What a Feeling* sans comprendre un mot.

Une atmosphère chaleureuse régnait manifestement entre les animateurs et Céline. « Ils se connaissent depuis longtemps, m'a expliqué hier après-midi son mari René Angelil. Céline a fait *Good Morning America* pour la première fois pour *Beauty and the Beast* en septembre 92, et depuis elle y est retournée cinq ou six fois. »

À vrai dire, racontait M. Angelil hier, le plan original de l'émission était de faire une chanson et une interview. Mais quand les gens de ABC ont découvert tout le brouhaha médiatique provoqué par Céline à Québec, ils ont décidé de la garder jusqu'à la fin de l'émission.

« Ils voulaient d'abord la faire chanter dehors sur la terrasse. Je leur ai dit : "Mais il va faire trop froid !" Leur crainte, c'était de ne pas pouvoir remplir la salle de bal du Château Frontenac à sept heures du matin. Je leur ai dit : "Vous ne connaissez pas l'effet Céline au Québec". »

Le pouvoir d'attraction de Céline a fait dire à Mme Lunden en ondes : « Céline, vous êtes une vraie chambre de commerce vivante. »

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, a félicité Céline après l'émission. Les très belles images de Québec, le charme de Céline vont sans doute attirer plusieurs touristes parmi les 30 millions d'Américains qui regardent l'émission.

L'atmosphère était décontractée. Joan Lunden a pratiqué son français sur un petit chien dans la foule. « Assis. » Il a obéi.

Québec a eu la part du lion de cette émission — quelle belle ville télégénique ! — mais quelques topos venaient de Montréal. Depuis la Biosphère — l'ancien pavillon américain à l'Expo, créé par l'architecte Buckminster Fuller — le météorologue Spencer Christian a fait des entrevues avec le chroniqueur scientifique de l'émission, et le Montréal souterrain a eu droit à un reportage. Heureusement qu'aucun caméraman n'a eu envie d'aller traîner dans le coin de l'ancien Forum ou dans nos rues commerciales aux boutiques placardées : ces scènes de désolation auraient sans doute fait peur au monde.

Mais Montréal était beau depuis l'île Sainte-Hélène. De loin.

On a aussi eu droit, depuis la Biosphère, à une belle performance du Cirque du Soleil, et à une entrevue avec un acrobate russe.

Manifestement, les recherchistes avaient travaillé fort. Ils ont trouvé une bande de touristes français pour crier *Good Morning America* à la caméra. Ils sont allés aux sucres — grimace du reporter devant cette accumulation de cholestérol et de sucre. Ils ont visité l'île d'Orléans.

Mais surtout, ils ont eu le génie d'avoir Céline longtemps.

Pour une fille qui n'est pas de bonne humeur le matin, Céline, qui s'était levée à 4 h 30 pour se délier la voix, était remarquablement en forme.

« Elle venait de prendre trois jours de congé à la maison à Montréal, a dit René Angelil hier. Elle a fait la cuisine. »

Quelle sorte de cuisine ? M. Angelil avoue qu'elle est bonne « dans le salé ». De toute façon, pas de sucre pour lui. Que des fruits.

« Ça n'a pas de bon sens ! »

Les Bleu Poudre piègent Guy Bertrand

SUZANNE COLPRON

— Bonjour M. Bertrand.
— Quel honneur !
— Ça va bien ?
— Oui, ça va bien, ça va bien, Lucien, comment ça va ?

Ainsi débute l'entretien téléphonique entre le faux premier ministre Lucien Bouchard et le vrai Me Guy Bertrand, diffusé hier sur les ondes de la station montréalaise CKOI FM, dans le cadre de l'émission *Le retour des Bleu Poudre*.

Nouvelle victime du groupe d'humoristes les Bleu Poudre, qui ont réussi de plus grands exploits en piégant la reine d'Angleterre Elizabeth II et le pape Jean-Paul II, Me Bertrand a cru pendant 18 minutes qu'il parlait au vrai Lucien Bouchard.

« M. Bertrand, je pense qu'il faut qu'on discute. Il faut qu'on trouve un terrain d'entente ailleurs que devant les tribunaux, lui dit d'emblée le Bleu Poudre Pierre Brassard en imitant avec brio la voix du premier ministre du Québec. Je suis sûr qu'on peut s'entendre. »

« S'entendre sur quoi ? » demande Me Bertrand.

Plus loin, Pierre Brassard le prévient : « C'est dangereux de se tenir près des fédéralistes de Jean Chrétien. Êtes-vous rendu bouddhiste, M. Bertrand ? Faut pas exagérer ! »

Les deux hommes conviennent de se rencontrer la semaine prochaine dans un restaurant *Nickels*, qui appartient à la star Céline Dion, histoire de sortir la cause des tribunaux... Comme on sait, la Cour supérieure entend présentement une requête de l'avocat qui conteste la légalité d'un référendum sur la souveraineté.

« Je suis sûr qu'on peut s'entendre, lui dit Brassard-Bouchard. La balle est dans votre camp. »

Au moment de mettre fin à l'entretien, qui se déroule sur un ton sérieux laissant peu de place aux blagues, il lui avoue sa véritable identité. « Ça n'a pas de bon sens, s'exclame Me Bertrand. C'est extraordinaire, je n'en reviens pas ! » Il félicite son interlocuteur avant de raccrocher. Me Bertrand était dans son bureau de Québec quand la conversation a été enregistrée. Il avait accepté, au préalable, un rendez-vous téléphonique avec celui qu'il croyait être Lucien Bouchard.

« On ne pouvait pas dérailler autant qu'avec la reine », a expliqué hier Jacques Chevalier, un des acolytes de Pierre Brassard. « Guy Bertrand connaît personnellement Lucien Bouchard. On ne le savait pas mais ils se tutoient. »

Pour Pierre Brassard, il s'agissait d'un premier canular dans la peau du premier ministre du Québec. Habituellement, le Bleu Poudre emprunte la voix de Jean Chrétien. Non seulement a-t-il déjà réussi à parler à la reine et au pape mais également à l'ex-président Jean-Bertrand Aristide d'Haïti et à Brigitte Bardot.

RENCONTREZ LES DONS JUANS DES TEMPS MODERNES

les Séducteurs

Du 18 au 31 mai : *Steve McQueen, Jean Grimaldi, James Cagney, Elvis Presley, Gregory Peck, Anthony Quinn, Humphrey Bogart, Bing Crosby, Cary Grant, Richard Burton, W.C. Fields, John Wayne, William Holden et les tops models masculins.*

Biographies
Tous les soirs, 21 h

CANAL D
Une invitation à la DÉCOUVERTE

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

20:00 10 - COLUMBO
Dabney Coleman a tué une vedette de rock. Il va se faire attrapper.

20:00 RDI - GRANDS REPORTAGES
Thérapie ou torture: un hôpital de Hamilton inflige un nouveau traitement aux victimes de traumatismes craniens qui a plus l'air d'une torture que d'une thérapie.

20:00 CO - VIVA: LA MALÉDICTION DES WINDSOR
La reine Elizabeth a parlé de l'annus horribilis en 1992. Il semble qu'un moine a jeté une malédiction sur les Windsor au 19e siècle. Est-ce pour ça que tout va si mal dans cette famille?

21:00 2 - SCÈNES DE LA VIE CULTURELLE
Radio-Canada vient de mettre l'émission à mort. Cette dernière portera sur l'avenir du livre. Invités: Michel Brûlé, Alain Stanké, Pascal Assthiany, Bertrand Gauthier, Carole Levert et Luc Roberge.

21:00 35 - AUX FRONTIÈRES DU RÉEL
Un épisode pas encore diffusé en français. L'ombre d'un savant tue. Wow.

21:00 FOX - THE X FILES
Si vous préférez regarder cette série en version originale, profitez-en: c'est la dernière de la saison.

21:30 RDI - SCULLY
Pierre Juneau parlera de son rapport qui a bien l'air d'être tabletté pour toujours.

22:00 35 - BESOIN D'AMOUR
Le chef Normand Laprise, de l'excellent restaurant Le Toqué, prépare un plat à Janine Sutto.

22:25 2 - LE POINT MÉDIAS
Le juge Pidgeon a dit non aux caméras dans l'affaire Guy Bertrand; l'affaire du psychiatre Bruno Bettelheim, impossible à traiter dans les médias.

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 9 13	Ce soir		Cinéma / AUX TROUSSES DE GOTTI (5) avec Lorraine Bracco, Anthony John Denison				Scènes de la vie culturelle / Michel Brûlé, Alain Stanké		Le Téléjournal	Point Médias (22:24)	Les Nouvelles du sport	Météo / Cinéma (23:35)	2 9 13
TVA	4 8 t 7 10	Le TVA	Piment fort / S. Rousseau	J.E. / Agente immobilière; Bianca; ultra-léger,		Cinéma / COLUMBO: JEU D'OMBRES (5) avec Peter Falk, Dabney Coleman				Le TVA	chaBada / Charles Biddle et un choeur de "gospel"		TVA Sports / Loteries (23:52)	4 8 t 7 10
RQ	15 17 24 45	Passe-Partout	Tribulations du cabotin	Le Québec aujourd'hui	Au coeur de nos vies	Droit de parole / Qu'est-ce qui empêche... d'avoir des enfants?		Avec un grand A / Monique et Gilles		Janette... tout court / Corneau dans la fosse aux lions		Cinéma / CROIRE À EN MOURIR (4) avec R. Arquette		15 17 24 45
TQS	16 30 35	Guerre des clans	Flash	Cinéma / SURDOUÉ ET INVISIBLE (6) avec Jay Underwood, Karen Black				Aux frontières du réel		Besoin d'amour / Normand Laprise	Le Grand Journal	Sports Plus	Sport Plus extra	16 30 35
CBC	5	Newswatch		Inside Qc	Empty Nest	Cinéma / INTO THE BADLANDS (4) avec Bruce Dern, Mariel Hemingway				CBC News		News	Taxi	5
	6			Fresh Prince of Bel-Air										6
CTV	12	Pulse		E.T.	BuzZone	Unsolved Mysteries		Outer Limits		Homicide: Life on the Street		CTV News	Pulse	12
	8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Family Matters	Boy Meets World	Cinéma / LOVE POTION No. 9 (6) avec T. Donovan, S. Bullock					Nightline	8
	ABC 22	News	ABC News	Star Trek: Next Generation				Step by Step	Mr. Cooper	20 / 20		News	Nightline (23:35)	ABC 22
	CBS 3	News		CBS News	E.T.	Nash Bridges		Miss Universe 1996					Late Sh. (23:35)	CBS 3
	NBC 5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries		Dateline NBC		Homicide: Life on the Street			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS	33	Newshour		Nightly Bus.	VT this Week	Wash. Week	Wall $treet	Using the Internet		Skeleton Coast Safari		Cinéma / Choix du public		33
	57	ITN News	Nightly Bus.	Newshour		On the Waterways		A Dark Adapted Eye (1/2)			Peak Practice		Cinéma (23:25)	57
ONT	12	...pas sorcier	J'aime la télé	Panorama	Au coeur de...	Bouillon de culture		Cinéma / UNE PLUIE DE PIERRES (3) avec B. Jones, J. Brown				Panorama	...en ligne	12
	24	Pumped!	Off the Hook	Women's...	Journeys	Studio 2		Mulberry	Waiting for...	Cinéma / COMING UP ROSES (4) avec D. Hywel, I. Gregory				24
CABLE	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Mae West		Cinéma / GREYSTOKE: THE LEGEND OF TARZAN (3)				Law and Order		A & E
	BRAVO	Coleman / Wil.	Performances	Bravo! News	Movietelevision	Actors Studio		Cinéma / SOMEONE TO LOVE (4) avec Orson Welles				Twin Peaks		BRAVO
	CANAL D	Animalier: vie sauvage		20e Siècle		Viva: malédiction des Windsor		Grands Crimes du XXe siècle		Destination Danger		Cinéma / POUR 100... (4)		CANAL D
	DISC.	Beyond 2000		@ discovery.ca		Wildlife Tales	West Wind	A.C. Clarke's...	Heaven & Earth	Invention	Terra X	@ discovery.ca		DISC.
	FOX	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Goosebumps		The "X" Files / Dernière		Star Trek: The Next Generation		Baywatch		FOX
	FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.					Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
	MP	Planète Rock		Le Décompte MusiquePlus		Le Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		BlackOut		MP
	NW	World News	Bus. World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		National News / Magazine		Big Life with Daniel Richler		NW
	RDI	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Thérapie ou...		Le Téléjournal	Scully RDI	Simplement...	Le Canada aujourd'hui		Sport	RDI
	RDS	...plongée	Sports 30 Mag		Superbike AMA / Laguna Seca	Sport Gillette		Soccer CONCACAF / Canada - Costa Rica				Sports 30 Mag		RDS
	SE	Marée rouge (16:55)		Ciné... (18:50)	Les Co-locataires (19:15)			Crimes virtuels			Amore! (22:40)			SE
	TMN	The Trial (17:15)			PCU / TMN Tonight (20:55)			Johnny Mnemonic				Hard Boiled (22:45)		TMN
	TSN	Golf (17:00)	Sportsdesk	Inside Sports	Baseball / Blue Jays - Royals							Sportsdesk		TSN
	TV5	Fleurs et...	Studio Gabriel	Journal FR2	Géopolis / Niger		Thalassa		FrancoFolies	Paris Lumières	Journal belge	Croisette / Stu. (23:10) / Vis. (23:40)		TV5
	YTV	Dunk Street	Captain Power	Hypernauts	Reboot	Felix the Cat	It's Alive!	Squawk Box	The Hit List		Must Be Mad!	Dave Osborne	Streetnoise	YTV
	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV

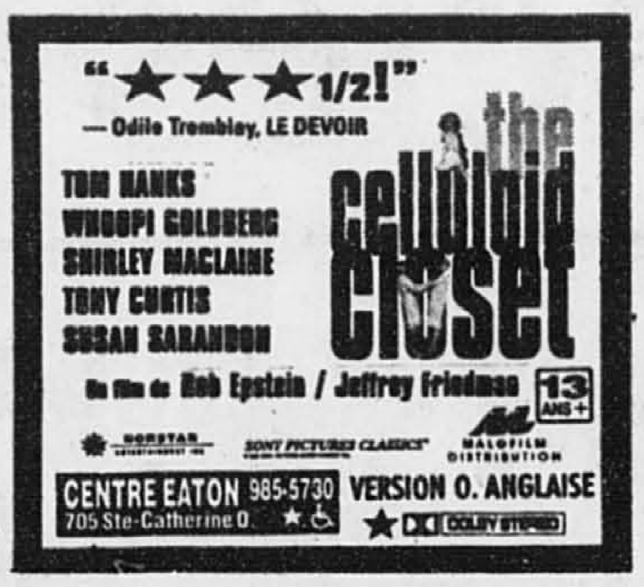

EN BREF

Intégration Jeunesse

■ Dans le cadre du 15e anniversaire d'Intégration Jeunesse du Québec, un spectacle-bénéfice mettant en vedette Luce Dufault sera présenté le 21 mai au Club Soda. L'humoriste Guy Nantel et le groupe rock Possession Simple seront aussi de la fête.

Une star par jour à Cannes

■ Une star internationale par jour : c'est ce que promettent les organisateurs du Festival de Cannes pour l'an prochain, à l'occasion de son 50e anniversaire. Du 7 au 19 mai 1997, ils garantissent la venue chaque jour d'une grande star, à laquelle ils remettront sur scène le Trophée du 50e anniversaire. Un jury d'anciens lauréats de la Palme d'Or élira la « Palme des Palmes », récompensant non pas un film mais un grand cinéaste vivant et en exercice choisi parmi ceux qui ne l'ont pas eue.

Beau battage pour *Beauté volée*

■ Le Palais des festivals accueillait hier le film le plus attendu de la compétition, *Beauté volée*, de Bernardo Bertolucci. Un beau battage médiatique a été créé autour de ce film tenant à la personnalité de son réalisateur et de son héroïne interprétée par une quasi-inconnue, Liv Tyler. On y raconte l'histoire d'une jeune Américaine de 19 ans qui se rend chez des amis de sa mère, qui s'est suicidée. Ces derniers — les Grayson — habitent une villa dans une Toscane écrasée de soleil et magnifiquement mise en lumière par Darius Khondji, qui avait également signé la photographie de *Seven*.

« La République de l'information »

■ C'est le 21 mai que s'ouvrira officiellement Communications 96, au théâtre Denise-Pelletier. Communications 96 est la cinquième édition de la conférence internationale sur la culture, les communications et la technologie organisée par la revue *Qui fait Quoi*, et placée, cette année, sur le thème « La République de l'information ».

L'avant-première du spectacle *La Nef* marquera l'ouverture. *La Nef* est une chorégraphie qui intègre la corde lisse, le trapèze ballant, le tissu acrobatique et la corde volante, produite par la troupe Les gens d'R.

GUIDE HORAIRE CINEPLEX ODEON

MATINÉES TOUS LES JOURS À 4,99$
toutes représentations avant 18h00
Pour informations, appelez 849-3456 FILM de 11h00 à 22h00

DU 17 MAI AU 23 MAI 1996

ATWATER — Place Alexis-Nihon - 935-4246
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ✓ Laissez-passer refusés 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:05 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
SUNSET PARK (v.o. anglaise) (G) ★ 4:00 - 9:20
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 1:30 - 7:00

BERRI — 1280, rue St-Denis - 288-2115
TORNADE (v. française) ★ 1:40 - 4:15 - 7:00 - 9:35
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ 1:45 - 4:10 - 7:05 - 9:25
FLIPPER (v. française) (G) ★ Laissez-passer refusés 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:45
PARADIS PIÉGÉ (v. française) ★ 1:30 - 4:15 - 6:50 - 9:30
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) 1:35 - 3:35 - 5:30 - 7:30 - 9:30

BOUCHERVILLE PV — Autoroute 20, sortie Boul. Mortagne - 449-6404
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:40 / Ven. et Jeu.: 7:30 - 9:40
FLIPPER (v. française) (G) ✓ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 12:50 - 2:50 - 4:50 - 7:10 - 9:10 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:10 Laissez-passer refusés
TWISTER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 12:55 - 3:15 - 5:30 - 7:35 - 9:50 / Ven. et Jeu.: 7:35 - 9:50
DERNIÈRE MARCHE (LA) (v. française) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:50 - 4:15 - 7:25 - 9:45 / Ven. et Jeu.: 7:25 - 9:45 (13 ans) ★
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:05 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:20
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:35 - 7:45 - 9:55 / Ven. et Jeu.: 7:45 - 9:55
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:05 - 7:00 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:15
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:45 - 7:40 Ven. et Jeu.: 7:40
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 4:00 - 9:55 Ven. et Jeu.: 9:55
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:05 - 2:55 - 5:00 - 7:15 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:25 Laissez-passer refusés

BROSSARD PV — Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau - 465-5906
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:25
NEVER ENDING STORY 3 (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:05 - • 5:05 - 7:05 - 9:05 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:05
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:30 - 7:35 - 9:40 / Ven. et Jeu.: 7:35 - 9:40
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:25 - 5:20 - 7:30 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:30 - 9:35
PARADIS PIÉGÉ (v. française) • Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:35
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:25 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:25 - 9:20 Laissez-passer refusés

CAVENDISH (Mail) — Cavendish, coin Kildare - 485-7111
PALLBEARER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35 / Ven.: 7:30 - 9:35 Mar. au Jeu.: Aucune représentation
ANNE FRANK REMEMBERED (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Lun.: 1:15 - 4:30 - 7:00 - 9:25 Ven.: 7:00 - 9:25 Mar. au Jeu.: Aucune représentation
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) ★ Mar. et Mer.: 1:40 - 4:30 - 7:15 - 9:45 Jeu.: 7:15 - 9:45 Admission à prix régulier Représentation spéciale Mardi 21 mai à 1:40 - 4:30 - 7:15 - 9:45
TWISTER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:30 - 7:00 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:30
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) ✓ Mar. et Mer.: 1:15 - 3:45 - 6:55 - 9:15 Jeu.: 6:55 - 9:15 Admission à prix régulier Représentation spéciale Mardi 21 mai à 1:15 - 3:45 - 6:55 - 9:15
JAMES AND THE GIANT PEACH (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:20 - 5:10 / Ven. et Jeu.: Aucune représentation
LAST DANCE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 7:10 - 9:20
JANE EYRE (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:30 - 7:10 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:30
TWISTER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:00 - 7:20 - 9:45 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:45
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:30 - 9:35
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:25 Laissez-passer refusés

CENTRE-VILLE — 2001, Université, Station Metro McGill - 849-FILM
BONHEUR EST DANS LE PRÉ (LE) (v.o. française) (G) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:00 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:20
STARMAKER (THE) (v.o. s.-t. anglais) (G) Sam. au Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:20 Ven. et Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:20
PICTURE OF LIGHT (v.o. anglaise) (G) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:05 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 3:05 - 5:10 - 7:05 - 9:20
DERNIÈRE MARCHE (LA) (v. française) (13 ans) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:45 - 6:45 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 3:45 - 6:45 - 9:15
RICHARD III (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:35
UNDERGROUND (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 5:00 - 8:00 / Ven. et Jeu.: 5:00 - 8:00
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 4:00 - 7:00 - 9:30
NELLY & M. ARNAUD (v.o. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 4:15 - 7:00 - 9:15

COMPLEXE DESJARDINS — Basilaire 1 - 288-3141
SILENCES DES PALAIS (LES) (G) (v.o. s.-t. français) / 1:30 - 4:05 - 6:45 - 9:10
PAR DELÀ DES NUAGES (v.o. française) (13 ans) ★ / 1:45 - 4:20 - 7:00 - 9:25
GRAND DUCS (LES) (v.o. française) ★ 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
L'OREILLE D'UN SOURD (13 ans) ★ (v.o. française) / 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Exc. 23 mai: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 9:30

CÔTE-DES-NEIGES — 6700, Côte-des-Neiges - 344-1001
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:00 - 7:05 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:15
PRIMAL FEAR (v.o. anglaise) (16 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:35 - 4:15 - 7:00 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:30
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun.: 1:30 - 7:10 / Ven.: 7:10 Mer. et Jeu.: Aucune représentation
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun.: 4:10 - 9:05 / Ven.: 9:05 Mar. au Jeu.: Aucune représentation
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:00 - 7:15 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:20

SUITE...

CÔTE-DES-NEIGES ...SUITE
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:35 - 9:35 Laissez-passer refusés
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) ✓ / Mar. et Mer.: 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:30 / Jeu.: 7:00 - 9:30 Admission à prix régulier Représentation spéciale Mardi 21 mai à 1:35 - 4:10 - 7:00 - 9:30
TWISTER (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun.: 1:40 - 4:25 - 7:00 - 9:30 Ven.: 7:00 - 9:30 / Mar. et Mer.: 1:40 - 4:25 - 7:10 - 9:35 / Jeu.: 7:10 - 9:35
BIRDCAGE (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:25

CRÉMAZIE — 8610, rue St-Denis - 849-FILM
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim. et Lun.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:30 Ven., Mar. au Jeu.: 7:00 - 9:30

DAUPHIN — 2396 est, rue Beaubien - 721-6060
DERNIÈRE DANSE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim. et Lun.: 1:55 - 4:05 - 7:00 - 9:05 Ven. et Mar.: 7:00 - 9:05 Mer. et Jeu.: Aucune représentation
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) ★ / Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:20
COMMENT ET LE POURQUOI (LE) (v.o. s.-t. français) Sam., Dim. et Lun.: 2:10 - 4:00 - 7:10 - 9:00 Ven., Mar. au Jeu.: 7:10 - 9:00

DÉCARIE TOUS LES FILMS 4,00$ — Décarie, coin Vezina - 849-FILM 2,00$ MARDI & MER
DEAD MAN WALKING (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:25 Sam. et Sem.: 7:00 - 9:25
BIRDCAGE (THE) (v.o. anglaise) (G) Dim.: 2:10 - 4:40 - 7:10 - 9:35 Sam. et Sem.: 7:10 - 9:35

ÉGYPTIEN — 1455, rue Peel - 849-FILM
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ 2:10 - 4:30 - 7:00 - 9:25
DEAD MAN WALKING (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20
JANE EYRE (v.o. anglaise) (G) ★ 2:05 - 4:25 - 7:00 - 9:15

FAUBOURG — 1616 ouest, rue Ste-Catherine - 932-2230
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ 1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:20 - 9:35
HEAVEN'S PRISONERS (v.o. anglaise) ★ 1:20 - 4:00 - 6:50 - 9:30
FARGO (v.o. anglaise) (16 ans) ★ 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:15
FLIRTING WITH DISASTER (v.o. anglaise) ★ / 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:00 - 9:10 Exc. 22 mai: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:00

- LES CINÉMAS GUZZO -

LACORDAIRE 11 — Coin Lacordaire et Des Grandes Prairies - 324-3000
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00 Laissez-passer refusés
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
TWISTER (v.o. anglaise) • Sam., Dim., Lun., Mar.: 1:10 - 3:30 - 7:10 - 9:30 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:45
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:10
NEVER ENDING STORY 3 (v.o. anglaise) (G) ★ / Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:05 / Couche tard: Ven. et Sam.: 11:05
LAST DANCE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:15 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:25
TWISTER (v.o. anglaise) • Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:30 - 4:00 - 7:20 - 9:45 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:45
SUBSTITUTE (THE) (v.o. anglaise) (16 ans) ★ / Sam., Dim., Lun. et Mar.: 3:00 - 9:10 / Ven., Mer. et Jeu.: 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:00 - 5:15 - 7:10 Ven., Mer. et Jeu.: 7:10
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:20
EXECUTIVE DECISION (v.o. anglaise) (13 ans) • / Sam., Dim., Lun. et Mar.: 4:30 - 7:00 - 9:30 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:50
OLIVER ET COMPAGNIE (v. française) (G) ★ / Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:05 - 2:45 Ven., Mer. et Jeu.: Aucune représentation
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ✓ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:30 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
FEAR (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun. et Mar.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven., Mer. et Jeu.: 7:15 - 9:15 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15

LANGELIER — Carrefour Langelier - 255-5551
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Ven. au Mar.: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 Mer. et Jeu.: 7:20 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:20
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ✓ Ven. au Mar.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:10 Couche tard: Ven., Sam.: 11:10
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Ven. au Mar.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Mer. et Jeu.: 7:05 - 9:05 Couche tard: Ven., Sam.: 11:05
PARADIS PIÉGÉ (v. française) ★ Ven. au Mar.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:30 Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 12:00
FLIPPER (v. française) (G) ✓ Ven. au Mar.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Mer. et Jeu.: 7:00 - 9:00 Couche tard: Ven., Sam.: 11:00 Laissez-passer refusés
TORNADE (v. française) • Ven. au Mar.: 1:10 - 3:30 - 7:10 - 9:30 Mer. et Jeu.: 7:10 - 9:30 Couche tard: Ven., Sam.: 11:45

STE-THÉRÈSE Plaza Ste-Therese — POUR L'HORAIRE APPELEZ 979-4444

TERREBONNE 1071, Chemin du Coteau — POUR L'HORAIRE APPELEZ 471-6644

LASALLE (PLACE) — Angle boul. Champlain et Bishop Power - 849-FILM
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:25 - 9:35
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:05 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35 / Ven. et Jeu.: 7:25 - 9:35 Laissez-passer refusés
FLIPPER (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30 Laissez-passer refusés
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:10 - 9:10 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:10
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:45 - 7:00 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:15
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:20 - 3:55 - 7:05 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:15
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:00 - 7:10 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:25
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:25 - 4:05 - 7:15 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:20
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:25 - 3:50 - 7:05 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:25
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:45 - 7:00 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:20

SUITE...

LASALLE(PLACE) ...SUITE
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:15 - 7:20 - 9:40 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:40
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Merc.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:40 / Ven. et Jeu.: 7:30 - 9:40

LAVAL 2000 — Centre 2000 - 3195 ouest, boul. St-Martin - 849-FILM
TORNADE (v. française) ★ Sam., Dim. et Lun.: 2:10 - 4:40 - 7:15 - 9:40 Ven., Mar. au Jeu.: 7:15 - 9:40
PARADIS PIÉGÉ (v. française) Sam., Dim. et Lun.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:35 Ven., Mar. au Jeu.: 7:00 - 9:35

LAVAL (Carrefour) — 2330, boul. Le Carrefour - 688-3684
VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (LA) (v. française) (G) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 2:15 - 4:30 - 7:20 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:25
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:30 - 9:30
TORNADE (v. française) • Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:40 - 4:20 - 7:00 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:20
BARB WIRE (v.o. anglaise) (13 ans) Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 4:15 - 9:35 Ven. et Jeu.: 9:35
L'OREILLE D'UN SOURD (v.o. française) ★ (13 ans) / Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:45 - 7:05 / Ven. et Jeu.: 7:05
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 2:00 - 4:00 - 7:15 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:15
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ✓ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:35 - 3:35 - 5:35 - 7:35 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:35 - 9:30 Laissez-passer refusés

LAVAL (Galeries) — 1545, boul. Corbusier - 686-9333
GRANDS DUCS (LES) (v.o. française) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:10
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:00
FLIPPER (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 / Ven. et Jeu.: 7:00 - 9:00 Laissez-passer refusés
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 12:50 - 2:55 - 5:05 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 12:50 - 2:55 - 5:05 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30
ASTÉRIX ET LES INDIENS (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 / Ven. et Jeu.: 7:10
BARB WIRE (v. française) (13 ans) ★ 9:10
MME WINTERBOURNE (v. française) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:30 - 7:05 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:05 - 9:20
CONQUÊTE DU DRAGOPN D'OR (LA) (v. française) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:15

LONGUEUIL (Place) — 825, St-Laurent O. - 849-FILM
TORNADE (v. française) Sam., Dim. et Lun.: 1:30 - 4:00 - 7:00 - 9:25 Ven., Mar. au Jeu.: 7:00 - 9:25
FLIPPER (v. française) (G) Sam., Dim. et Lun.: 1:00 - 3:15 - 5:10 - 7:20 - 9:30 / Ven., Mar. au Jeu.: 7:20 - 9:30 Laissez-passer refusés

POINTE-CLAIRE — 6361, Trans-Canadienne - 630-7286
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:25 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:25 - 9:20 Laissez-passer refusés
GREAT WHITE HYPE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ / 9:25
FLIPPER (v.o. anglaise) (G) ★ Sam. au Mer.: 1:10 - 3:20 - 5:30 - 7:25 Ven. et Jeu.: 7:25 / Laissez-passer refusés
QUEST (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:45 - 4:20 - 7:10 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 7:10 - 9:20
CRAFT (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30 / Ven. et Jeu.: 7:20 - 9:30
TRUTH ABOUT CATS AND DOGS (THE) (v.o. anglaise) (G) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:15 - 9:25 / Ven. et Jeu.: 7:15 - 9:25
HEAVEN'S PRISONERS (v.o. anglaise) ★ Sam., Dim., Lun., Mar. et Mer.: 1:30 - 4:10 - 6:50 - 9:20 / Ven. et Jeu.: 6:50 - 9:20

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY — 6 km du Pont Mercier 849-FILM
TORNADE (v. française) **2e film: DÉCISION AU SOMMET** (v. française) (13 ans)
DÈS LE 22 MAI
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) **2e film: OEIL POUR OEIL** (v. française) (13 ans)
DU 17 MAI AU 21 MAI SEULEMENT
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) **2e film: MME WINTERBOURNE** (v. française) (G)
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) **2e film: OBSESSION MORTELLE** (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC LAVAL — Route 15 (sortie 14) 849-FILM
DU 17 MAI AU 21 MAI SEULEMENT
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) **2e film: MME WINTERBOURNE** (v. française) (G)
DÈS LE 22 MAI
MISSION IMPOSSIBLE (v.o. anglaise) (G) (Admission à prix régulier) représentation spéciale Mardi 21 mai **2e film: EYE FOR AN EYE** (v.o. anglaise) (13 ans)
PARADIS PIÉGÉ (v. française) **2e film: ZIZANIE DANS LE BRONX** (v. française) (13 ans)
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) **2e film: HAPPY GILMORE** (v. française) (G)
TORNADE (v. française) **2e film: DÉCISION AU SOMMET** (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC ODÉON — Trans-Canadienne (sortie 95) 655-0692
DU 17 MAI AU 21 MAI SEULEMENT
CONQUÊTE DU DRAGON D'OR (v. française) (13 ans) **2e film: OBSESSION MORTELLE** (v. française) (13 ans)
DÈS LE 22 MAI
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) **2e film: OEIL POUR OEIL** (v. française) (13 ans)
TORNADE (v. française) **2e film: DÉCISION AU SOMMET** (v. française) (13 ans)

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE — Route 15 (sortie 21) 467-0402
TWISTER (v.o. anglaise) **2e film: EXECUTIVE DÉCISION** (v.o. anglaise) (13 ans)
DÈS LE 22 MAI
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) **2e film: OEIL POUR OEIL** (v. française) (13 ans)
FLIPPER (v. française) (G) **2e film: HAPPY GILMORE** (v. française) (G) / Laissez-passer refusés
DU 17 AU 21 MAI SEULEMENT
12 SINGES (v. française) (13 ans) **2e film: SUSPENSE EN PROLONGATION** (v. française) (16 ans)
BARB WIRE (v. française) (13 ans) **2e film: SUSPECTS DE CONVENANCE** (v. française) (13 ans)
OBSESSION MORTELLE (v. française) (13 ans) **2e film: SGT BILKO** (v. française) (G)

CINÉ-PARC ST-HILAIRE — Route 20 (sortie 115) 849-FILM
TORNADE (v. française) **2e film: DÉCISION AU SOMMET** (v. française) (13 ans)
DÈS LE 22 MAI
MISSION IMPOSSIBLE (v. française) (G) **2e film: OEIL POUR OEIL** (v. française) (13 ans)
DU 17 AU 21 MAI SEULEMENT
MAGIE NOIRE (v. française) (13 ans) **2e film: TRAIN D'ENFER** (v. française) (13 ans)

PV EN VENTE ACHAT DE BILLETS 3 JOURS À L'AVANCE ✓ dts ★ DOLBY STEREO ● DOLBY STEREO ◆ SDDS ✗ DOLBY STEREO

Consultez les GUIDES HORAIRE Cinéplex Odeon et Famous Players

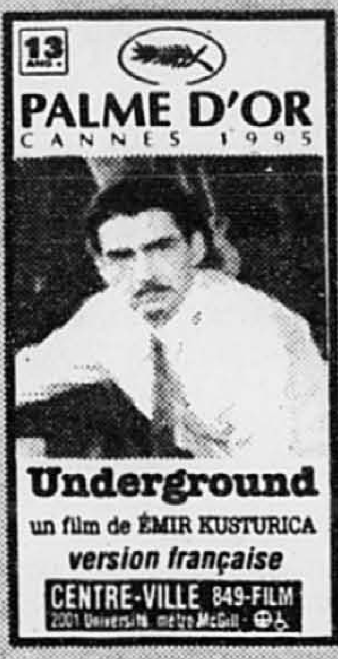

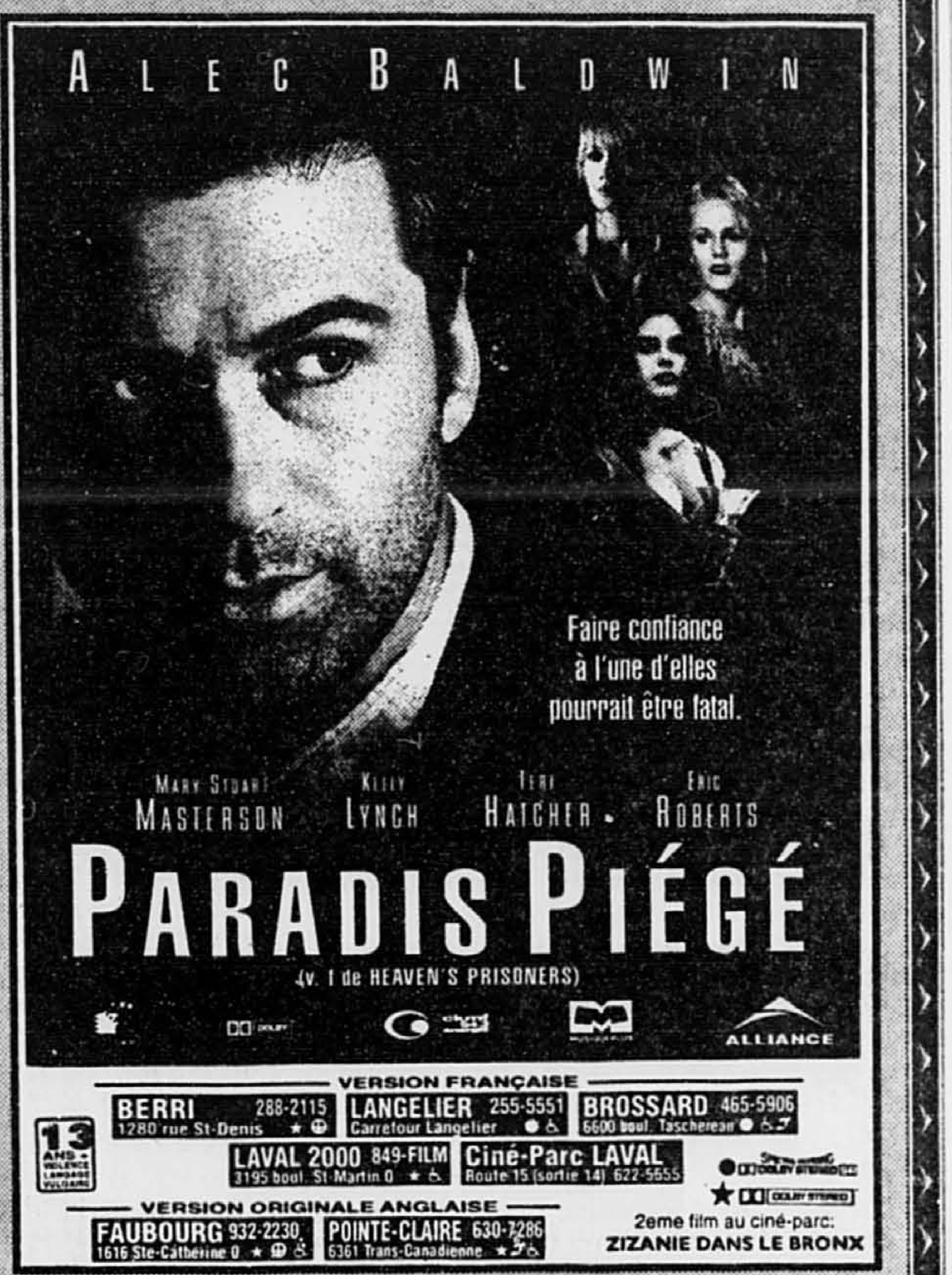

Courez la chance de gagner une tirelire souvenir de la Banque Laurentienne en déposant ce coupon au Musée lors de votre visite le 19 mai. Tirage à 17 h 15. 25 prix à gagner.

Les gagnants seront avisés par téléphone. Règlements disponibles au Musée et à La Presse. Les facsimilés faits à la main sont acceptés.

Nom

Adresse

Téléphone

La Presse

« Bâtir un Nouveau Monde »

Le TNM doit encore trouver 738 000 $ sur un projet de 12,5 millions

JEAN BEAUNOYER

C'est dans un Théâtre du Nouveau Monde méconnaissable, défiguré, en pleine rénovation que la directrice générale, Lorraine Pintal, annonçait hier le lancement de la campagne de financement du nouveau TNM. Établi à 12,5 millions de dollars, le projet de reconstruction du prestigieux théâtre, fondé il y a 44 ans par Jean-Louis Roux, Jean Gascon et quelques associés, a déjà reçu un appui de 5 millions du gouvernement du Canada et de 6 millions du gouvernement du Québec.

Il reste 1,5 million à trouver auprès des sociétés, entreprises, fondations et évidemment des particuliers. Le président de la campagne de financement, le comédien Benoît Brière, annonçait avec l'humour qu'on lui connaît une récolte de 762 000 $ jusqu'à ce jour, soit 51 % de l'objectif.

Un objectif qui devrait normalement être atteint lors de la réouverture du nouveau TNM, qui aura lieu le 8 mai 1997 avec la présentation de la pièce de Calderon de La Barca, *La vie est un songe*, dans une mise en scène de Claude Poissant.

Afin de stimuler la générosité des donateurs, les artisans de cette campagne de financement ont pensé vous offrir votre nom sur un fauteuil pendant 10 ans, une réplique de cette plaque, une invitation à la fête d'inauguration et un reçu aux fins d'impôt en retour d'une contribution de 500 $.

Rappelons que le nouveau bâtiment regroupera désormais toutes les activités du théâtre (administration, salle de répétition, loges et accueil) et qu'il sera rénové dans le respect de ses caractéristiques d'origine qui remonte à la création du théâtre Gayety en 1911.

Lors de cette rencontre de presse, Lorraine Pintal profitait également de l'occasion pour nous donner plus de détails sur le contenu de la prochaine saison et sur le choix des emplacements où les quatre spectacles seront présentés. D'abord, *Le Passage de l'Indiana* de Normand Chaurette sera monté sur la scène de l'Usine C et défendu par les comédiens Marc Béland, Jean-Louis Millette, Andrée Lachapelle et Julie McClemens. Le *Tartuffe* de Molière, sera joué à la salle Pierre-Mercure et réunira Normand Lévesque, Monique Mercure, Denis Mercier, Ginette Morin, Gérard Poirier, Serge Postigo, Catherine Sénart et Marie Tifo autour de Gabriel Arcand qui interprétera le rôle de Tartuffe.

Les Estivants de Maxime Gorki prendra l'affiche du Monument National en mars et réunira une foule de comédiens de Québec autour de Robert Lalonde, Louise Turcot et Monique Spaziani.

Finalement, *La vie est un songe* nous sera offerte dans un tout nouveau TNM en mai 97 avec Markita Boies, Jean-François Casabonne, Philippe Cousineau, Benoît Girard, Marie-France Marcotte et Jean Petitclerc dirigés par le metteur en scène Claude Poissant. Sous le thème « Bâtir un Nouveau Monde », le TNM rajeunit la salle, réinvente un hall, recrée une scène mais respecte le passé et l'âme du théâtre.

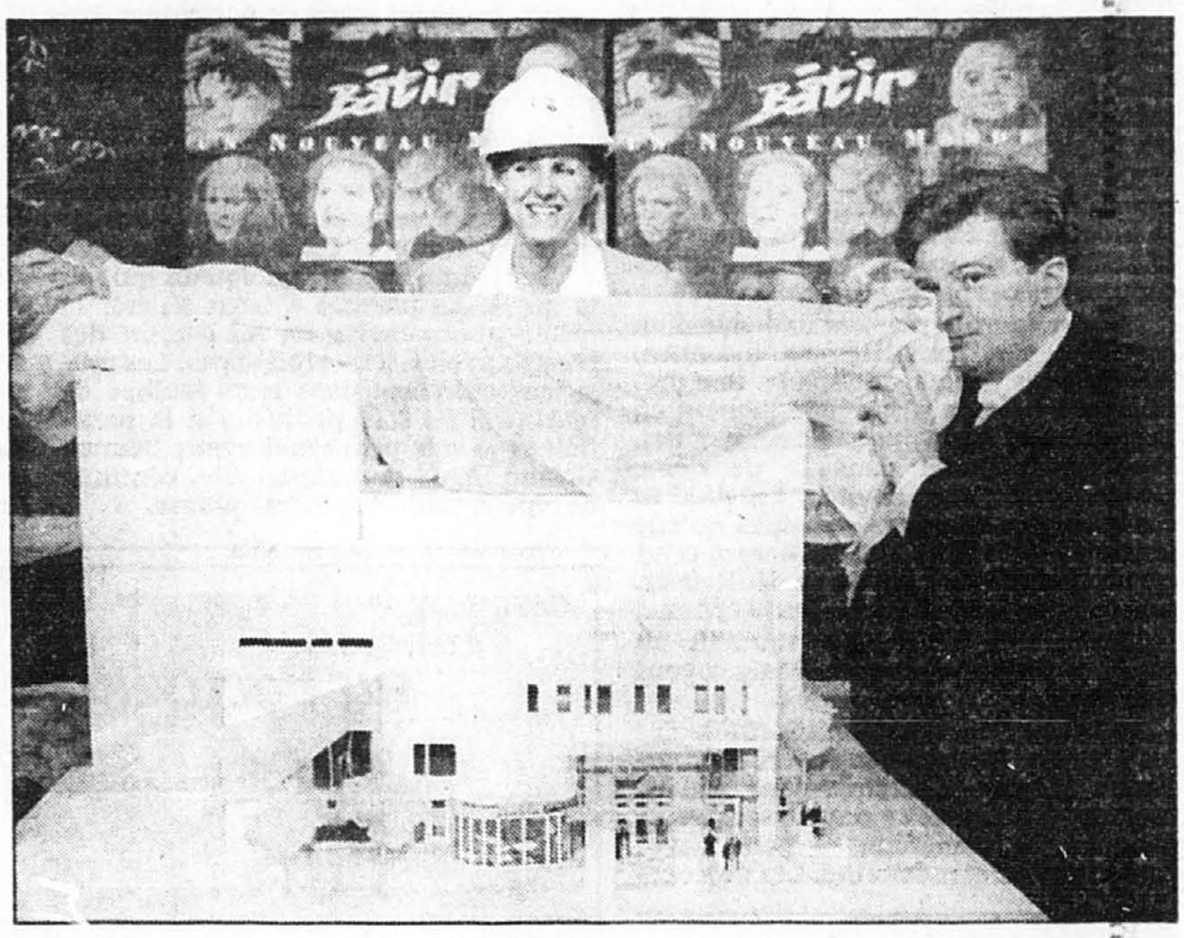

PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Le nouveau TNM, dont on dévoilait hier la maquette, ouvrira ses portes en mai 1997. Nouvelle scène, nouveaux sièges, nouvelle machinerie. Mais, espère Lorraine Pintal, qu'on voit ici avec Benoît Brière, le théâtre gardera toujours l'âme que lui ont insufflée ses fondateurs et les centaines de comédiens qui y ont travaillé depuis 45 ans. Un appel aux « bâtisseurs de Nouveau Monde » à un an de sa réouverture, le TNM est à mi-chemin de son objectif de 1,5 million.

Victoriaville : une aventure de deux douzaines de concerts

ALAIN BRUNET

L'heure du grand rituel de la musique actuelle a sonné. Dès 20 h au cinéma Laurier de Victo, la pianiste et compositrice torontoise Lee Pui Ming et son ensemble étaient hier au sommet de la rampe de lancement.

Également à bord du vaisseau, un auditoire constitué de mélomanes aventureux et de citoyens des Bois-Francs aussi honorables que curieux. Jusqu'au terme de la soirée de lundi (un congé férié, rappelons-le), le Festival international de musique actuelle de Victoriaville sera l'occasion de faire le point sur les avant-gardes musicales, toutes tendances confondues.

Nouvelle musique contemporaine de souche européenne, nouveau funk, hip hop alternatif, jazz dissident, folklores inédits, improvisation libre, croisements mirobolants ou décevants, moments douloureux ou jouissifs.

De ces deux douzaines de concerts, personne ne sortira indifférent.

Happening pour amateurs avertis, symposium pour créateurs iconoclastes, confluent de courants esthétiques, plaque tournante de la culture internationale, le treizième FIMAV présente un échantillonnage pour le moins substantiel.

Lee Pui Ming était déjà connue au Festival de Victo. Il y a deux ans, elle y avait laissé sa marque, une marque assez profonde pour que le directeur artistique de l'événement, Michel Levasseur, lui offre carrément le concert d'ouverture. Avec raison, d'ailleurs.

Soulignons d'entrée que l'approche compositionnelle de Lee Pui Ming rayonne déjà sur la culture pancanadienne. Normal, cette Chinoise d'origine (Hong Kong, plus précisément) a du génie. Elle est de ces jeunes prodiges du piano classique ayant procédé à un détournement du destin ; plutôt que d'opter pour la carrière de concertiste, elle s'engageait sur la voie de musiques éclatées. On ne contestera pas ce choix. Car il n'exclut en rien la rigueur compositionnelle, la virtuosité, l'improvisation, encore moins le patrimoine musical chinois.

Majoritairement de souche asiatique, les collègues de la pianiste misent sur une lutherie traditionnelle : le erhu, violon à deux cordes, le pipa, genre de guitare, le dizi, flûte en bois traditionnelle, le zhong ruan, guitare d'accompagnement à caisse ronde. Complètent cette lutherie la percussion et l'univers pianistique de Lee Pui Ming. Quel univers !

Nous étions hier à des années-lumière du conservatisme patrimonial. S'enchaînaient des moments de grande délicatesse, des séquences de minimalisme éloquent ou de densité hallucinante. Les architectures sonores de Lee Pui Ming commandent aux interprètes une virtuosité sans borne. Il fallait assister à cette conjugaison magnifique de passé et de futur, il fallait être témoin du plaisir qu'éprouvaient ces musiciens.

Aujourd'hui même, le FIMAV devrait attirer davantage de mélomanes. À compter de 13 h, le batteur-philosophe Michel Ratté se livre à d'audacieuses pirouettes intellectuelles avec l'ensemble Wrek's Progress.

Au terme de cette soirée, la Montréalaise Joane Hétu présente le concept Castor et compagnie - chansons d'avant-garde. Entre-temps, l'ensemble du saxophoniste italien Mario Schiano précédera la venue de l'archevêque du rock alternatif. Musicien crucial chez Sonic Youth, Thurston Moore compte se lancer dans une longue tirade musique improvisée... Aux côtés des percussionnistes William Winant et Tom Surgal, il nous convie à l'écoute d'une extrapolation de son univers connu. Si Moore n'est pas un technicien remarquable, ses concepts le sont plus souvent qu'autrement. Mais risque-t-il de se casser la gueule sur le terrain de la musique improvisée ? Risque-t-il de voir son mythe se dégonfler un tantinet ? Voilà toute la beauté du risque à Victo.

Et si par hasard vous sortiez déçus du concert de Thurston Moore, vous n'avez qu'à en discuter avec lui. Comme des milliers de festivaliers, il passe le week-end dans les Bois-Francs, il s'y tape une bonne grappe de concerts !

LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS 4,99$ EN MATINÉE TOUS LES JOURS Représentations avant 18h00 DANS CERTAINS CINÉMAS
HORAIRES du 17 au 23 mai 1996 • INFO-FILM: 866-0111
Représentations pour les COUCHE-TARD vendredi, samedi, DIMANCHE et MARDI aux Cinémas LOEWS et CENTRE EATON. Vendredi, samedi et DIMANCHE au Cinéma PALACE.
Mardi le 21 mai MISSION: IMPOSSIBLE Entrée générale 8,00$ (6,00$ au DORVAL) LOEWS - CENTRE EATON ANGRIGNON - F.P.8 POINTE-CLAIRE VERSAILLES - CENTRE LAVAL DORVAL - F.P.8 GREENFIELD PARK
✓SON DIGITAL TWISTER et MISSION: IMPOSSIBLE

PARISIEN 480, rue Ste-Catherine O. 866-3856
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,lun,mar 12:30-2:45-4:45
LA DERNIERE DANSE (13+)* mer,jeu 12:15-2:35-5:00-7:15-9:35
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 7:00-9:20
LE FACTEUR (G)* 12:25-2:50-5:10-7:35-10:00
HISTOIRE SANS FIN III (G)* mer,jeu 12:20-2:40-5:05-7:10
TERREUR EXTREME (16+)* 1:00-3:50-6:50-9:25 mer,jeu 9:25
LA DERNIERE DANSE (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 12:15-2:35-5:00-7:15-9:35
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 2:00-4:45-7:30-10:15
HISTOIRE SANS FIN III (G)* ven,sam,dim,lun,mar 12:20-2:40-5:05-7:10
LE MONSTRE (13+)* mer,jeu 1:05-3:55-7:20-9:50
L'ENFANT NOIR (G)* ven,sam,dim,lun,mar 9:30
LE MONSTRE (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 1:05-3:55-7:20-9:50
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 1:30-4:15-7:00-9:45
LE PORTEUR (G)* 1:10-4:00-7:25-9:40 jeu 1:10-4:00-9:40

CENTRE EATON 705, rue Ste-Catherine O. 985-5730
✓TWISTER (G)* 2:00-4:45-7:30-10:15 COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:45 mar 11:15 mar,mer,jeu 12:30-3:00-5:45-8:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 12:00-2:30-5:15-8:00-10:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 8:00-10:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 12:00-2:30-5:15-8:00-10:45
NEVERENDING STORY III (G)* 12:30-2:50-5:10
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun 7:35-10:00 - COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:15
✓TWISTER (G)* mar,mer,jeu 7:45-10:30
PALLBEARER (G)* ven,sam,dim,lun 1:05-3:10-5:20-7:20-9:40 - COUCHE-TARD ven,sam,dim 11:45
BATMAN A JAMAIS (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 12:30
CELLULOID CLOSET (13+)* 12:10-2:35-4:55-7:10-9:50 sam,dim 2:45-4:55-7:10-9:50 COUCHE-TARD ven,sam,dim,mar 12:10 mer,jeu 12:10-2:35-4:55-9:50
BATMAN FOREVER (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 12:30
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* ven,sam,dim,lun 12:45-2:40-5:00
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 2:00-4:45-7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15 COUCHE-TARD mar 12:45
BIRDCAGE (G)* ven,sam,dim,lun 7:00-9:30 COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:00

LOEWS 954, rue Ste-Catherine O. 861-7437
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 1:30-4:15-7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45 - COUCHE-TARD mar 12:20
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:45-4:30-7:15-10:00 - COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:30
THE MONSTER (S.T.A.) (13+)* 1:00-3:05-5:30-7:30-9:30 - COUCHE-TARD ven,sam,dim,mar 11:25 mar,mer,jeu 12:30-2:35-4:45-7:10-9:15 lun 1:00-3:05-5:30-9:30
LAST DANCE (13+)* ven,sam,dim,lun 12:30-2:35-4:45-7:00-9:10 COUCHE-TARD ven,sam,dim 11:30
✓TWISTER (G)* mar,mer,jeu 1:45-4:30-7:15-10:00 COUCHE-TARD mar 12:30
ANTONIA'S LINE (S.T.A.) (13+)* 12:45-3:00-5:15-7:25-9:35 - COUCHE-TARD ven,sam,dim,mar 11:55 jeu 12:45-3:00-5:15-9:35
YOUNG POISONER'S HANDBOOK (13+)* 1:15-3:25-5:40-7:45-9:50 COUCHE-TARD ven,sam,dim,mar 12:05 mer 1:15-3:25-9:50

PALACE 6 698, rue Ste-Catherine O. 866-6991
2$ MATINEES (avant 18h00) 2,50$ EN SOIREE
EXECUTIVE DECISION (13+)* 1:30-4:05-7:00-9:40 COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:20
BROKEN ARROW (16+)* 12:00-2:20-4:40-7:15-9:30 COUCHE-TARD ven,sam,dim 11:55 mar,mer,jeu 12:00-2:20-4:00-7:15-9:30
DIABOLIQUE (13+)* 12:40-3:00-5:15-7:45-10:00 COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:15
SGT.BILKO (SAC) * 12:10-2:10-4:30-7:05-9:10 COUCHE-TARD ven,sam,dim 11:30
NICK OF TIME (13+)* 12:50-3:10-5:05-7:10-9:20 COUCHE-TARD ven,sam,dim 11:20
CITY HALL (G)* 12:20-2:50-5:10-7:30-9:50 COUCHE-TARD ven,sam,dim 12:05

DORVAL 260, ave. Dorval 631-8586
ENTREE GENERALE 6,00$ - MATINEES 4,25$ MARDI & MERCREDI 4,25$ ENFANTS & AGE D'OR 4,25$
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* sam,dim,lun 1:45-4:30-7:15-10:00 ven 7:15-10:00
THE QUEST (13+)* sam,dim,lun 1:00-4:00-7:30-9:30 ven 7:30-9:30
✓TWISTER (G)* mar,mer,jeu 7:15-10:00
BULLET TO BEIJING (G)* sam,dim,lun 1:15-4:30-7:15 ven 7:15
BARB WIRE (13+)* ven,sam,dim,lun 9:50
LAST DANCE (13+)* 7:45-10:10 sam,dim,lun 1:45-4:45-7:45-10:10

GREENFIELD PARK 3620, boul. Taschereau 671-6129
2$ MATINEES (avant 18h00) 2,50$ EN SOIREE
BROKEN ARROW (16+) 7:20-9:40 sam,dim 2:15-7:20-9:40
SGT.BILKO (SAC) 7:05-9:20 sam,dim 2:30-7:05-9:20
EXECUTIVE DECISION (13+) 7:00-9:30 sam,dim 2:00-7:00-9:30

F.P.8-POINTE CLAIRE (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095
OLIVER & COMPANY (G)* ven,sam,dim,lun,mar 1:40-3:35-5:35
LAST DANCE (13+)* 7:35-10:10
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun 1:20-4:00-7:20-9:55
✓TWISTER (G)* mer,jeu 7:15-10:00 mar 1:45-4:30-7:15-10:00
PALLBEARER (G)* ven,sam,dim,lun 9:40
NEVERENDING STORY III (G)* ven,sam,dim,lun 1:00-3:05-5:05-7:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:30-4:15-7:00-9:45
PRIMAL FEAR (16+)* ven,lun 1:50-4:25-7:10-9:50 sam,dim 4:25-7:10-9:50
BATMAN FOREVER (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00
✓TWISTER (G)* mer,jeu 7:45-10:30 mar 2:15-5:00-7:45-10:30
NEVERENDING STORY III (G)* mar 1:00-3:05-5:05
JAMES & THE GIANT PEACH (G)* ven,sam,dim,lun 1:15-3:15-5:15
PRIMAL FEAR (16+)* mar,mer,jeu 7:10-9:50
BIRDCAGE (G)* ven,sam,dim,lun 7:05-9:35
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:45-4:30-7:15-10:00
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15

F.P.8-GREENFIELD PK 5000, boul. Taschereau 672-2229
HISTOIRE SANS FIN III (G)* mar,mer 1:20-3:30-7:20 jeu 7:20
TERREUR EXTREME (16+)* 1:20-4:00-6:50-9:30 mar,mer,jeu 9:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 1:30-4:15-7:00-9:45 jeu 7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:45-4:30-7:15-10:00
✓TWISTER (G)* 1:45-4:30-7:15-10:00 jeu 7:15-10:00
HISTOIRE SANS FIN III (G)* ven,sam,dim,lun 1:20-3:30-7:20
PRIMAL FEAR (16+)* ven,sam,dim,lun 9:35
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 2:00-4:45-7:30-10:15 jeu 7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15
LAST DANCE (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 1:00-3:20-7:10-9:20
✓TWISTER (G)* mer 2:15-5:00-7:45-10:30 jeu 7:45-10:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer 2:15-5:00-7:45-10:30 jeu 7:45-10:30
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun,mar 2:15-5:00-7:45-10:30
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,lun,mar 12:55-2:50-4:40
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer 1:50-4:35-7:20-10:05 jeu 7:20-10:05
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 7:20-9:40
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:05-3:25-7:05-9:15 sam,dim 3:25-7:05-9:15 jeu 7:05-9:15
BATMAN A JAMAIS (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00

LAVAL 1600, boul. Le Corbusier 688-7776
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,lun,mar 1:10-3:00-4:50
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 1:15-4:00-7:20-10:05
EXECUTIVE DECISION (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 6:50-9:35 - COUCHE-TARD sam 12:10
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 1:30-4:15-7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 2:00-4:45-7:30-10:15
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:45-4:30-7:15-9:25 COUCHE-TARD sam 11:40 mer,jeu 1:20-3:40-7:05-9:20
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer,jeu 2:00-4:45-7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:30-4:15-7:00-9:45
✓TWISTER (G)* 1:30-4:15-7:00-9:45 COUCHE-TARD sam 12:20 mar,mer,jeu 1:45-4:30-7:15-10:00
LE PORTEUR (G)* 2:10-4:35-7:10-9:20 sam,dim 4:35-7:10-9:20
BATMAN FOREVER (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00
LAST DANCE (13+)* 1:30-3:40-7:20-10:00 sam,dim 3:40-7:20-10:00 COUCHE-TARD sam 12:05 mer,jeu 1:30-3:40-7:20-9:40
BATMAN A JAMAIS (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00
HISTOIRE SANS FIN III (G)* ven,sam,dim,lun,mar 1:40-4:10-7:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 1:00-3:45-6:30-9:15
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 9:50 - COUCHE-TARD sam 12:00
NEVERENDING STORY III (G)* ven,sam,dim,lun,mar 1:50-4:20
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 1:00-3:45-6:30-9:15
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 7:10-9:35 COUCHE-TARD sam 11:45
PALLBEARER (G)* ven,sam,dim,lun 2:00-4:30-7:15-9:25 - COUCHE-TARD sam 11:50
✓TWISTER (G)* mar,mer,jeu 2:15-5:00-7:45-10:30
HISTOIRE SANS FIN III (G)* mer,jeu 1:40-4:10-7:30
PRIMAL FEAR (16+)* 1:45-3:55-7:05-9:45 COUCHE-TARD sam 12:20 mer,jeu 9:30
NEVERENDING STORY III (G)* mer,jeu 1:50-4:20-7:00
TERREUR EXTREME (16+)* 1:20-4:00-7:00-9:40 COUCHE-TARD sam 12:15 mer,jeu 9:20

CINEMA ANGRIGNON 7077, boul. Newman 366-2463
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,lun 1:40-4:00
LA DERNIERE DANSE (13+)* ven,sam,dim,lun 6:55-9:20
BATMAN A JAMAIS (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:10
✓TWISTER (G)* mar,mer 1:45-4:30-7:15-10:00 jeu 7:15-10:00
LAST DANCE (13+)* ven,sam,dim,lun 1:15-3:40-6:50-9:15
BATMAN FOREVER (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00
LE PORTEUR (G)* 9:25
HISTOIRE SANS FIN III (G)* 2:30-4:50-7:10 jeu 7:10
PALLBEARER (G)* ven,sam,dim,lun 1:05-4:35-7:20
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 2:00-4:45-7:30-10:15 jeu 7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:30-10:15
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun 9:30
OLIVER & COMPANY (G)* ven,sam,dim,lun 1:50-3:55
PRIMAL FEAR (16+)* ven,sam,dim,lun 7:00-9:50
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 2:00-4:45-7:30-10:15 jeu 7:30-10:15
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
NEVERENDING STORY III (G)* 2:05-4:20-6:45 jeu 6:45
LAST DANCE (13+)* mar,mer,jeu 9:00
TERREUR EXTREME (16+)* ven,sam,dim,lun 9:00
✓TWISTER (G)* 2:15-5:00-7:45-10:30 jeu 7:45-10:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer,jeu 1:50-4:35-7:20-10:05
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun,mar 2:15-5:00-7:45-10:30
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 1:30-4:15-7:00-9:45 jeu 7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun 1:45-4:30-7:15-10:00
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 1:30-4:15-7:00-9:45 jeu 7:00-9:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 7:00-9:45
✓TWISTER (G)* ven,sam,dim,lun,mar 1:45-4:30-7:15-10:00

VERSAILLES Place Versailles 353-7880
LE PORTEUR (G)* ven,sam,dim,lun,mar 2:00-4:45-7:45-10:00
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer 1:30-4:15-7:00-9:45 jeu 7:00-9:45
TERREUR EXTREME (16+)* ven,sam,dim,lun,mar 1:15-4:00-7:10-9:50
✓MISSION:IMPOSSIBLE V.F. (G)* mer 2:00-4:45-7:30-10:15 jeu 7:30-10:15
OLIVER & COMPAGNIE (G)* mer 1:15
TERREUR EXTREME (16+)* mer 4:00-7:25-10:05 jeu 7:25-10:05
LES CHUTES MULHOLLAND (13+)* ven,sam,dim,lun,mar 1:30-3:50-7:05-9:25
LA DERNIERE DANSE (13+)* 1:40-4:10-7:20-9:40 sam,dim 4:10-7:20-9:40 jeu 7:20-9:40
BATMAN A JAMAIS (BAY SPECIAL) (13+)* sam,dim 1:00
HISTOIRE SANS FIN III (G)* 1:45-4:15-7:00 mer,jeu 1:50-4:20-7:10
LAST DANCE (13+)* 9:10 mer,jeu 9:20
OLIVER & COMPAGNIE (G)* ven,sam,dim,lun 1:25
✓MISSION:IMPOSSIBLE (G)* mer 12:00-2:30-5:15-8:00-10:45 jeu 8:00-10:45
✓MISSION:IMPOSSIBLE (SPECIAL) (G)* mar 8:00-10:45
MULHOLLAND FALLS (13+)* ven,sam,dim,lun 3:35-7:15-9:30

GAGNANT D'UN OSCAR® MEILLEUR FILM ÉTRANGER
Antonia's Line
CFP DISTRIBUTION 13 ANS+
★★★★ - John Griffin, THE GAZETTE
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.
VERSION O. HOLLANDAISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

RICHARD GERE
TERREUR EXTRÊME
version française de PRIMAL FEAR
16 ANS+ VIOLENCE
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.
ANGRIGNON 366-2463 7077 boul. Newman
VERSAILLES 353-7880 Place Versailles
CENTRE LAVAL 688-7776 1600 Le Corbusier
FAMOUS PLAYERS 8 672-2229 GREENFIELD PARK 5000 Taschereau
REX ST-JÉRÔME 438-0130 327 St-Georges
CHATEAUGUAY ENCORE 691-2463 180 boul. d'Anjou
PLAZA REPENTIGNY 657-6452 175 Notre-Dame (angle Iberville)
ST-BASILE 441-7952 267 boul. Laurier
JOLIETTE 752-0366 Cinéma du Carrefour
DRUMMONDVILLE 474-6926 Capitol
TROIS-RIVIERES 373-1000 Impérial
en anglais aux ANGRIGNON - F.P.8 POINTE-CLAIRE - CENTRE LAVAL - F.P.8 GREENFIELD PARK CÔTE-DES-NEIGES - LE MIRAGE et STE-ADÈLE

"DEUX FOIS BRAVO !" - Siskel & Ebert
"TONIQUE, RAPIDE... D'UNE AUDACE STUPÉFIANTE." - Janet Maslin, THE NEW YORK TIMES
"BRILLANT! D'UN HUMOUR CRUEL À LA HITCHCOCK." - David Denby, NEW YORK MAGAZINE
"DÉLICIEUSEMENT VILAIN!" - LOS ANGELES WEEKLY
"UN CHEF-D'OEUVRE TOXIQUE! LA COMÉDIE NOIRE DE L'ANNÉE." - VOGUE
"MONSTRUEUX! BRUTALEMENT DRÔLE." - SAN FRANCISCO CHRONICLE
Faites connaissance avec Graham. Un adolescent vraiment hors de l'ordinaire.
Un film de Benjamin Ross
THE YOUNG POISONER'S HANDBOOK
13 ANS+
MAINTENANT À L'AFFICHE!
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.
VERSION ORIGINALE ANGLAISE CFP DISTRIBUTION

"...Arrache tour à tour un sourire et des larmes de rire.!!" - La Presse
"Hilarant, décapant, irrésistible." - France-Soir
"Une comédie désopilante" - Le Canard Enchaîné
"Une réussite" - L'Événement du Jeudi
ROBERTO BENIGNI • MICHEL BLANC • NICOLETTA BRASCHI
13 ANS+
LE MONSTRE
Un film de Roberto Benigni
MIX 96 CIAD CFP DISTRIBUTION
PARISIEN 866-3856 480 Ste-Catherine O.
LOEWS 861-7437 954 Ste-Catherine O.
LE MIRAGE 324-CINE 9480 boul. Lacordaire
VERSION FRANÇAISE V.O. ITALIENNE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

I Musici : tragique fin de saison

CLAUDE GINGRAS

Augmentés de vents aussi nombreux que les cordes-maison, nos Musici ont bien joué hier soir, ne commettant que deux ou trois petites fautes d'attaque et d'intonation et laissant ainsi à leurs fidèles, qui ne remplissaient pourtant pas Maisonneuve, un bon souvenir en ce concert final de douzième saison — je dirais même la hâte de les réentendre à Pollack où, finalement, ils sonnent mieux.

Ce ne fut pourtant pas une soirée mémorable, loin de là. Pourquoi ? Parce que le programme était minable et parce que la seule oeuvre valable au menu fut réduite en pièces par la soliste.

Marisa Tanzini, pianiste italienne d'un certain âge et complètement inconnue, faisait là ses débuts au Canada. Une première ici pour la distinguée Signora et, j'en ai bien peur, une dernière aussi. D'abord annoncée dans le deuxième Concerto de Chostakovitch, l'invitée fit savoir il y a quelques semaines qu'elle jouerait plutôt le K. 271 de Mozart, celui qu'on désigne du nom de sa dédicataire, une certaine mademoiselle Jeunehomme.

L'exécution d'hier soir vaudrait au concerto un autre surnom. Mais soyons charitable.

La frêle et discrète pianiste révèle dès les premiers instants une sonorité mozartienne idéale — presque sans pédale, toujours égale, avec ce rien de sécheresse évoquant le pianoforte — portée avec concentration et musicalité. Les cadences sont celles de Mozart et la pianiste en ajoute même une de son cru, dans la bonne tradition.

Pourtant, il y aura des problèmes, et ils commencent à se manifester dès le premier mouvement : quelques notes « à côté », quelques écarts de rythmique. Turovsky et ses musiciens arrangent les choses, puis enveloppent le mouvement lent de cordes soyeuses.

Au troisième mouvement, c'est la catastrophe. La pianiste a un trou de mémoire, fait tromper l'orchestre, retrouve son chemin, se perd encore. À bout de patience, Turovsky cesse de diriger et se croise les bras, comme quelqu'un qui fait la grève. La pianiste a beau répéter la même phrase-repère en lui lançant des regards affolés, il ne répond pas. Les musiciens cherchent dans leurs feuilles de musique : ils sont perdus. J'ai la partition et je suis perdu moi aussi. Comme Golaud. Mais la pianiste, elle, continue de répéter seule sa fameuse phrase.

J'ignore comment tout le monde est retombé sur ses pattes. J'ai simplement l'impression d'avoir entendu le finale du K. 271 plusieurs fois.

Le reste du programme ne sauve pas la soirée. Turovsky a complété le menu avec de la musique de son pays, mais qui n'est pas nécessairemet bonne pour autant. Les deux pièces de Glinka sont sans intérêt et *Mozartiana* est l'une des partitions les plus pauvres de Tchaïkovsky.

I MUSICI DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre : Yuli Turovsky. Soliste : Marisa Tanzini, pianiste. Jeudi soir, salle Maisonneuve de la Place des Arts. Programme :
Valse-Fantaisie (1839-1856) — Glinka
Concerto pour piano et orchestre no 9, en mi bémol majeur, K. 271 (Jeunehomme) (1777) — Mozart
Kamarinskaïa (1848) — Glinka
Suite pour orchestre no 4, op. 61 (Mozartiana) (1887) — Tchaïkovsky

Pour FAIRE LE POINT sur l'actualité chaque samedi dans La Presse
lisez le cahier Plus

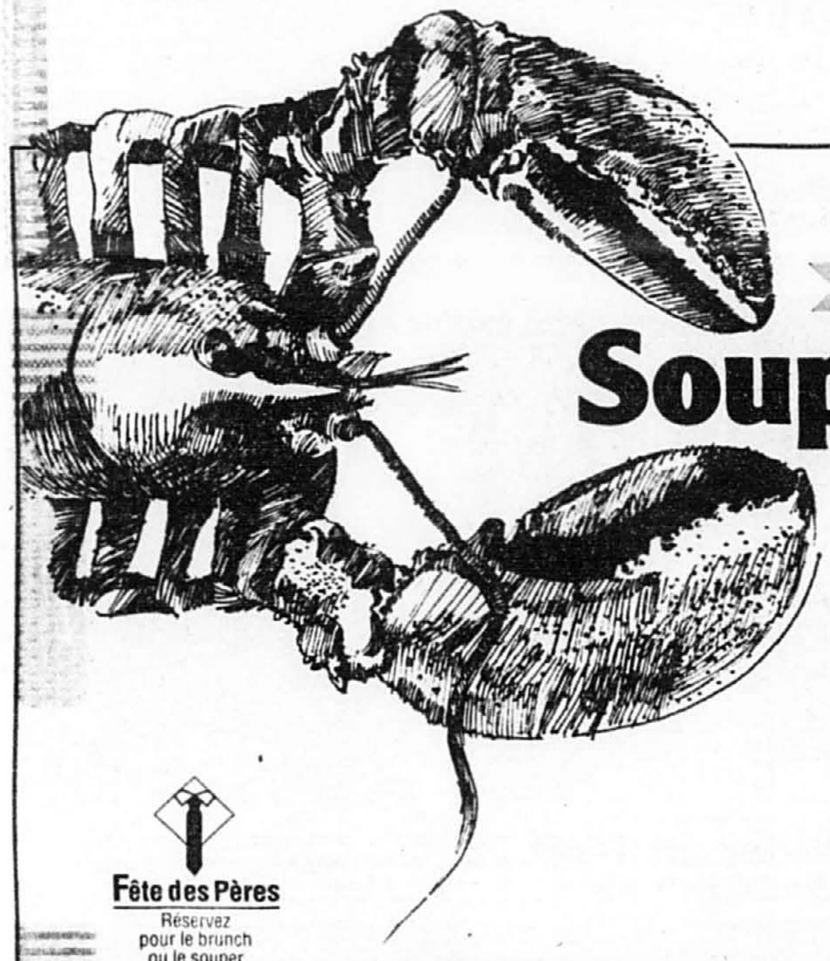
Tant qu'il y en aura
Souper au homard
À PARTIR DE 9,95$
Nos soupers au homard sont servis avec du bon pain chaud, au choix, une soupe, une salade César ou les 60 régals de notre table de crudités, des légumes et du riz. Tous les soirs, pendant une période limitée.
Ne peut être combiné à aucune autre offre.
Chez la Mère TUCKER
Rosbif · Fruits de Mer · Grillades
STATIONNEMENT GRATUIT CITY PARK PLACE PHILLIPS APRÈS 18 H
Fête des Pères
Réservez pour le brunch ou le souper
CENTRE-VILLE : 1175, place du Frère André 866-5525 ST-LAURENT : 6971, chemin Côte-de-Liesse 737-0092

Voici les gagnants du concours
RIOPELLE

M. François Godin de Montréal
recevra une lithographie originale
«La Chasse aux oies»
numéro 47/75 et signée par le peintre.

Madame Diane Pilotte de Ste-Thérèse
recevra un exemplaire
«Derrière le miroir»
numéro 137/150 signé par le peintre
et renfermant de nombreuse lithographies.

Madame Julie Raymond de Outremont
recevra une bouteille
«Château Mouton Rothschild, 1978»
Étiquette dessinée et autographiée par
Jean-Paul Riopelle

Madame Raymonde Robert de Chicoutimi
recevra un
Carré de soie
produit par le musée du Québec.

Tous les autres gagnants méritent un exemplaire du livre d'Hélène de Billy «*RIOPELLE*»

Mme Martine Allard Châteauguay
Mme Louise Beaudoin St-Hyacinthe
Mme Lyse Bernier Montréal
M. Denis Bonneau Laval-Ouest
Mme Fabienne Boulanger Beloeil
Mme Michelle Bouthillier Boucherville
M. Stéphane Brault Montréal
Mme Huguette Caron Candiac
Mme Odette Caron Laval
Mme Marie-Claude Charland Candiac
Mme Louise Charron Chambly
M. Jean-Pierre Clerouin Montréal
M. Guy Cloutier Laval
Mme Estelle Cyr Montréal
Mme Pauline Dagenais Laval
Mme Ginette Delorme Montréal
Mme Laurence Drapeau Rosemère
M. Benoît Filion Montréal
Mme Jeannine Gougeon Montréal
Mme Louise Houle Boucherville
M. Raymond Imbeau Longueuil
Mme Françoise Ladouceur Boucherville
Mme Denise Laforest St-Hyacinthe
M. René Landreville Montréal
Mme Karine Lapointe Montréal
Mme Colette Larin Laval
M. Ronald Larose Montréal
Mme Letitia Lebonnois Oka
M. Jacques A. Lesage Boisbriand
Mme Sophie Lussier Montréal
Mme Carole Marceau Montréal
Mme Louise Mathieu Anjou
Mme Michelle Melanson Montréal
M. Alain Ménard Verdun
Mme Carole Nadon Bellefeuille
M. Pierre Normandeau Laval
Mme Jeanne Olivier LaSalle
Mme Jocelyne Ouimet Longueuil
M. Clément Paquette Terrebonne
Mme Johanne Patenaude Rosemère
M. Carol Pilon Lorraine
M. André Pilon Ste-Anne-de-Bellevue
M. Normand Poitras Montréal-Nord
Mme Lorraine Potvin Longueuil
Mme Nicole Rondou St-Bruno
M. Pierre Roy Montréal
Mme Monique Rufiange Ste-Rose, Laval
M. Luc St-Pierre Le Gardeur
Mme Anne-Marie Thériault Pierrefonds
M. Louis Tremblay Le Gardeur

NOUS AVONS REÇU 13,500 BULLETINS DE PARTICIPATION, MERCI À TOUS!

Ce concours est une collaboration de :
La Presse LES ÉDITIONS ART GLOBAL

SOCIÉTÉ POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS DU QUÉBEC
2300, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, Québec H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171
AILES11

SPECTACLES

Salles de répertoire

ANGELS AND INSECTS
Cinéma du Parc (1) : 21 h 30.
AUGUST
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30, 23 h 30.
BLOOD SIMPLE
Cinéma du Parc (1) : 23 h 45.
BROKEN ARROW
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.
CERF-VOLANT BLEU (LE)
Cinéma Impérial : 21 h 15.
CRY, THE BELOVED COUNTRY
Cinéma du Parc (3) : 14 h 45, 19 h 15, 23 h 30.
DÉLITS FLAGRANTS
Cinéma Parallèle : 19 h, 21 h 30.
HOLLYWOOD MADAM
Cinéma du Parc (3) : 17 h, 21 h 30.
IF LUCY FELL
Cinéma du Parc (1) : 14 h 45.
JOUR SE LÈVE (LE)
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.
MARRIAGE OF MARIA BRAUN (THE)
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h.
NICON-ICON
Goethe-Institut : 18 h 30.
RESTORATION
Cinéma du Parc (1) : 16 h 45.
VIVEMENT DIMANCHE
Cinéma Impérial : 19 h.

Danse

ESPACE TANGENTE (840, Cherrier)
Benoît Lachambre, Liza Witte et Brian Webb. Série des majeurs : 20 h 30.

Musique

ÉGLISE DE LA VISITATION
Quatuor de l'Orchestre Baroque de Montréal. Leclair, Couperin, Bach : 20 h.
UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall)
Susan Rehner, clarinettiste : 20 h.

Théâtre

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE (Monument-National, 1182, St-Laurent)
Lulu, de Frank Wedekind. Texte français de Paul Lefebvre. Mise en scène de Denis Marleau. Du mar. au ven., 20 h ; sam., 16 h et 21 h.
NCT- SALLE DENISE-PELLETIER (4353, Ste-Catherine e.)
Le Tartuffe, de Molière. Mise en scène de Benno Besson : 20 h.
NCT - SALLE FRED-BARRY (4353, Ste-Catherine e.)
Les Gagnants, de François Archambault. Du mar. au sam., 20 h 30.
MONUMENT-NATIONAL (Studio Du Maurier)
Soufre. Mise en scène de Michoue Sylvain. Présentation Les Créations en Boîte : 20 h 30.
THÉÂTRE LA CHAPELLE (3700, St-Dominique)
Une cloche à vache suspendue à mon âme, de Mylène Roy : 20 h.
GESÙ (1200, Bleury)
La faim du monde..., de Richard Gibeault. Mise en scène de Christian Guay. Présentstion Le Théâtre Miroir : 20 h.
USINE C (1345, Ave. Laionde)
Les Âmes mortes, de Gilles Maheu : 20 h.
POLYVALENTE HENRI-BOURASSA (6051, Boul. Maurice-Duplessis)
Le paradis à la fin de vos jours, de Jean Daigle. Présentation de Les Fantaisistes : 20 h.
CCSE MAISONNEUVE (4375, Ontario e.)
Clue, d'après un scénario de Jonathan Lynn. Mise en scène de Pierre Vaillant : 20 h.
CENTAUR (453, St-François-Xavier)
Troubadours through time, de Corey Castle. Du mar. au sam., 20 h ; mat., sam., dim., 14 h ; mer., 13 h.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN (5170, Chemin de la Côte Ste-Catherine)
The Faraway Nearby, de John Murrell. Mise en scène de Lily Parker. Du mar. au jeu., 20 h ; sam., 20 h 30 ; dim., 19 h ; mat., mer. et dim., 14 h.

Enfants

THÉÂTRE BISCUIT (165, Place d'Youville)
Un petit bonhomme de chemin, de Benoit Dubois. Dim., 15 h.
MAISON DES ARTS DE LAVAL (1395, boul. Concorde o., Laval)
Conte musical, de Joël Da Silva. Dim., 14 h 30. (à partie de 6 ans)

Variétés

PLACE DES ARTS (Studio-Théâtre Du Maurier)
Bruno Pelletier : 20 h.
THÉÂTRE ST-DENIS
Daniel Lemire : 20 h.
PETIT CAMPUS (57, Prince-Arthur e.)
Patti Rothberg : 19 h.
LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis)
Salem : 21 h 30.
FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (87, Ste-Catherine e.)
Tuniq's - The Small : 20 h 30.
QUAI DES BRUMES (4481, St-Denis)
Jesze Raz : 21 h 30.
LES BEAUX ESPRITS (2073, St-Denis)
Steve Hill : 22 h 30.
LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau)
Mario Fredette et Steff Pommerleau : dès 21 h.
L'AIR DU TEMPS (191, St-Paul o.)
Pascale Séguin : dès 21 h.
BIDDLE'S (2060, Aylmer)
Skip Bey et Jeff Johnston ; de 17 h à 21 h ; Charlie Biddle : de 21 h à 1 h.
CABARET (2111, St-Laurent)
Impotent Sea Snakes : 20 h.
LE PIERROT (114, St-Paul e.)
Michel Durocher et Alex Sohier : 20 h.
LE MONTE CASSINO (1567, St-Denis)
Nadja : dès 21 h.
LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis)
Anecdote : dès 21 h.
L'OURS QUI FUME (2019, St-Denis)
Gaston Breton et Pierre Robichaud : dès 21 h.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, sT-hUBERT)
Pierrot Fournier : 21 h 30.
LE P'TIT BAR (3451, St-Denis)
Bande à part (Viau, Johnson, Gagnon) : dès 21 h.
ZEST (2100, Bennett)
Sylvie Tremblay : 21 h.
FAUCHE LE VENT (101, Fairmount)
Jeannot Tremblay chante Gilbert Bécaud : 20 h 30.
CAFÉ SARAJEVO (2080, Clark)
Lily's Tigers : dès 21 h.
RAGE (5116, Ave. du Parc)
Ophelia et Mercatan : dès 21 h.
CAMERA (2071, Ste-Catherine o.)
Ensemble Brian Hurley : dès 21 h.
VOLTAIRE (11, Prince-Arthur e.)
Boule Noire ; dès 21 h.
CLEO'S (4062, St-Laurent)
Bozar : dès 21 h.
MICRO-BAR (321, Place Jacques-Cartier)
Daniel Pépin : 21 h.
LE PUB (75, de Normandie, Repentigny)
Pure Essence Funk Band : dès 21 h.
ATELIER À L'ÉCART (245, St-Jean, Longueuil)
La Cumparsita : 20 h 45.
LE VIEUX PARLAIS (255, St-Étienne, L'Assomption)
Manon d'Inverness : 20 h 30.
O'BLUES (7567, Taschereau, Brossard)
South Side Deny : dès 21 h.

Multi-Montréal : musiques du monde

Pour la sixième année, à la maison de la culture Mercier

ALAIN BRUNET

Le rapprochement entre les communautés culturelles de Montréal n'est pas toujours du domaine de la réalité virtuelle — ou télévisuelle... Une de ses manifestations les plus tangibles ? Le *« Showcase » des musiques du mondes*, mis de l'avant par Multi-Montréal, dont on assure la sixième présentation... par la peau des dents...

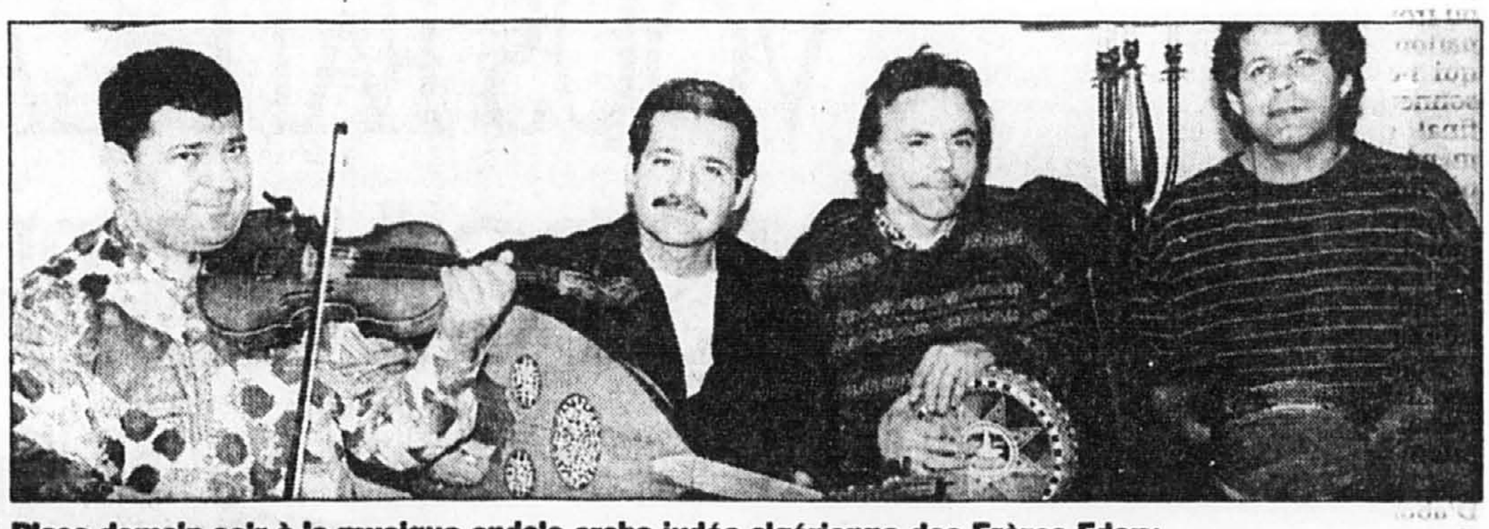

Place demain soir à la musique andalo-arabo-judéo-algérienne des Frères Edery.

Réputé pour la qualité de sa production (compte tenu de ses budgets moins que modestes), l'événement se tient pour la sixième année consécutive samedi et dimanche ; il aura lieu cette fois à la maison de la culture Mercier — près de la station de métro Honoré-Beaugrand.

Feront ainsi valoir leur patrimoine musical une soixantaine de musiciens regroupés au sein de seize formations issues de quatorze communautés. Cette sélection résulte d'environ 150 auditions réalisées par la direction artistique de Multi-Montréal, assure-t-on.

Samedi, 20 h, on démarre avec la formation celtique **The Remittance Men**, avant de passer à la promotion l'héritage montagnais — sous la gouverne de **Kathia Rock**, six femmes s'accompagneront au tambour. Tertio, le groupe folklorique argentin **Pucara** sera suivi du tandem chilien constitué des soeurs **Jeannette** et **Gemma Ponce**. Par la suite, **Shen Qi** manipulera l'*erhu*, violon chinois à deux cordes dont l'existence remonte à un millénaire. Place ensuite à la musique andalo-arabo-judéo-algérienne des **Frères Edery**, avant de plonger dans la civilisation indienne par le biais de la *bharata nathyam* de **Vasu** et **Uma Govidarajan**, une forme ancestrale d'expression. En dernier lieu, se produira **Soleil Tzigane**, dont on imagine aisément les origines.

Dimanche, le deuxième volet de **Grouyan Gumbo** évoquera le patrimoine louisianais, suivi de **Vainvard**, qui s'inspire d'un répertoire autochtone ratissant le passé jusqu'au **XVII[e] siècle**. Le duo **Picollo** et **Abramov** est formé du violoniste **Carmen Picueleta** et du guitariste-chanteur **Sergueï Abramov**, question de s'imprégner de folklore russe. **Chih Lin Chou**, par ailleurs, est spécialiste du zheng, un instrument chinois à 21 cordes. Le groupe **Acalanto** est d'abord issu d'un mouvement musical chilien, auquel on a collé des accents résolument contemporains. **Manouchka**, pour sa part, mise sur un répertoire folklorique d'Haïti. On terminera Multi-Montréal sur une note arménienne (enfin, plus d'une) avec le groupe **Karine**.

Durant la première moitié de la décennie, la progression de Multi-Montréal fut rapide, force est de constater : une seule soirée était organisée en 1991, trois l'ont été à partir de 1993, cinq au cours des deux dernières années. Deux disques-compilations ont d'ores et déjà été produits par Multi-Montréal et lancés sur le marché — *Empreintes*, le second, est tout frais.

Après avoir connu cette expansion remarquable, Multi-Montréal a dû bizarrement réduire son fameux « showcase » de cinq à deux soirées.« Question de disponibilité de salle », échappe Yves Bernard, coordonnateur de l'organisme.

Le service des loisirs de la ville de Montréal s'est relativement retiré du dossier ; il n'offre plus son soutien technique, estimé entre 10 000 $ et 15 000 $. En revanche, le même service a octroyé un local presque gratuit à l'organisme, qui loge désormais au Centre Lacadie. Le cégep Maisonneuve, où se tenait l'événement jusqu'à l'an dernier, s'est aussi retiré ; lorsque l'institution d'enseignement a exigé un montant substantiel pour la location de son auditorium, Multi-Montréal a rétorqué ne pas avoir les moyens de payer. Également associée au « showcase », la Maison de la culture Maisonneuve a refusé de ramasser cette facture exigée par le cégep ; un autre appui de moins pour Multi-Montréal... Sylvain Galarneau, agent de la Maison de la culture Mercier, a offert in extremis équipements et services à l'organisme en déroute. Par ailleurs, le service de la Culture de la Ville a aussi octroyé 3000 $. Ayant avalé la pilule, Multi-Montréal ne tablera plus exclusivement sur les deniers publics.

On espère, en ce sens, que l'organisme puisse s'ouvrir sur le marché du disque et du spectacle. Le vrai. Les 23 et 24 août au Théâtre d'Aujourd'hui, Multi-Montréal compte d'ailleurs produire un happening hautement professionnel.

HOSTELLERIE LES TROIS TILLEULS. Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h. 9,75 $; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 $. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 $. 856-7787.

HOSTELLERIE RIVE GAUCHE. Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de la rivière Richelieu, nous saurons réjouir ceux qui nous découvrirons. Brunch gourmand de 11h à 15h, 17,50$ /pers. 467-4477.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

LA NOUVELLE CARTE CLASSIQUE II VOUS FAIT GAGNER DES POINTS-PRIMES...

ET EN PRIME, DES RABAIS INSTANTANÉS !

VOICI LA SEULE CARTE DE CRÉDIT QUI VOUS DONNE L'AVANTAGE D'OBTENIR DES RABAIS INSTANTANÉS ET DES PRIMES FUTURES.

Avec la nouvelle carte *Visa* Classique II de la Banque Royale, vous gagnez des points chaque fois, et partout où vous l'utilisez. Vos points, équivalant à 1 % du total de vos achats[1], sont échangeables contre des certificats-cadeaux valables chez Eaton ou chez RadioShack, à votre choix. Vous pouvez demander un certificat-cadeau de 25 $ pour chaque tranche de 2 500 points[2], valable sur n'importe quel article à prix courant dans les magasins Eaton ou RadioShack au pays.

En plus de gagner des points, vous pouvez aussi profiter de rabais instantanés allant jusqu'à 25 % ou d'offres spéciales, lorsque vous magasinez à un établissement partenaire du programme *Visa* Classique II de la Banque Royale.

Ce ne sont là que deux des nombreux avantages conçus pour vous faire économiser. Il y a beaucoup plus — depuis les tarifs de voyage les plus bas garantis jusqu'à la couverture-achat et la garantie allongée.

Pour vous souhaiter la bienvenue parmi les titulaires de carte, nous éliminons les frais annuels de 15 $ jusqu'en juin 1997. Alors, demandez votre carte maintenant et commencez à économiser sans tarder.

PARTENAIRES DU PROGRAMME *VISA* CLASSIQUE II DE LA BANQUE ROYALE :

Astral Photo Images
Athena
Auto Parts Plus
Auto Plus
Bell Mobilité Cellulaire†
Bell Mobilité Pagette†
Braemar & Braemar Petites
Cadet Cleaners
Certa ProPainters
Chaussures Dack
Chaussures Kinney
Chemlawn
Cotton Ginny et Cotton Ginny Plus
Cyclepath
Dairy Queen®
Famous Players
Fleuristes FTD
Framing & Art
iSTAR internet
Labrador/Crystal Springs
Le Spécialiste
Maaco-peinture et travail de carrosserie d'automobiles
Maïs Kernels
Minit-Tune et Centre de freins automobiles
Mobilité Canada†
Music World
Opticien Hakim
Peintures Glidden (Compagnie ICI)
Pizza Domino
Plus Intimates
RadioShack Canada
Roots
Sea World-Busch Gardens
Sketchley Cleaners
Systèmes de sécurité Chubb
Tabi International
Unipro

Et leur nombre ne cesse de croître

† Prime spéciale aux nouveaux abonnés

AUCUNS FRAIS — DEMANDEZ-LA MAINTENANT ET NOUS ÉLIMINERONS LES FRAIS ANNUELS DE 15 $ JUSQU'EN JUIN 1997.

DEMANDEZ LA CARTE ET COMMENCEZ À ÉCONOMISER. APPELEZ AU 1-800 ROYAL[mc] 9-9.

BANQUE ROYALE

RECHERCHEZ CE SYMBOLE AUPRÈS DES PARTENAIRES DU PROGRAMME.

PLUS D'AVANTAGES POUR VOUS.

* Banque Royale du Canada, licenciée de cette marque. †Sauf pour les avances de fonds et les corrections/débits au compte. ‡Le nombre maximum de points pouvant être échangés est de 50 000 par année.
[mc] Marque de commerce de la Banque Royale du Canada